

ORIENTATION 2 : ENCOURAGER LA MOBILITÉ DURABLE ET OFFRIR DES ALTERNATIVES À L'AUTO SOLO

INTERVENTIONS	OBJECTIFS	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE
Réaliser un plan de mobilité durable	2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6	Ville, Comité de gestion des déplacements	Court terme
Compléter le réseau cyclable et aménager des pistes cyclables sécuritaires sur des axes stratégiques qui permettent relier les points d'intérêt, autant dans une perspective utilitaire que récréotouristique (notamment sur les axes Queen, Victoria et Saint-Georges)	2.1	Ville, Comité de gestion des déplacements	Moyen terme
Planifier les infrastructures de déplacement actif et récréotouristiques en intégrant les projets de développement du Réseau vélo métropolitain (digue de la Voie maritime, Saint-Georges/Tiffin) et du Parc-plage du Grand Montréal, en tenant compte des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> — la consolidation de la vocation récréotouristique des ensembles d'intérêt métropolitain en favorisant simultanément la préservation des qualités patrimoniales et paysagères des lieux et le développement d'une masse critique d'attraits et de services; — l'augmentation des points d'accès à l'eau à des fins récréatives (baignade, mise à l'eau d'embarcations, activités récréatives en rive, aires d'accostage, etc.); — le développement du réseau cyclable et du réseau navigable métropolitains, ainsi que la multiplication des points de contact entre ces deux réseaux ; 	2.1	Ville	Moyen terme
Travailler de concert avec la CMM, et le gouvernement du Québec, afin de planifier et de mettre en œuvre les projets de développement du Réseau vélo métropolitain et du Parc-plage du Grand Montréal	2.1	Ville, CMM, Québec	Long terme
Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation dans les secteurs sensibles	2.3	Ville, Comité de gestion des déplacements	Court terme
Réaliser une étude afin de préciser les enjeux de circulation et de stationnement sur l'ensemble du territoire		Ville	Court terme
Assurer un entretien quatre saisons du réseau cyclable et piétonnier	2.1	Ville, Comité de gestion des déplacements	En continu
Planifier des aménagements conviviaux et sécuritaires des trottoirs et pistes cyclables et mettre aux normes les tronçons qui ne respectent pas les normes d'aménagement et de signalisation	2.1, 2.3	Ville, Comité de gestion des déplacements	En continu

INTERVENTIONS	OBJECTIFS	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE
Encourager l'implantation de supports à vélos à proximité des commerces pôles d'attraction et dans les nouveaux projets de développement	2.1	Ville, Promoteurs, CDE de Saint-Lambert	En continu
Planter des stations de réparation de vélos le long des principaux axes cyclables	2.1	Ville	Court terme
Accroître les initiatives d'éducation et de sensibilisation au respect des usagers et au partage de la route pour tous (piétons, cyclistes, automobilistes, etc.), notamment autour des écoles	2.3, 2.4	Ville, Comité de gestion des déplacements	En continu
Poursuivre les démarches auprès des sociétés de transport dans le but d'améliorer la desserte en transport collectif (fréquence de passage, horaire, desserte de tous les milieux de vie, etc)	2.2	Ville, Agglomération de Longueuil, EXO, RTL	En continu
Évaluer la possibilité de mettre en place un service de navette à énergie verte pour améliorer les liens nord – sud dans la ville	2.2	Ville	Moyen terme
Évaluer la mise en place de mesures incitatives au transport collectif et actif sur les axes Victoria/Riverside et Queen	2.1, 2.2	Ville	Moyen terme
Optimiser le système de véhicules en libre-service	2.5, 2.6	Ville, Exploitants de systèmes de véhicules en libre-service	Moyen terme
Évaluer la faisabilité d'un programme de covoiturage lambertois	2.5	Ville	Moyen terme
Réduire le nombre minimum de cases de stationnement dans les nouveaux projets de développement	2.6	Ville, Promoteurs immobiliers	En continu
Amorcer une réflexion sur l'avenir de la route 132 afin d'en atténuer les nuisances	2.4	Ville, Agglomération de Longueuil, MTQ	Long terme
Exiger, préalablement à la réalisation de tout projet de développement ou redéveloppement (optimisation) pouvant avoir un impact sur les réseaux routiers structurants, une étude de circulation précisant les impacts anticipés d'un tel projet sur ces réseaux et proposant des mesures de mitigation visant à assurer le maintien de leur rôle dans la hiérarchie routière métropolitaine et régionale	1.3, 2.4	Ville	Court terme
Assurer, lors des travaux de réfection ou de réaménagement des tronçons existants des réseaux routiers et artériels structurants, le maintien de leur capacité et de leur rôle (en ce qui concerne le déplacement des personnes et des marchandises dans la hiérarchie routière métropolitaine et régionale)	2.4	Ville, Agglomération de Longueuil, MTQ	En continu

ORIENTATION 3 : OPTIMISER LE RÉSEAU DE PARCS ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS AFIN DE CRÉER DES LIEUX DE RENCONTRES ET DE SOCIALISATION QUI CONTRIBUENT À RENFORCER LES MILIEUX DE VIE

INTERVENTIONS	OBJECTIFS	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE
Élaborer un plan directeur des parcs et espaces verts	3.1, 3.3, 3.4	Ville, Comité consultatif culturel	Moyen terme
Bonifier l'aménagement des espaces publics, des parcs et des espaces verts en y développant une programmation quatre-saisons	3.1, 3.4, 3.5	Ville, Comité consultatif culturel	En continu
Poursuivre la Coulée verte afin de relier par un parcours actif et une signalétique distinctive les principaux parcs et équipements publics du territoire	3.2	Ville	Moyen terme
Mettre à contribution, par ententes, les installations autres que celles de la Ville (scolaires, lieux de culte, établissements privés)	3.1, 3.5	Ville, Commissions scolaires et autres partenaires privés	En continu
Développer un programme d'implantation de zones de convivialité (ex. : Programme d'implantation des rues piétonnes et partagées ou Programme de places éphémères)	3.1, 3.2, 3.5	Ville	Court terme
Créer des partenariats avec les organismes communautaires locaux et développer un modèle de gestion alternatif de l'espace public qui permettrait de déléguer la gestion de certaines activités sur le domaine public (animation, agriculture urbaine, etc)	3.1, 3.5	Ville, Organismes locaux	Moyen terme
Organiser un concours de design pour le réaménagement d'un espace public déterminé	3.3	Ville	Moyen terme
Évaluer la possibilité d'aménager un espace public dédié à la tenue de marchés publics	3.1	Ville	Moyen terme
Étendre et diversifier les formes de l'agriculture urbaine sur le domaine public et aménager davantage de jardins collectifs et communautaires	3.6	Ville, Comité environnement	Moyen terme
Mettre en œuvre des projets pilotes d'agriculture urbaine	3.6	Ville, Comité environnement	Moyen terme

ORIENTATION 4 : ASSURER UNE MIXITÉ DES USAGES ET DES FONCTIONS QUI RÉPOND AUX BESOINS D'UNE DIVERSITÉ DE PERSONNES

INTERVENTIONS	OBJECTIFS	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE
Miser sur des activités commerciales de proximité pour renforcer les milieux de vie	4.1, 4.4	Ville	En continu
Mieux informer les citoyens quant aux services existants	4.2, 4.4, 4.5	Ville, Comité de la famille et des aînés	Court terme
Créer des lieux d'habitation intergénérationnels pour favoriser la mixité	4.2, 4.3	Ville, Comité de la famille et des aînés	Moyen terme
Concevoir les aménagements du domaine public en prenant en compte les besoins des personnes à mobilité réduite et des clientèles particulières (enfants, adultes, personnes âgées, etc.)	4.2, 4.4, 4.5	Ville, Comité de la famille et des aînés	Moyen terme
Favoriser le maintien à domicile par l'adaptation du bâti en promouvant les programmes d'aide financière et de soutien en la matière	4.2, 4.3	Ville, Comité de la famille et des aînés	Court terme
Élaborer des actions en vue de faciliter l'accès à des loyers abordables pour les résidents âgés et autres citoyens avec moyens limités	4.2, 4.3	Ville, Comité de la famille et des aînés	Moyen terme
Adapter la réglementation afin d'encadrer et d'encourager l'agriculture urbaine sur le domaine privé, dans un cadre et une échelle respectant le milieu où elle est pratiquée	4.6	Ville, Comité environnement	Court terme
Élaborer un Programme particulier d'urbanisme pour le secteur à consolider à l'intersection de la Route 112 et de l'Avenue Victoria	4.3, 4.4	Ville	Moyen terme

ORIENTATION 5 : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE EN PROMOUVANT UNE ÉCONOMIE LOCALE ET DYNAMIQUE

INTERVENTIONS	OBJECTIFS	PARTENAIRES	ÉCHÉANCE
Assurer la mixité des usages dans tous les secteurs en développement ou redéveloppement en intégrant des logements, des commerces et des espaces de bureaux	5.1, 5.2, 5.3, 5.4	Ville, Promoteurs immobiliers, CCU	En continu
Réviser les règlements d'urbanisme afin d'encourager la création de pôles d'emploi locaux connectés aux réseaux de transports actifs et collectifs	5.4	Ville	Court terme
Renforcer la culture comme partie intégrante de l'image de marque de Saint-Lambert	5.1, 5.6	Ville, Comité consultatif culturel	En continu
Développer un projet pilote pour la création d'un espace de coworking	5.5	Ville	Court terme
Développer une campagne marketing pour inciter les jeunes entrepreneurs à venir travailler à Saint-Lambert	5.4, 5.5	Ville	Moyen terme
Faire rayonner la ville en assurant le nombre et la pérennité des événements majeurs et engagements conformes à l'image de marque de Saint-Lambert (Festival Classica, Saint-Lambert en fête, etc.)	5.1, 5.6	Ville, Comité consultatif culturel	En continu
Mettre à jour la planification détaillée (PPU) déjà en vigueur pour le centre-ville	5.1	Ville	Court terme

6. Concordance réglementaire

La réglementation d'urbanisme devra être modifiée afin d'intégrer les dispositions du présent Plan d'urbanisme portant notamment sur les affectations du territoire et les densités.

Par ailleurs, la réglementation devra également être modifiée afin d'intégrer les dispositions du Document complémentaire du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil portant notamment sur :

- l'amélioration de la qualité l'air;
- la réduction de la pollution lumineuse;
- la protection des rives, du littoral et des plaines inondables;
- les contraintes liées aux infrastructures ferroviaires et routières (réseau supérieur);
- les terrains contaminés;
- les infrastructures de gestion de l'eau potable;
- les dimensions minimales des lots;
- le réseau routier structurant;
- les réseaux d'aqueduc et d'égout municipaux;
- la foresterie urbaine et périurbaine.



7. Terminologie

ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE EXTENSIVE

Activité de loisir dont la pratique n'est pas subordonnée à des installations importantes, sauf pour quelques bâtiments accessoires, et qui s'effectue habituellement sur des territoires étendus (parc, place publique, espace de détente, piste cyclable, sentier pédestre et de ski de randonnée, etc.).

ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE INTENSIVE

Activité de loisir qui se pratique en un lieu bien défini et qui requiert des aménagements et des équipements immobiliers considérables (aréna, gymnase, centre de ski alpin, golf, terrain de camping, terrains sportifs, etc.).

AGRICULTURE URBAINE

Activité agricole pratiquée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et pouvant prendre plusieurs formes : jardin potager ou communautaire, garde de petits animaux de ferme (poules, abeilles, etc.), serre ou culture dans un bâtiment, champ cultivé, etc.

COURS D'EAU

Toute masse d'eau qui s'écoule dans un lit avec un débit régulier ou intermittent, y compris celles qui ont été créées ou modifiées par une intervention humaine, à l'exception des fossés de drainage, mitoyens ou de voie publique ou privée.

DENSITÉ RÉSIDENIELLE

Rapport entre le nombre de logements implantés sur un territoire donné. Exprimée en logements par hectare (log./ha), elle est nette lorsque le nombre de logements est divisé par la superficie du terrain sur lequel le bâtiment est érigé, ou brute lorsque le nombre de logements est divisé par un secteur de référence plus vaste comprenant notamment les emprises des voies de circulation, les parcs et les autres composantes du secteur.

FONCTION (OU USAGE)

Utilisation principale d'un terrain, d'un bâtiment ou d'une construction.

INDUSTRIE

Activité industrielle générale incluant les établissements compris parmi les fonctions suivantes :

- *Activité de transformation et de fabrication de produit;*
- *Activité de grossiste et de commerce de gros;*
- *Activité de location, d'entreposage et de transport (la location d'équipements ou d'articles usuels associés aux usages non industriels - véhicules, outils, mobilier, etc. - peut également être considérée comme un usage commercial);*
- *Activité d'entreposage général, de réparation et d'entretien de machinerie, d'équipement et de véhicule (l'entretien et la réparation de pièces d'équipement ou d'articles usuels associés aux usages non industriels - véhicules, outils, mobilier, etc. - peut également être considérée comme un usage commercial);*
- *Activité cinématographique (plateaux de tournage, fabrication de décors, etc.)*
- *Entrepreneur général et spécialisé.*

INSTALLATION COMMUNAUTAIRE STRUCTURANTE

Établissement institutionnel, tel un hôpital, palais de justice, musée, cégep, université et tout autre établissement d'enseignement postsecondaire, ainsi que tout établissement culturel et récréotouristique, public ou privé, de desserte principalement régionale ou considéré d'intérêt métropolitain.

INSTALLATION COMMUNAUTAIRE DE PROXIMITÉ

Établissement institutionnel, culturel ou récréotouristique, public ou privé, principalement de desserte locale et qui n'est pas considéré structurant ou d'intérêt métropolitain. Un hôtel de ville, un lieu de culte ainsi que les écoles primaires et secondaires font notamment partie de cette catégorie.

INSTALLATION D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN

Toute installation de santé, d'éducation, sportive, culturelle et touristique de rayonnement métropolitain répondant aux critères suivants :

- *Installations de santé, centres hospitaliers universitaires, centres affiliés universitaires, instituts universitaires et centres hospitaliers affiliés à des universités*

– Installations d'éducation, établissements d'enseignement universitaire incluant leurs écoles affiliées, établissements d'enseignement collégial incluant les écoles spécialisées et les conservatoires.

– Installations sportives, culturelles et touristiques :

- les équipements sportifs d'excellence dotés d'une capacité de 500 sièges et plus et qui accueillent des compétitions nationales et internationales;
- les salles ou les complexes de diffusion pluridisciplinaires ou spécialisés dotés d'une capacité de 650 sièges et plus;
- les musées ou les centres d'exposition d'une superficie de 1 000 m² et plus, excluant les salles de diffusion pluridisciplinaires associées;
- les parcs d'attractions attirant un million de visiteurs et plus par année;
- les équipements de tourisme d'affaires pour la tenue de congrès, de salons et de foires commerciales de 5 000 m² et plus de superficie de plancher.

LOT INTERCALAIRE

Lot résiduel vacant ou construit (redéveloppement ponctuel) d'un secteur essentiellement construit, implanté le long d'une voie de circulation et desservi par les réseaux d'égout et d'aqueduc municipaux déjà existants au moment de l'entrée en vigueur des règlements d'urbanisme de concordance.

PLAINE INONDABLE

Correspond à l'espace occupé par un lac ou un cours d'eau en période de crue. Elle correspond à l'étendue géographique des secteurs inondés dont les limites sont précisées par l'un des moyens suivants :

- une carte approuvée dans le cadre d'une convention conclue entre les gouvernements du Québec et du Canada relativement à la cartographie et à la protection des plaines d'inondation;
- une carte publiée par le gouvernement du Québec;
- une carte intégrée au Schéma, à un règlement de contrôle intérimaire ou à un règlement d'urbanisme d'une municipalité;
- les cotes d'inondation de récurrence de 20 ans, de 100 ans ou les deux, établies par le gouvernement du Québec;
- les cotes d'inondation de récurrence de 20 ans, de 100 ans ou les deux, auxquelles il est fait référence au Schéma, à un règlement de contrôle intérimaire

ou un règlement d'urbanisme.

S'il survient un conflit dans l'application de différents moyens, et qu'ils sont tous susceptibles de régir une situation donnée selon le droit applicable, la plus récente carte ou la plus récente cote d'inondation, selon le cas, dont la valeur est reconnue par le MDDELCC, devrait servir à délimiter l'étendue de la plaine inondable.

REGROUPEMENT COMMERCIAL À RAYONNEMENT SUPRARÉGIONAL

Regroupement de commerces de détail implantés dans un même secteur (un ou plusieurs lots), également désigné Power Centre, visant principalement, mais non exclusivement, par leur localisation et la densité d'activité commerciale et de services présente, une clientèle extérieure de l'agglomération. Un tel regroupement est souvent caractérisé par la présence de bâtiments commerciaux de très grande superficie, de vastes espaces de stationnement de surface et une dominante automobile.

TERRAIN

Lot, partie de lot, groupe de lots ou de parties de lots contigus constituant une seule propriété.

TRANSPORT (DÉPLACEMENT) ACTIF (UTILITAIRE)

Mode de transport autre que la voiture individuelle, mais nécessitant un effort tel la marche, le vélo, le patin à roues alignées, la planche à roulettes et la trottinette. Les quadriporteurs et autres véhicules similaires sont également considérés comme tel.

TRANSPORT COLLECTIF

Ensemble des modes de transport autres que la voiture individuelle et le transport actif, tel que le métro, l'autobus, le train, le tramway, le REM, le véhicule partagé (covoiturage), le taxi et le taxi collectif (taxibus). Les véhicules en copropriétés sont également considérés comme tel.

TRANSPORT EN COMMUN

Mode de transport qui met en œuvre des véhicules adaptés à l'accueil simultané de plusieurs personnes sur un même trajet, tel que le métro, l'autobus, le train de banlieue, le tramway ou le REM

ANNEXE 1 | BILAN DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU PLAN D'URBANISME DE 2008

- Atteinte
 En continu
 Partiellement atteinte
 À entreprendre

HABITATION

Renforcer la revalorisation des milieux bâtis sur le territoire de la Ville.	■
Assurer l'intégration des nouvelles constructions résidentielles.	●
Favoriser la reconversion des bâtiments utilisés à des fins industrielles ou commerciales, à des fins compatibles avec le secteur.	○
Encourager la rénovation du parc de logements.	●
Diversifier l'offre de logements afin de reconnaître les nouvelles tendances d'habitation notamment pour l'occupation familiale et les services à domicile.	○
Consolider les équipements et infrastructures existants, maintenir le niveau de services, diminuer le fardeau fiscal des contribuables et valoriser le milieu bâti.	●
Promouvoir le redéveloppement du secteur de la gare à des fins d'habitation dans une optique de développement durable	■

COMMERCE ET SERVICE

Consolider les équipements et les infrastructures existantes.	●
Valoriser le pôle multifonctionnel en misant sur le cadre physique, les services offerts et sur son potentiel de développement.	○
Améliorer les aménagements du Carré Saint-Lambert.	□
Améliorer les aménagements du centre commercial Victoria.	○
Assurer une desserte commerciale de support.	○

INDUSTRIES

Limiter le développement des activités industrielles afin d'enrayer les nuisances causées par les activités sur le voisinage et d'assurer une meilleure cohabitation des usages.	○
Consolider la vocation industrielle du secteur de l'avenue Saint-Charles.	○
Améliorer les connaissances relatives à l'évaluation des risques d'origine technologique, entre autres au niveau des industries susceptibles de produire ou de manipuler des matières dangereuses.	■

INSTITUTIONS

Maintenir les équipements institutionnels, communautaires et culturels afin d'assurer une desserte locale.	●
Adapter la vocation des bâtiments existants aux nouveaux besoins de la population.	○
Favoriser le développement et le rayonnement des équipements culturels.	●
Favoriser la construction d'équipements complémentaires aux établissements d'enseignement.	○

PARCS, ESPACES VERTS, PAYSAGES ET MOBILIER URBAIN

Mettre en valeur les parcs, espaces verts et autres lieux publics.	●
Compléter le réseau de voies cyclables régionales et locales.	●

HABITATION

Accroître la présence de la foresterie urbaine sur l'ensemble du territoire de la Ville dans un esprit de développement durable.



Bonifier et remplacer le mobilier urbain.



Atténuer les nuisances liées à la présence aérienne des réseaux câblés de distribution.



Atténuer les nuisances liées à l'implantation des tours de communication.



PATRIMOINE

Reconnaître la valeur historique et urbanistique du noyau villageois.



Reconnaître la valeur historique et urbanistique du secteur Préville-en-bas.



Reconnaître la valeur historique de la rue Riverside entre l'avenue Notre-Dame et le chemin Tiffin (secteur Riverside).



Encourager la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial situés dans des secteurs de valeur patrimoniale.



Protéger et mettre en valeur les bâtiments présentant une valeur patrimoniale.



Protéger les sites présentant un potentiel archéologique préhistorique et historique.



Favoriser le développement d'un cadre de protection des ressources archéologiques lors de travaux d'aménagement.



RÉCRÉOTOURISME

Favoriser le développement et la mise en valeur des attraits récréotouristiques.



ENVIRONNEMENT

Assurer la protection des rives, du littoral et des milieux humides.



Encourager une meilleure gestion de l'eau potable.



Assurer la décontamination des terrains contaminés lors d'un changement d'usage.



Planifier la gestion des neiges usées.



Atténuer les impacts liés à la présence de la voie ferrée du Canadien national.



Planifier la gestion des risques liés aux contraintes de nature anthropique en vue de prévenir les accidents majeurs sur le territoire et d'en réduire les conséquences.



Diminuer les nuisances à la santé publique en réduisant l'utilisation de produits nocifs tels que les pesticides.



RÉSEAUX DE TRANSPORT ET CIRCULATION

Améliorer les liens inter-rives et l'accès au pont Victoria.



Diminuer les impacts négatifs causés par la présence de la route 132.



Faciliter les déplacements des piétons.



Consolider les équipements et aménagements autour de la gare permanente.



Planifier les transports en se basant sur les principes de développement durable, soit un transport qui combine efficacité économique et efficacité énergétique, équité sociale et protection de l'environnement.





BC2



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

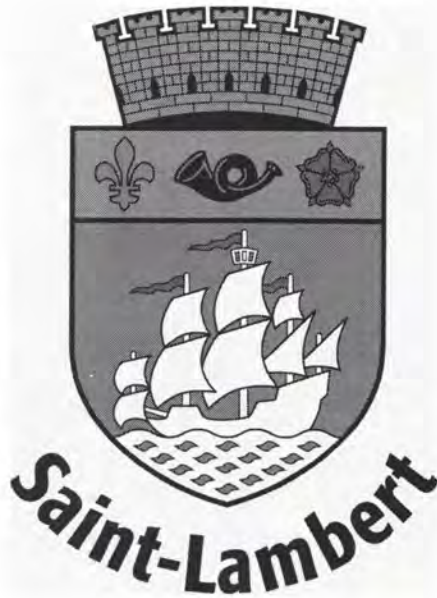
Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(4.1)

Dépôt de la liste des déboursés et des transactions bancaires

CONSIDÉRANT les articles 82 et 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) et le Règlement sur la délégation aux fonctionnaires et employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la ville (2014-122);

La greffière procède au dépôt des listes des déboursés et des transactions bancaires dressées par le trésorier, couvrant la période du 1^{er} novembre au 20 novembre 2020 pour les sommes respectives de 9 424 309,97 \$ et 2 029 668,91 \$, lesquelles listes comprennent les dépenses autorisées par un fonctionnaire.



Je confirme avoir vérifié la liste des chèques, les transactions bancaires et les transactions de MasterCard pour la période du 01 novembre au 20 novembre 2020.

Date : 23/11/2020

Signature : 
J. R. Belliveau, CPA CA
(Directeur des finances et trésorier)

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
		2020-11-12	59748	INNOVA INC.	0,00 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
3772	2020-10-20	VOIR CREDIT # 3804 (2020-6696)	Sébastien Gravel	Natalie Fallon (2020-6696)	647,43 \$
3804	2020-11-02	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE # 3772 (2020-6696)	Sébastien Gravel	Natalie Fallon (2020-6696)	(647,43 \$)
No paiement: 162831		Date: 2020-11-03	Référence Fourn.: 50727	Nom: LABARRE PIERRE	Montant: 1 516,29 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201027	2020-10-27	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - TROP PAYÉ MOINS LES FRAIS D'ADMINISTRA	Maxime Marquis		1 516,29 \$
No paiement: 162832		Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 02763	Nom: A.S.I. AQUATIC EXPERT (AQUA SOLUTIONS (2004) INC)	Montant: 684,84 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
54847	2020-10-26	RETOUR DE MATÉRIEL - PISCINE (2020-1595)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2020-1595)	(165,58 \$)
54773	2020-10-14	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2020-1604)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-1604)	26,84 \$
54776	2020-10-15	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2020-1595)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2020-1595)	823,58 \$
No paiement: 162833		Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 03350	Nom: ATELIER D'USINAGE L C INC.	Montant: 756,54 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
12500	2020-10-14	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE POUR SOUDURE (2020-8588)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8588)	756,54 \$
No paiement: 162834		Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 59998	Nom: ATHENA KAZIS	Montant: 25,00 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201027	2020-10-27	REMBOURSEMENT POUR VENTES D'ABRES	Marie-Eve Ferland		25,00 \$
No paiement: 162835		Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 50027	Nom: BFL CANADA	Montant: 645,59 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
MUN12412-4	2020-10-13	RECLAMATION 2019-003R	Cassandra Comin Bergor		645,59 \$
No paiement: 162836		Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 59625	Nom: BOUCHERVILLE MITSUBISHI	Montant: 83 498,88 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201006-2	2020-10-06	ACHAT DE VEHICULE ELECTRIQUE # UNITE 20189 (2020-1515)	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-1515)	41 749,44 \$
20201006	2020-10-06	ACHAT DE VEHICULE ELECTRIQUE UNITE # 20183 (2020-1515)	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-1515)	41 749,44 \$
No paiement: 162837		Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 95856	Nom: BRIAN BELANGER FINN	Montant: 3 961,66 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201104	2020-11-04	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - TROP PAYÉ MOINS LES FRAIS D'ADMINISTRA	Maxime Marquis		3 961,66 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement: 162838	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 95858	Nom: CAN-ARC	Montant: 700,47 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2190	2020-10-05	APPEL DE SERVICE AU 31 FORT SUR ÉQUIPEMENT (2020-8546)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8546)	700,47 \$
No paiement: 162839	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 04530	Nom: CENTRAIDE DU GRAND MONTREAL	Montant: 48,00 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201030	2020-10-30	REMISES DONNS CENTRAIDE - 20 SEPTEMBRE AU 24 OCTOBRE 2020 - NO. DE COMPTE 2\$	Maxime Marquis		48,00 \$
No paiement: 162840	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 01914	Nom: CENTRE DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT	Montant: 4 156,02 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
A000209044	2020-09-30	LOCATION DE VÉHICULES - SEPTEMBRE 2020 (2020-5043)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-5043)	4 156,02 \$
No paiement: 162841	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 59999	Nom: CHRISTIAN LOIRAT	Montant: 25,00 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201027	2020-10-27	REMBOURSEMENT POUR VENTES D'ABRES	Marie-Eve Ferland		25,00 \$
No paiement: 162843	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 50031	Nom: COUR MUNICIPALE DE LONGUEUIL	Montant: 235,00 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201104	2020-11-04	CONSTAT D'INFRACTION # 18 590 261 ET # 18 660 084	Maxime Marquis		235,00 \$
No paiement: 162845	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 53062	Nom: DIANE CODERE	Montant: 42,00 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201020	2020-10-20	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		42,00 \$
No paiement: 162846	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 05010	Nom: Duret & Landry Inc	Montant: 550,16 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
FC-0108923	2020-10-14	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8580)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8580)	550,16 \$
No paiement: 162847	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 51045	Nom: VALERO INC (ULTRAMAR)	Montant: 126,74 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
4112695331	2020-10-13	ACHAT D'ESSENCE ET DE DIESEL	Ronald Laurin		126,74 \$
No paiement: 162848	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 05531	Nom: EQUIFAB inc.	Montant: 88,37 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
131756	2020-10-14	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8581)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8581)	88,37 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162849		2020-11-05	00066	REGIME DE RETRAITE DES CADRES, COLS BLEUS ET BRIGADIERS	102 726,06 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201030-1	2020-10-30	CAISSE DE RETRAITE COLS BLEUS	Maxime Marquis		47 824,26 \$
20201030	2020-10-30	CAISSE DE RETRAITES CADRES	Maxime Marquis		52 180,62 \$
20201030-2	2020-10-30	CAISSE DE RETRAITE BRIGADIERS SCOLAIRES	Maxime Marquis		2 721,18 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162850		2020-11-05	03870	FONDS DE SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS DU QUEBEC (FTQ)	4 316,18 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201030	2020-10-30	REMISES DU 20 SEPTEMBRE AU 24 OCTOBRE 2020 RÉFÉRENCE NO 25965	Maxime Marquis		4 316,18 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162851		2020-11-05	05310	HOPITAL VETERINAIRE ST-LAMBERT INC.	988,64 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
87121	2020-10-16	SERVICE ANIMALIER (2020-9010)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9010)	582,90 \$
87119	2020-10-14	SERVICE ANIMALIER (2020-9010)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9010)	405,74 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162852		2020-11-05	04525	HYDRO QUEBEC	45 624,35 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
646 902 244 341	2020-10-29	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 060 466 172)	Maxime Marquis		289,29 \$
660 402 210 694	2020-11-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 040 260 067)	Maxime Marquis		700,56 \$
667 602 180 420	2020-11-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 071 169 070)	Maxime Marquis		33,48 \$
620 802 301 023	2020-11-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 410)	Maxime Marquis		3 366,47 \$
620 802 301 024	2020-11-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 451)	Maxime Marquis		5 490,59 \$
649 602 216 175	2020-10-01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 451)	Maxime Marquis		4 649,23 \$
621 702 296 315	2020-11-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 062 157 514)	Maxime Marquis		351,57 \$
638 802 266 052	2020-11-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 576)	Maxime Marquis		2 206,87 \$
638 802 266 051	2020-11-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 535)	Maxime Marquis		28 536,29 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162853		2020-11-05	03521	J.C. LANCTOT INC.	327,68 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1232437	2020-10-13	ACHAT DE TAPIS POUR L'ARENA (2020-1569)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-1569)	327,68 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162854		2020-11-05	59996	JEAN-PHILIPPE SINANIS	128,93 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201020	2020-10-20	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		128,93 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162855		2020-11-05	59268	KENT AUTOMOTIVE	314,53 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162855		2020-11-05	59268	KENT AUTOMOTIVE	314,53 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
9307940265	2020-10-14	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8575)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8575)	314,53 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162856		2020-11-05	04814	L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	931,08 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
150637	2020-08-12	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2020-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-9016)	346,53 \$
150910	2020-10-15	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2020-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-9016)	148,28 \$
150633	2020-08-12	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2020-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-9016)	44,83 \$
150618	2020-08-06	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2020-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-9016)	62,08 \$
150916	2020-10-16	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2020-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-9016)	77,57 \$
38142	2020-10-11	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2020-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-9016)	251,79 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162857		2020-11-05	04643	L.P. PHOTO (2000) INC	1 655,64 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
11982	2020-09-10	MANIPULATIONS D'IMAGES, CADRAGES ET AJUSTEMENTS - CULTURE (2020-6672)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2020-6672)	1 655,64 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162858		2020-11-05	01473	MARCEL RACINE ET FILS INC	1 309,70 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
112412	2020-10-05	SERVICE DE PLOMBIER AU 37 ABERDEEN (2020-6661)	Ghislain L'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6661)	1 309,70 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162859		2020-11-05	60001	MARIANNE-LUCIE ROY	25,00 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201027	2020-10-27	REMBOURSEMENT POUR VENTES D'ABRES	Marie-Eve Ferland		25,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162860		2020-11-05	59997	MATHIEU BAER	420,00 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201021-2	2020-10-21	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		270,00 \$
20201021	2020-10-21	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		150,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162861		2020-11-05	04279	MINISTRE DES FINANCES	313,00 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201104	2020-11-04	FRAIS DE CONTESTATION - DOSSIER R 505-32-038094-208	Cassandra Comin Bergor		313,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162862		2020-11-05	58571	PIANO TECHNIQUE MONTREAL	1 230,71 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162862		2020-11-05	58571	PIANO TECHNIQUE MONTREAL	1 230,71 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
3185	2020-09-15	RÉPARATION DE PIANO (2020-6667)	Josée Véronneau	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-6667)	402,42 \$
3159	2020-09-08	RÉPARATION DE PIANO (2020-6667)	Josée Véronneau	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-6667)	828,29 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162863		2020-11-05	59631	PIECES D'AUTO SUPER	1 293,20 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1-2071623	2020-10-15	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8590)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8590)	145,84 \$
1-2070545	2020-10-14	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8583)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8583)	1 147,36 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162864		2020-11-05	58843	PIERRE VISOCKIS	244,40 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201020	2020-10-20	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Dominique-Anne Soucie		244,40 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162865		2020-11-05	05062	Piquets Bertrand Inc.	222,77 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
12646	2020-10-14	ACHAT DE MATERIAUX POUR LE DENEIGEMENT (2020-1594)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-1594)	222,77 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162866		2020-11-05	05629	PLOMBERIE C.L. LANGLOIS INC.	528,89 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
013957	2020-09-03	MISE EN MARCHÉ DE LA CHAUDIERE DE L'HDV (2020-6681)	Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6681)	528,89 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162867		2020-11-05	05030	POWER-LINK INC.	37,94 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
FAC0000338253	2020-10-14	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8579)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8579)	37,94 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162868		2020-11-05	04683	QUEBEC LINGE (ARAMARK)	281,90 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
9002733969	2020-10-06	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2020-9047)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-9047)	140,26 \$
9002737771	2020-10-13	NETTOYAGE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2020-9047)	Sébastien Gravel	Ronald Laurin (2020-9047)	141,64 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162869		2020-11-05	04705	QUINCAILLERIE BERGER INC	229,36 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
0775321	2020-10-14	ACHAT DE MATÉRIAUX - PISCINE VOIE MARITIME (2020-6493)	Ghislain l'Écuyer	Ronald Laurin (2020-6493)	47,75 \$
0775386	2020-10-15	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2020-6316)	Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6316)	140,19 \$
0775352	2020-10-15	ACHAT DE MATÉRIAUX - PISCINE VOIE MARITIME (2020-6493)	Ghislain l'Écuyer	Ronald Laurin (2020-6493)	41,42 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162870		2020-11-05	00064	REGIME DE RETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE LONGUEUIL	63 167,76 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201030	2020-10-30	RÉGIME DE RETRAITE DES COLS BLANCS DE LA VILLE DE LONGUEUIL REMISE: MOIS OC	Maxime Marquis		63 167,76 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162871		2020-11-05	03126	RONA INC.	367,66 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
41040-12383731	2020-10-14	ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-6315)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-6315)	268,57 \$
41040-12383711	2020-10-14	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2020-6315)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-6315)	99,09 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162872		2020-11-05	04316	RONA INC. - BROSSARD	135,11 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
41460-12336721	2020-10-14	ACHAT DE MATÉRIEL (2020-6650)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-6650)	18,08 \$
41460-12296261	2020-10-14	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2020-1541)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2020-1541)	76,44 \$
41460-12338471	2020-10-15	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2020-6494)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6494)	40,59 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162873		2020-11-05	00061	SECTION LOCALE 307 DU SYNDICAT CANADIEN DE FONCTION PUBLIQUE	5 887,98 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201030	2020-10-30	COTISATIONS SYNDICALES COL BLEUS	Maxime Marquis		5 887,98 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162874		2020-11-05	05773	STATION SERVICE ALAIN BLONDEAU INC.	143,88 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
39035	2020-10-15	ACHAT DE PROPANE (2020-2513)	Sébastien Gravel	Vasco Morgado (2020-2513)	73,61 \$
39037	2020-10-15	ACHAT DE PROPANE (2020-2513)	Sébastien Gravel	Vasco Morgado (2020-2513)	70,27 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162875		2020-11-05	00117	MONTREAL GAZETTE	413,91 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201101	2020-11-01	ABONNEMENT ANNUEL (2020-6633)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2020-6633)	413,91 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162876		2020-11-05	50226	VILLE DE BROSSARD	4 026,00 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
202000-000000094	2020-10-16	RÉSEAU ÉTENDU PRIVÉ DU 15 SEPTEMBRE AU 14 OCTOBRE 2020	Maxime Marquis		1 051,24 \$
202000-000000096	2020-10-16	RÉPARTITION DE LA FACTURE MÉGALINK DE AOUT ET SEPTEMBRE 2020 SELON LA CLÉ I	Maxime Marquis		359,78 \$
202000-000000097	2020-10-16	SERVICE DE RELÈVE VDI - SEPTEMBRE 2020	Maxime Marquis		2 448,95 \$
202000-000000095	2020-10-16	LIEN INTERNET POUR L'AUGMENTATION DE SERVICE AUX CITOYENS (BIBLIOTHÈQUE, CI	Maxime Marquis		166,03 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement: 162877	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 60000	Nom: YVES ROBERT	Montant: 25,00 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	--------------------------

No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201027	2020-10-27	REMBOURSEMENT POUR VENTES D'ABRES	Marie-Eve Ferland		25,00 \$

No paiement: 162878	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 04525	Nom: HYDRO QUEBEC	Montant: 6 327,61 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------	-----------------------------

No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
673 902 157 599	2020-10-09	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		181,89 \$
648 702 227 192	2020-10-08	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		533,64 \$
668 502 455 889	2020-10-14	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		125,18 \$
628 902 273 430	2020-10-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		50,64 \$
647 802 221 988	2020-10-05	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		601,89 \$
611 802 371 043	2020-10-22	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		247,84 \$
687 402 069 504	2020-09-25	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		182,39 \$
648 702 223 767	2020-10-01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		16,92 \$
633 402 256 745	2020-09-30	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		481,79 \$
620 802 298 469	2020-10-27	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		463,48 \$
637 002 498 361	2020-10-20	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		2 166,14 \$
626 202 280 154	2020-10-23	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		574,96 \$
677 502 441 702	2020-09-24	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		250,25 \$
AJUSTEMENT 2	2020-11-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		(6 020,64 \$)
672 102 140 734	2020-09-10	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		98,30 \$
651 402 208 050	2020-09-18	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		65,17 \$
664 902 174 693	2020-09-23	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		243,11 \$
AJUSTEMENT 3	2020-11-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 451)	Maxime Marquis		2 401,41 \$
636 102 236 091	2020-09-08	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		44,02 \$
AJUSTEMENT	2020-11-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 001 133 493)	Maxime Marquis		3 619,23 \$

No paiement: 162880	Date: 2020-11-15	Référence Fourn.: 50148	Nom: VILLE DE LONGUEUIL	Montant: 5 607 314,75 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	---------------------------------

No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
QUOTE-PART 2020-4	2020-01-06	QUOTE-PART 2020 QUATRIÈME ET DERNIER VERSEMENT DE QUATRE			5 607 314,75

No paiement: 162881	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 58015	Nom: ACCESS INFORMATION MANAGEMENT OF CANADA (DOCU-DEPOT INC.)	Montant: 407,02 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	---	---------------------------

No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
NBS0499076	2020-09-30	SERVICE DE DECHIQUETAGE (2020-9106)	Cassandra Comin Bergor	Georges Pichet (2020-9106)	407,02 \$

No paiement: 162882	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 00137	Nom: AIR LIQUIDE CANADA INC	Montant: 108,63 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	------------------------------------	---------------------------

No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
72055771	2020-10-22	ACHAT DE MATERIEL DE SOUDURE (2020-8612)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8612)	108,63 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162883		2020-11-12	04802	BELL CANADA	65,15 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
4657829-28-10-20	2020-10-28	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		25,55 \$
4650898-28-10-20	2020-10-28	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		19,80 \$
4664719-25-10-20	2020-10-25	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		19,80 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162884		2020-11-12	59625	BOUCHERVILLE MITSUBISHI	41 749,44 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201006-3	2020-10-06	ACHAT DE VEHICULE ELECTRIQUE UNITE # 20191 (2020-1515)	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-1515)	41 749,44 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162885		2020-11-12	04186	CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	785,77 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
5085	2020-10-23	ACHAT DE MATÉRIEL - HORTICULTURE (2020-1615)	Ronald Laurin	Sylvain Cadieux (2020-1615)	785,77 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162886		2020-11-12	51695	CAPITALE ASSURANCES ET GESTION DU PATRIMOINE (LA)	64 634,30 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
R-0000336800	2020-10-31	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR NOVEMBRE 2020 (C	Robert Belliveau		41 348,62 \$
R-0000335957	2020-10-31	ASSURANCE COLLECTIVE POUR LA VILLE DE SAINT-LAMBERT POUR NOVEMBRE 2020 (C	Robert Belliveau		23 285,68 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162887		2020-11-12	54601	CLAUDINE MORIN	100,00 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201011	2020-10-11	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES	Marie-Eve Ferland		100,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162888		2020-11-12	04827	Clinique du Petit Moteur Rive-Sud Inc.	166,60 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
142948	2020-10-22	ACHAT DE MATÉRIEL - EMBELLISSEMENT (2020-6361)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6361)	166,60 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162889		2020-11-12	04790	CROIX-ROUGE CANADIENNE (DIVISION DU QUÉBEC)	33,00 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201030	2020-10-30	REMISE DE DONNS CROIX-ROUGE DU 20 SEPTEMBRE AU 24 OCTOBRE 2020	Maxime Marquis		33,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162890		2020-11-12	04790	CROIX-ROUGE CANADIENNE (DIVISION DU QUÉBEC)	619,01 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
CRC-272912	2020-10-14	AUTOCOLLANT ET ÉCUSSON CROIX ROUGE (2020-1560)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2020-1560)	619,01 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162891		2020-11-12	52876	DANIEL L HERITIER	1 569,44 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201106	2020-11-06	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - TROP PAYÉ PAR VENDEUR MOINS FRAIS D'A	Robert Belliveau		1 569,44 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162892		2020-11-12	95867	E-CYCLE SOLUTIONS	346,94 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
36076	2020-10-22	VALORISATION DES PHOTOCOPIEURS - FRAIS DE RECYCLAGE (2020-1602)	Maxime Marquis	Maxime Marquis (2020-1602)	346,94 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162893		2020-11-12	03306	EQUIPEMENTS PLANNORD LTEE	201 633,85 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
63889	2020-10-15	ACHAT D'UNE CHENILLETTE DE DENEIGEMENT DE TROTTOIR (2020-1547)	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-1547)	201 633,85 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162894		2020-11-12	95862	EXPERTISE NEUROSCIENCES INC.	4 311,56 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
23926	2020-10-15	EXPERTISE MEDICALE	Mélissa Mercure		4 311,56 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162895		2020-11-12	95852	FRANCE BACON	75,00 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201011	2020-10-11	SUBVENTION -REPLACEMENT D'UNE TOILETTE STANDARD	Marie-Eve Ferland		75,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162896		2020-11-12	60004	FRANCOISE SIMARD	34,60 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20200401	2020-04-01	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Dominique-Anne Soucie		34,60 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162897		2020-11-12	05310	HOPITAL VETERINAIRE ST-LAMBERT INC.	2 438,32 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
87125	2020-10-21	SERVICE ANIMALIER (2020-9010)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9010)	366,86 \$
87124	2020-10-21	SERVICE ANIMALIER (2020-9010)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9010)	539,75 \$
87123	2020-10-21	SERVICE ANIMALIER (2020-9010)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9010)	539,75 \$
87120	2020-10-19	SERVICE ANIMALIER (2020-9010)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9010)	448,89 \$
87122	2020-10-20	SERVICE ANIMALIER (2020-9010)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9010)	543,07 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162898		2020-11-12	04525	HYDRO QUEBEC	636,46 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
633 402 274 254	2020-11-09	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 049 891 888)	Maxime Marquis		280,76 \$
639 702 254 907	2020-11-02	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 049 855 461)	Maxime Marquis		125,56 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162898		2020-11-12	04525	HYDRO QUEBEC	636,46 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
656 802 213 932	2020-11-09	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 003 679 949)	Maxime Marquis		132,71 \$
643 302 256 297	2020-11-04	FRAIS D'ELECTRICITÉ 299 049 227 786	Maxime Marquis		97,43 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162899		2020-11-12	04579	INDUSTRIES QUEBEC BOLTS INC (LES)	1 706,64 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
224256	2020-10-23	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8600)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8600)	1 706,64 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162900		2020-11-12	95850	JACQUES SIROIS	2 386,44 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201111	2020-11-11	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - TROP PAYÉ PAR VENDEUR MOINS LES FRAIS	Robert Belliveau		2 386,44 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162901		2020-11-12	95851	JOLAINE PICARD	17 290,76 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201106	2020-11-06	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - TROP PAYÉ PAR O'CARROLL PADRAIG MOIN	Robert Belliveau		17 290,76 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162902		2020-11-12	58244	KATERI CAMPILLO	150,00 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201011	2020-10-11	SUBVENTION -REPLACEMENT D'UNE TOILETTE STANDARD	Marie-Eve Ferland		150,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162903		2020-11-12	00104	LECLERC SAUVE ARPENTEURS-GEOMETRES INC	1 707,38 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
6249-13524	2020-09-30	SERVICE D'ARPENTEUR GÉOMÈTRES - CERTIFICAT DE LOCALISATION (2020-4020)	Eric Painchaud	Éric Painchaud (2020-4020)	1 707,38 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162904		2020-11-12	04814	L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	278,26 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
150943	2020-10-22	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2020-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-9016)	278,26 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162905		2020-11-12	95853	LYSANNE COUTURE MINTAS	100,00 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201110	2020-11-10	SUBVENTION POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES	Marie-Eve Ferland		100,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162906		2020-11-12	95861	MCBS	4 329,95 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162906		2020-11-12	95861	MCBS	4 329,95 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1431	2020-10-22	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2020-6580)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6580)	1 322,21 \$
1432	2020-10-22	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2020-6581)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6581)	1 852,54 \$
1433	2020-10-22	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2020-6582)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6582)	1 155,20 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162907		2020-11-12	50006	PETITE CAISSE (GUYLAINE BENOIT)	209,29 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201110	2020-11-10	PETITE CAISSE (GUYLAINE BENOIT)	Maxime Marquis		209,29 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162908		2020-11-12	59631	PIECES D'AUTO SUPER	341,25 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1-2075224	2020-10-21	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-6658)	Sébastien Gravel	Sylvain Bujold (2020-6658)	341,25 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162909		2020-11-12	03621	PIECES D'EQUIPEMENT BERGOR INC	4 631,40 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
129055	2020-10-20	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-6659)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-6659)	475,77 \$
129037	2020-10-20	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8606)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8606)	4 155,63 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162910		2020-11-12	05062	Piquets Bertrand Inc.	259,84 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
12689	2020-10-22	ACHAT DE MATERIAUX POUR LOCALISATION DE PLANTATION (2020-1495)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2020-1495)	259,84 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162911		2020-11-12	05340	PPG ARCHITECTURAL CANADA INC.(AKZO NOBEL)	878,12 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
7484314229	2020-10-21	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2020-6499)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6499)	351,25 \$
7484311712	2020-10-20	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2020-6496)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6496)	526,87 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162912		2020-11-12	03293	PUROLATOR INC.	14,64 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
445972347	2020-11-06	SERVICE DE COURRIER	Maxime Marquis		4,88 \$
445913485	2020-10-30	SERVICE DE COURRIER	Maxime Marquis		9,76 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162913		2020-11-12	04705	QUINCAILLERIE BERGER INC	386,06 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
0775657	2020-10-20	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2020-6318)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6318)	3,39 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162913		2020-11-12	04705	QUINCAILLERIE BERGER INC	386,06 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
0775677	2020-10-20	ACHAT DE MATÉRIAUX - PISCINE VOIE MARITIME (2020-6493)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-6493)	64,22 \$
0775691	2020-10-20	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2020-6318)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6318)	16,96 \$
0774143	2020-09-24	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2020-6697)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-6697)	86,25 \$
0775832	2020-10-22	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2020-6583)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6583)	215,24 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162914		2020-11-12	95849	REAL DEMERS	635,29 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201111	2020-11-11	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - TROP PAYE PAR VENDEUR MOINS FRAIS D'A	Robert Belliveau		635,29 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162915		2020-11-12	50076	RESEAU ENVIRONNEMENT	252,95 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2000002935	2020-10-14	INSCRIPTION COLLOQUE D'AUTOMNE 2020 - LYDIA GALLICHAN JASMIN	Mélissa Mercure		252,95 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162916		2020-11-12	01882	RESSORTS LAPRAIRIE INC (LES)	1 629,39 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
63406	2020-10-21	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2020-8626)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8626)	1 629,39 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162917		2020-11-12	03236	ROGERS	114,09 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2230301527	2020-10-24	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		114,09 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162918		2020-11-12	03126	RONA INC.	748,42 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
41040-12398921	2020-10-22	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2020-6660)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6660)	748,42 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162919		2020-11-12	04316	RONA INC. - BROSSARD	686,68 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
41460-12352101	2020-10-22	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN DES RUES (2020-6360)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-6360)	80,71 \$
41460-12349561	2020-10-21	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-6656)	65,40 \$
41460-12355211	2020-10-23	ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-6584)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-6584)	251,54 \$
41460-12265381	2020-09-14	ACHAT DE PAILLIS POUR LA PLANTATION (2020-1499)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2020-1499)	266,28 \$
41460-12344601	2020-10-19	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8607)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8607)	22,75 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162920		2020-11-12	04913	Service d'entretien menager Vimont inc.	26 752,09 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
16275	2020-10-01	ENTRETIEN MÉNAGER AU 81 HOOPER - SEPTEMBRE 2020 (2020-4013)	Josée Véronneau	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-4013)	2 047,70 \$
16274	2020-10-01	ENTRETIEN MÉNAGER AU 600 OAK POUR SEPTEMBRE 2020 (2020-9074)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9074)	24 704,39 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162921		2020-11-12	59780	SIMON BOUCHARD	75,00 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201011	2020-10-11	SUBVENTION -REPLACEMENT D'UNE TOILETTE STANDARD	Marie-Eve Ferland		75,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162922		2020-11-12	59693	SIMON LEVESQUE GENDRON	75,00 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201011	2020-10-11	SUBVENTION -REPLACEMENT D'UNE TOILETTE STANDARD	Marie-Eve Ferland		75,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162923		2020-11-12	95848	SUCCESSION MADELEINE BONNEAU	1 390,22 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201111	2020-11-11	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - TROP PAYE PAR LA SUCCESSION MOINS FR/	Robert Belliveau		1 390,22 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162924		2020-11-12	54319	SUZANNE BORDELEAU	3 000,07 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201111	2020-11-11	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - TROP PAYÉ VS TAXES REVISEES	Robert Belliveau		3 000,07 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162925		2020-11-12	53579	SYLVIE LAGACE	142,86 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201102	2020-11-02	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		85,00 \$
20201102-1	2020-11-02	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		57,86 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162926		2020-11-12	02008	TECHNOLOGIES STAY CONNECTED INC. (LES)	3 598,72 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1540	2019-09-30	LICENCE ANNUELLE POUR BORNE IPAD - BIBLIOTHÈQUE - 1ER OCT 2019 AU 30 SEPT 202	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2020-6678)	1 799,36 \$
1708	2020-10-26	LICENCE ANNUELLE POUR BORNE IPAD - BIBLIOTHÈQUE - 1ER OCT 2020 AU 30 SEPT 202	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2020-6679)	1 799,36 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162927		2020-11-12	59691	THOMSON REUTERS CANADA	126,00 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
843156206	2020-10-02	MISE À JOUR DE LA LOI D'ACCES A L'INFORMATION	Cassandra Comin Bergor		126,00 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement: 162928	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 04852	Nom: TOSHIBA SOLUTION D'AFFAIRES	Montant: 36,10 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
AR3992064	2020-07-02	LECTURE DE COMPTEUR SUR COPIEUR (2019-9553)	Dominique-Anne Soucie	Michel Barbier (2019-9553)	36,10 \$
No paiement: 162929	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 04869	Nom: NAPA Longueuil (0077) Division de UAP Inc.	Montant: 170,83 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
077-088633	2020-10-19	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8578)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8578)	170,83 \$
No paiement: 162930	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 05443	Nom: UAP (TRACTION BOUCHERVILLE #717)	Montant: 176,21 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
717477473	2020-10-23	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8618)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8618)	176,21 \$
No paiement: 162931	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 04561	Nom: VEOLIA ES CANADA SERVICES INDUSTRIELS INC.	Montant: 2 959,73 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1140447	2020-10-21	DISPOSITION DES SOLIDES ET LIQUIDES HUILEUX (2020-1163)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-1163)	2 959,73 \$
No paiement: 162932	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 04724	Nom: VIDEOTRON	Montant: 76,84 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
00013815/01	2020-10-23	FRAIS DE TÉLÉDISTRIBUTION AU 55 ARGYLE	Maxime Marquis		76,84 \$
No paiement: 162933	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 50644	Nom: VILLE DE BOUCHERVILLE	Montant: 103,89 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
202020-300000020	2020-10-21	RÉPARTITION DE LA FACTURE MÉGALINK VOIX # 450 449 8100 D'OCTOBRE 2020 SELON L	Maxime Marquis		103,89 \$
No paiement: 162934	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 58542	Nom: ALINE DUPUIS	Montant: 55,24 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		55,24 \$
No paiement: 162935	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 54213	Nom: ANDREW MCGUIGAN	Montant: 220,16 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		220,16 \$
No paiement: 162936	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60005	Nom: AUDREY TURCOTTE	Montant: 105,15 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		105,15 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement: 162937	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 59200	Nom: CARLOS JUAN QUINTANA	Montant: 166,03 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		166,03 \$
No paiement: 162938	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60006	Nom: CAROLE PILON	Montant: 161,77 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		161,77 \$
No paiement: 162939	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60007	Nom: CAROLINE FERRANDO	Montant: 211,44 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		211,44 \$
No paiement: 162940	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60008	Nom: CAROLINE MEROZ	Montant: 207,41 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		207,41 \$
No paiement: 162941	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60009	Nom: CHANTAL BEAULIEU	Montant: 115,11 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		115,11 \$
No paiement: 162942	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60010	Nom: CHANTAL DUFORT	Montant: 176,54 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		176,54 \$
No paiement: 162943	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60011	Nom: DANIEL DOLHA	Montant: 139,46 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		139,46 \$
No paiement: 162944	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60012	Nom: DANIELLE RENE	Montant: 205,40 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		205,40 \$
No paiement: 162945	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 54181	Nom: DIANE ROZYCKI	Montant: 117,53 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		117,53 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement: 162946	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60013	Nom: ELLIOT MCKEOWN	Montant: 81,92 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie	Payé au fournisseur 81,92 \$
No paiement: 162947	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60014	Nom: FREDERICK LEVASSEUR	Montant: 66,41 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie	Payé au fournisseur 66,41 \$
No paiement: 162948	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 54132	Nom: GERALD BUSH	Montant: 41,92 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie	Payé au fournisseur 41,92 \$
No paiement: 162949	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 58775	Nom: GILLES LANIEL	Montant: 71,30 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie	Payé au fournisseur 71,30 \$
No paiement: 162950	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60015	Nom: IAN FONTAINE	Montant: 205,40 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie	Payé au fournisseur 205,40 \$
No paiement: 162951	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 58846	Nom: ILONA ZIMANY	Montant: 33,30 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie	Payé au fournisseur 33,30 \$
No paiement: 162952	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 58849	Nom: ISABELLE GAUTHIER	Montant: 107,92 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie	Payé au fournisseur 107,92 \$
No paiement: 162953	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 51890	Nom: JANOU-EVE LEGUERRIER	Montant: 81,35 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie	Payé au fournisseur 81,35 \$
No paiement: 162954	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 54033	Nom: JEAN-FRANCOIS DESHAIES	Montant: 55,04 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie	Payé au fournisseur 55,04 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement: 162955	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 58817	Nom: JEAN-GUY PREVOST	Montant: 38,79 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		38,79 \$
No paiement: 162956	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60016	Nom: JILL RAY	Montant: 141,04 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		141,04 \$
No paiement: 162957	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 58489	Nom: JUAN BARAYBAR	Montant: 45,84 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		45,84 \$
No paiement: 162958	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 51966	Nom: LAURENT GUERARD	Montant: 141,12 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		141,12 \$
No paiement: 162959	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 58820	Nom: LISE RAYMOND	Montant: 55,24 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		55,24 \$
No paiement: 162960	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60017	Nom: LOUISE PILON	Montant: 90,89 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		90,89 \$
No paiement: 162961	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60018	Nom: LOUIS-PATRICK HARAOU	Montant: 181,52 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		181,52 \$
No paiement: 162962	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60019	Nom: MARC-ANDRE GIGUERE	Montant: 96,85 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		96,85 \$
No paiement: 162963	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60020	Nom: MARCEL LABBE	Montant: 57,05 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		57,05 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement: 162964	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 52286	Nom: MARIE LACHANCE	Montant: 171,16 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		171,16 \$
No paiement: 162965	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 58942	Nom: MARIE-CLAIRE HURTUBISE	Montant: 106,56 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		106,56 \$
No paiement: 162966	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 57873	Nom: MARIE-THERESE BELLAVANCE	Montant: 122,84 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		122,84 \$
No paiement: 162967	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 58937	Nom: MARYSE GUAY	Montant: 101,08 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		101,08 \$
No paiement: 162968	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 59037	Nom: MARYVONNE OUELLETTE	Montant: 146,10 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		146,10 \$
No paiement: 162969	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60022	Nom: MICHELE QUINTIN	Montant: 143,34 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		143,34 \$
No paiement: 162970	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 58931	Nom: MONIQUE GIRARD	Montant: 51,72 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		51,72 \$
No paiement: 162971	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60023	Nom: NAOMI WISEMAN-BEESE	Montant: 174,33 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		174,33 \$
No paiement: 162972	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60028	Nom: NICOLE FORTIER	Montant: 136,34 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		136,34 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement: 162973	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 58490	Nom: PAULE BARIL	Montant: 57,98 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie	Payé au fournisseur 57,98 \$
No paiement: 162974	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 58499	Nom: PIERRE BASTIEN	Montant: 167,68 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie	Payé au fournisseur 167,68 \$
No paiement: 162975	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 58545	Nom: RICHARD ELSON	Montant: 7,84 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie	Payé au fournisseur 7,84 \$
No paiement: 162976	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 58503	Nom: ROZALIA BENEDEK SZITTNER	Montant: 68,17 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie	Payé au fournisseur 68,17 \$
No paiement: 162977	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 58541	Nom: RUTH DUPRE	Montant: 13,32 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie	Payé au fournisseur 13,32 \$
No paiement: 162978	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60024	Nom: SPENCER DALTON	Montant: 142,23 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie	Payé au fournisseur 142,23 \$
No paiement: 162979	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60025	Nom: VANESSA GRIMAUD	Montant: 159,08 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie	Payé au fournisseur 159,08 \$
No paiement: 162980	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 58803	Nom: VANESSA NAWROT	Montant: 12,75 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie	Payé au fournisseur 12,75 \$
No paiement: 162981	Date: 2020-11-11	Référence Fourn.: 60026	Nom: YIN CHOW TAM	Montant: 243,66 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie	Payé au fournisseur 243,66 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162982		2020-11-11	60027	ZAHRA DAOUD BARKAT	242,99 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
B-CITI-20201110	2020-11-10	REMBOURSEMENT - ABONNEMENTS B-CITI - NON RÉSIDENT	Dominique-Anne Soucie		242,99 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162983		2020-11-20	60035	ALAIN ROBERGE	73,20 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201109	2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		73,20 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162984		2020-11-20	59377	ALINE BORET	127,50 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201112	2020-11-12	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		127,50 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162985		2020-11-20	04802	BELL CANADA	3 482,08 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
9236529-04-11-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		1 844,75 \$
6711443-01-11-20	2020-11-01	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		76,19 \$
9236576-04-11-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		21,52 \$
6711336-01-11-20	2020-11-01	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		59,40 \$
9236612-04-11-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		21,52 \$
6714803-01-11-20	2020-11-01	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		19,80 \$
6719680-01-11-20	2020-11-01	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		19,95 \$
9236514-04-11-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		124,07 \$
9238621-04-11-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		830,67 \$
9236554-04-11-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		64,41 \$
9236510-04-11-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		99,03 \$
9236601-04-11-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		21,52 \$
9236582-04-11-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		21,52 \$
9236575-04-11-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		21,52 \$
9236579-04-11-20	2020-11-04	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		176,81 \$
6713324-01-11-20	2020-11-01	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		59,40 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162986		2020-11-20	500104	BELL CANADA	10,63 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
41361628-01-11-20	2020-11-01	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		10,63 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162987		2020-11-20	50103	BELL CANADA	227,65 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement: 162987	Date: 2020-11-20	Référence Fourn.: 50103	Nom: BELL CANADA	Montant: 227,65 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
517682929-01-11-20	2020-11-01	FRAIS DE TÉLÉPHONE	Maxime Marquis		227,65 \$
No paiement: 162988	Date: 2020-11-20	Référence Fourn.: 58988	Nom: BENEDICTE MELLET	Montant: 242,84 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201112	2020-11-12	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		242,84 \$
No paiement: 162989	Date: 2020-11-20	Référence Fourn.: 59312	Nom: BOUCLETTE	Montant: 977,29 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1516	2020-10-01	SPECTACLE - BOUCLETTE MISSION AU PÔLE NORD (2020-6729)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2020-6729)	977,29 \$
No paiement: 162990	Date: 2020-11-20	Référence Fourn.: 04186	Nom: CANADIAN TIRE CORPORATION LTD	Montant: 999,11 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
5154	2020-11-06	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2020-1647)	Sylvain Cadieux	Ronald Laurin (2020-1647)	163,73 \$
5087	2020-10-26	ACHAT DE MATERIEL POUR LES ROULOTTES - COVID-19 (2020-1622)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-1622)	769,87 \$
5090	2020-10-27	ACHAT D'UNE TABLE PLIANTE POUR L'ENVIRONNEMENT (2020-1629)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2020-1629)	65,51 \$
No paiement: 162991	Date: 2020-11-20	Référence Fourn.: 02488	Nom: CANUPEASE	Montant: 1 990,22 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
8400	2020-10-28	ACHAT D'UN ABRI EXTERIEUR AVEC MURS ET SAC DE TRANSPORT (2020-1628)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2020-1628)	1 990,22 \$
No paiement: 162992	Date: 2020-11-20	Référence Fourn.: 04375	Nom: CEGEP DE SAINT-LAURENT	Montant: 908,30 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
14114	2020-11-03	FORMATION À DISTANCE - OPA POUR LES GESTIONNAIRES	Mélissa Mercure		908,30 \$
No paiement: 162993	Date: 2020-11-20	Référence Fourn.: 00477	Nom: CENTRE DE JARDIN BROSSARD INC	Montant: 778,18 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
109002163	2020-10-27	ACHAT DE PLANTATION POUR LE PROJET 18GN01-C (2020-6362)	Vasco Morgado	Georges Pichet (2020-6362)	778,18 \$
No paiement: 162994	Date: 2020-11-20	Référence Fourn.: 58536	Nom: CHRISTIANE ST-JEAN	Montant: 73,20 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201109	2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		73,20 \$
No paiement: 162995	Date: 2020-11-20	Référence Fourn.: 60033	Nom: CLAUDETTE LANEUVILLE	Montant: 73,20 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162995		2020-11-20	60033	CLAUDETTE LANEUVILLE	73,20 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201109	2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		73,20 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162996		2020-11-20	04827	Clinique du Petit Moteur Rive-Sud Inc.	743,34 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
143454	2020-11-06	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8650)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8650)	743,34 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162997		2020-11-20	60031	DANIELLE DURAND	73,20 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201109	2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		73,20 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162998		2020-11-20	60037	DANIELLE SAVAGE	73,20 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201109	2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		73,20 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
162999		2020-11-20	60041	DOMINIQUE GELINAS	127,50 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201112	2020-11-12	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		127,50 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
163000		2020-11-20	04139	DUNTON RAINVILLE S.E.N.C.R.L.	22 093,71 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
371965	2020-10-30	SERVICES PROFESSIONNELS - DROIT MUNICIPAL - DOSSIER 97397	Cassandra Comin Bergor		2 289,44 \$
371960	2020-10-29	SERVICES PROFESSIONNELS - PARC JEAN DRAPEAU	Georges Pichet		12 705,71 \$
371963	2020-10-30	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2020 - DOSSIER 96443	Cassandra Comin Bergor		4 101,16 \$
370048	2020-09-30	SERVICES PROFESSIONNELS - PARC JEAN DRAPEAU	Georges Pichet		2 919,22 \$
371964	2020-10-30	SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2020 - DOSSIER 96944	Cassandra Comin Bergor		78,18 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
163001		2020-11-20	59167	ENERGERE INC	2 065,86 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
5775	2020-08-31	FOURNITURE DE LUMINAIRES (2020-1283)	Simon Bédard-Goulet	Georges Pichet (2020-1283)	2 065,86 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
163002		2020-11-20	05531	EQUIFAB inc.	3 849,68 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
131731	2020-09-30	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2020-8594)	Sébastien Gravel	Georges Pichet (2020-8594)	3 849,68 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:	Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
163003	2020-11-20	04753	EQUIPEMENTS INOTRAC INC	1 267,53 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
FCD0005816	2020-11-06	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8656)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8656)	1 267,53 \$
No paiement:	Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
163004	2020-11-20	03734	FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES	346,50 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
FAC0020746	2020-10-28	ABONNEMENT MEMBRE 2020 - RECUEIL "LE REGLEMENT MUNICIPAL"	Cassandra Comin Bergor		346,50 \$
No paiement:	Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
163005	2020-11-20	60039	FRANCINE DESCOTEAUX	60,71 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201112	2020-11-12	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		60,71 \$
No paiement:	Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
163006	2020-11-20	05310	HOPITAL VETERINAIRE ST-LAMBERT INC.	366,86 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
87126	2020-10-26	SERVICE ANIMALIER (2020-9010)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9010)	366,86 \$
No paiement:	Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
163007	2020-11-20	04525	HYDRO QUEBEC	297,03 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
627 102 290 473	2020-11-10	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 049 891 870)	Maxime Marquis		129,71 \$
694 601 855 541	2020-11-16	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 056 757 162)	Maxime Marquis		107,76 \$
635 202 277 275	2020-11-13	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ (299 054 867 633)	Maxime Marquis		59,56 \$
No paiement:	Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
163008	2020-11-20	52177	JULIE DONTIGNY	132,60 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201117	2020-11-17	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - SL1903180 PLUS INTERET VERSE DE 19.64\$	Maxime Marquis		132,60 \$
No paiement:	Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
163009	2020-11-20	95847	KANYIKA MANGACHI	9 006,06 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201117	2020-11-17	REMBOURSEMENT DE TAXES FONCIÈRES - TROP PAYE MOINS LES FRAIS D'ADMINISTRA	Maxime Marquis		9 006,06 \$
No paiement:	Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:	
163010	2020-11-20	59963	KARINE RACICOT	66,50 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201109	2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		30,00 \$
20201105	2020-11-05	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		36,50 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
163011		2020-11-20	04814	L'EQUIPEUR (6386563 CANADA INC.)	953,88 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
150986	2020-10-29	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2020-9101)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Ronald Laurin (2020-9101)	92,79 \$
38237	2020-11-02	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2020-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-9016)	163,44 \$
150983	2020-10-29	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2020-9101)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Ronald Laurin (2020-9101)	108,60 \$
150980	2020-10-28	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2020-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-9016)	435,24 \$
151005	2020-11-02	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2020-9016)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-9016)	153,81 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
163012		2020-11-20	60030	LISE COLLETTE	73,20 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201109	2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		73,20 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
163013		2020-11-20	01002	LOCATION D AUTOS ET CAMIONS DISCOUNT	1 017,07 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
7394033815	2020-11-05	LOCATION DE VEHICULE (2020-8257)	Sébastien Gravel	Ronald Laurin (2020-8257)	1 017,07 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
163014		2020-11-20	95846	LOUISE DESPATIE	8,00 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201105	2020-11-05	REMBOURSEMENT - SPECTACLE ANNULÉ - COVID-19	Josée Véronneau		8,00 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
163015		2020-11-20	52471	LOUISE LEPAGE	73,20 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201109	2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		73,20 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
163016		2020-11-20	04643	L.P. PHOTO (2000) INC	201,21 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
12027	2020-10-31	SERVICE DE PHOTOGRAPHE - SEANCE DE PORTRAITS D'ERIC PAINCHAUD (2020-4006)	Catherine Langevin	Catherine Langevin (2020-4006)	201,21 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
163017		2020-11-20	01082	LRP LONGUEUIL REPRO-PLAN	20,13 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
113816	2020-10-23	REPRODUCTIONS DE PLANS	Julie Larose		20,13 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
163018		2020-11-20	01248	MANDERLEY TURF PRODUCTS INC.	666,83 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
INV-BRO87655	2020-10-26	ACHAT DE SEMENCE (2020-6670)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6670)	666,83 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
163019		2020-11-20	02312	MARTECH INC		3 257,54 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur	
184522	2020-10-30	ACHAT DE MATÉRIEL - BRIGADIER (2020-6192)	Jean-François Blanchette	Vasco Morgado (2020-6192)	344,36 \$	
184598	2020-11-04	ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-1626)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-1626)	2 913,18 \$	
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
163020		2020-11-20	52136	MARTINE BRUNELLE		188,21 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur	
20201112	2020-11-12	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		188,21 \$	
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
163021		2020-11-20	60032	MAXIME JACOTTIN		73,20 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur	
20201109	2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		73,20 \$	
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
163022		2020-11-20	95861	MCBS		2 914,62 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur	
1434	2020-10-22	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2020-6307)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6307)	2 371,36 \$	
1435	2020-10-22	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2020-6307)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6307)	543,26 \$	
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
163023		2020-11-20	04803	MESSER (LINDE CANADA LIMITED)		258,63 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2102958265	2020-10-27	GAZ PIÈCES ET ÉQUIPEMENTS DIVERS (2020-8648)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8648)	228,23 \$	
2102977987	2020-10-29	GAZ PIÈCES ET ÉQUIPEMENTS DIVERS (2020-6686)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-6686)	30,40 \$	
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
163024		2020-11-20	05222	MEUBLES LÉON LTD. LONGUEUIL		3 408,55 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur	
10300LGKGQL	2020-10-30	ACHAT DE REFRIGERATEURS POUR LES ROULOTTES - COVID (2020-1635)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-1635)	3 408,55 \$	
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
163025		2020-11-20	60036	MICHELINE SABOURIN		73,20 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur	
20201109	2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		73,20 \$	
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
163026		2020-11-20	52265	MIREILLE LAFRANCE		109,80 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur	
20201109	2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		109,80 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement: 163027	Date: 2020-11-20	Référence Fourn.: 54521	Nom: MORNEAU SHEPELL LTD	Montant: 448,72 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1281140	2020-11-03	PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS	Mélissa Mercure		448,72 \$
No paiement: 163028	Date: 2020-11-20	Référence Fourn.: 59760	Nom: MUNICONSEIL AVOCATS	Montant: 289,52 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
11483	2020-11-01	SERVICES PROFESSIONNELS - AVIS DE RÉSERVE 287410-02	Cassandra Comin Bergor		289,52 \$
No paiement: 163029	Date: 2020-11-20	Référence Fourn.: 58871	Nom: NANCY BEATON	Montant: 73,20 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201109	2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		73,20 \$
No paiement: 163030	Date: 2020-11-20	Référence Fourn.: 59322	Nom: NATHALIE COUTU	Montant: 360,00 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
009	2020-10-08	ENSEIGNEMENT DE COURS (2020-6715)	Eric Carignan	Éric Carignan (2020-6715)	360,00 \$
No paiement: 163031	Date: 2020-11-20	Référence Fourn.: 05955	Nom: ORIZON MOBILE	Montant: 2 132,27 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
947895	2020-10-30	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2020-8632)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8632)	173,27 \$
946692	2020-10-29	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2020-6687)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-6687)	1 959,00 \$
No paiement: 163032	Date: 2020-11-20	Référence Fourn.: 60040	Nom: PASCALE FILLION	Montant: 60,71 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201112	2020-11-12	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		60,71 \$
No paiement: 163033	Date: 2020-11-20	Référence Fourn.: 59631	Nom: PIECES D'AUTO SUPER	Montant: 153,54 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1-2081063	2020-10-29	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8642)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8642)	45,92 \$
1-2077995	2020-10-26	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8625)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8625)	107,62 \$
No paiement: 163034	Date: 2020-11-20	Référence Fourn.: 05641	Nom: PONT ROULANT NATIONAL INC.	Montant: 551,88 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
019720	2020-11-06	INSPECTION ET CERTIFICATION DE PALAN (2020-8666)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8666)	551,88 \$
No paiement: 163035	Date: 2020-11-20	Référence Fourn.: 04705	Nom: QUINCAILLERIE BERGER INC	Montant: 664,21 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
163035		2020-11-20	04705	QUINCAILLERIE BERGER INC	664,21 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
0776380	2020-10-30	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2020-6507)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6507)	629,89 \$
0776335	2020-10-30	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2020-6506)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6506)	25,18 \$
0776372	2020-10-30	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE (2020-6682)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6682)	9,14 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
163036		2020-11-20	60029	RITA ALAIN	73,20 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201109	2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		73,20 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
163037		2020-11-20	04316	RONA INC. - BROSSARD	744,52 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
41460-12374901	2020-11-03	ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-6594)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6594)	65,49 \$
41460-12380161	2020-11-05	ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-6598)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-6598)	168,23 \$
41460-12375221	2020-11-03	ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-6699)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2020-6699)	61,94 \$
41460-12377361	2020-11-04	ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-6597)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-6597)	237,85 \$
41460-12363451	2020-10-28	ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-6588)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-6588)	56,25 \$
41460-12363441	2020-10-28	ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-6587)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Ecuyer (2020-6587)	113,84 \$
41460-12379951	2020-11-05	ACHAT DE MATÉRIAUX (2020-6365)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-6365)	40,92 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
163038		2020-11-20	59942	ROXANNE COURNOYER	60,71 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201112	2020-11-12	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		60,71 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
163039		2020-11-20	03772	SCHINDLER ELEVATOR CORPORATION	375,59 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
8300819700	2020-11-01	ENTRETIEN DE L'ASCENSEUR AU 600 OAK (2020-9018)	Ghislain l'Ecuyer	Jean-François Bernier (2020-9018)	375,59 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
163040		2020-11-20	03004	SOLUTIONS ALTERNATIVES ENVIRONNEMENT INC	569,13 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
8460	2020-10-28	FORMATION - INSPECTION DES ARBRES EN MILIEU URBAIN	Mélissa Mercure		569,13 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
163041		2020-11-20	03261	SUD ELECTRIQUE INC	922,68 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
35217	2020-10-27	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2020-8636)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8636)	465,65 \$
35215	2020-10-26	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8636)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8636)	457,03 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur	
163042		2020-11-20	60034	SUZANNE MARION		73,20 \$
20201109	2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		73,20 \$	
163043		2020-11-20	60042	SYLVIE LAMARRE		121,42 \$
20201112	2020-11-12	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Eric Carignan		121,42 \$	
163044		2020-11-20	03568	TECHNI DATA PERFORMANCE INC		4 685,23 \$
F007965	2020-10-25	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE	Mélissa Mercure		2 834,13 \$	
F007966	2020-10-25	FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE	Mélissa Mercure		1 851,10 \$	
163045		2020-11-20	05930	ULINE CANADA CORPORATION		419,03 \$
7227614	2020-09-21	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2020-1549)	Martin Latulippe	Martin Latulippe (2020-1549)	56,35 \$	
7195933	2020-09-15	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2020-1528)	Maxime Marquis	J.Robert Belliveau (2020-1528)	73,60 \$	
7252477	2020-09-25	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2020-1561)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2020-1561)	289,08 \$	
163046		2020-11-20	04272	UNIVERSITE LAVAL		1 455,00 \$
00589453	2020-11-06	RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT AU RVM WEB (2020-6701)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2020-6701)	1 455,00 \$	
163047		2020-11-20	04724	VIDEOTRON		71,14 \$
00006332/01	2020-10-30	SERVICE DE TÉLÉDISTRIBUTION AU 600 OAK	Maxime Marquis		71,14 \$	
163048		2020-11-20	60000	YVES ROBERT		73,20 \$
20201109	2020-11-09	REMBOURSEMENT - INSCRIPTION AUX LOISIRS	Josée Véronneau		73,20 \$	
S13424		2020-11-05	05888	ADAM SERVICES		663,98 \$
2020-0880	2020-10-11	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2020-6638)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-6638)	663,98 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13425		2020-11-05	04838	AREO-FEU	321,93 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
F0024718	2020-10-13	PIÈCES/MATÉRIAUX - RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2020-6199)	Jean-François Blanchette	Sylvain Bujold (2020-6199)	321,93 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13426		2020-11-05	00375	ASSOCIATION DE SOCCER DE SAINT-LAMBERT	21 649,22 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201001	2020-10-01	4E VERSEMENTS - SELON ENTENTE - RESPONSABILITÉ DES TACHES D'APPARITEUR PLA	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-9599)	21 649,22 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13427		2020-11-05	01852	BELANGER SAUVE AVOCATS	5 437,72 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
388695	2020-10-05	HONORAIRES PROFESSIONNELS - DOSSIER 201490/26	Cassandra Comin Bergor		1 297,68 \$
386531	2020-07-07	HONORAIRES PROFESSIONNELS - DOSSIER 201490/26	Cassandra Comin Bergor		805,77 \$
0000387061	2020-07-20	HONORAIRES PROFESSIONNELS - DOSSIER 201490/2	Cassandra Comin Bergor		1 954,57 \$
0000388330	2020-09-17	HONORAIRES PROFESSIONNELS - DOSSIER 201490/2	Cassandra Comin Bergor		1 379,70 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13428		2020-11-05	05131	CIMA+ S.E.N.C.	19 189,33 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
22013419	2020-10-16	SERVICES PROFESSIONNELS - PLAN DE MOBILITÉ DURABLE (2019-9649)	Eric Painchaud	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-9649)	19 189,33 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13429		2020-11-05	04640	CONSTRUCTION DJL INC	2 879,12 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2020 18056906	2020-10-16	SERVICE DE REBUT-BÉTON ET OU ASPHALTE (2020-1153)	Sylvain Bujold	Ronald Laurin (2020-1153)	139,90 \$
2020 18054576	2020-10-15	ASPHALTE ROUTIER (2020-6666)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-6666)	563,71 \$
2020 18055122	2020-10-15	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2020-1153)	459,07 \$
2020 18054579	2020-10-15	ASPHALTE ROUTIER (2020-6666)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-6666)	59,47 \$
2020 18054578	2020-10-15	ASPHALTE ROUTIER (2020-6666)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-6666)	181,47 \$
2020 18054281	2020-10-13	SERVICE DE REBUT-BÉTON ET OU ASPHALTE (2020-1153)	Sylvain Bujold	Ronald Laurin (2020-1153)	84,02 \$
2020 18054574	2020-10-15	ASPHALTE ROUTIER (2020-6666)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-6666)	410,15 \$
2020 18054296	2020-10-14	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2020-1153)	629,37 \$
2020 18054575	2020-10-15	ASPHALTE ROUTIER (2020-6666)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-6666)	319,40 \$
2020 18054572	2020-10-15	ASPHALTE ROUTIER (2020-6666)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-6666)	22,58 \$
2020 18054573	2020-10-15	ASPHALTE ROUTIER (2020-6666)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-6666)	9,98 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13430		2020-11-05	03225	EQUIPEMENT MEDICAL RIVE-NORD INC	3 341,18 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
134301	2020-10-13	ACHAT DE MASQUES 3 PLIS (2020-1587)	Mélissa Mercure	Ronald Laurin (2020-1587)	3 084,79 \$
134450	2020-10-15	ACHAT DE TROUSSE DE PREMIERS SOINS (2020-1607)	Mélissa Mercure	Maxime Marquis (2020-1607)	256,39 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement: S13431	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 05892	Nom: EQUIPEMENTS GST GAZ SOUDURE TECH	Montant: 161,77 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
32806	2020-10-14	ACHAT DE PROPANE (2020-6639)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-6639)	161,77 \$
No paiement: S13432	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 03297	Nom: EQUIPEMENTS MARSHALL LTEE (LES)	Montant: 1 786,68 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
INV262512	2020-10-12	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8547)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8547)	1 786,68 \$
No paiement: S13433	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 05560	Nom: EXCAVATION CIVILPRO INC.	Montant: 1 371 626,68 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
003690	2020-10-14	20GN01-2 DECOMPTE NO 2B TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE RIVERSIDE (AGGLO) (2020-9	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9081)	137 444,37 \$
003689	2020-10-14	DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 2A - RÉFECTIONS DES INFRASTRUCTURES RUE RIVERSID	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9081)	1 234 182,31 \$
No paiement: S13434	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 03039	Nom: FAUCHER INDUSTRIES	Montant: 82,27 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1595278	2020-10-14	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8574)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8574)	22,14 \$
1595349	2020-10-14	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8574)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8574)	60,13 \$
No paiement: S13435	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 00567	Nom: GENERAL BEARING SERVICE INC	Montant: 39,23 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
400486	2020-10-15	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8587)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8587)	39,23 \$
No paiement: S13436	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 59082	Nom: GFL ENVIRONMENTAL INC.	Montant: 224,20 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
M30015585601	2020-10-17	MATIÈRES RÉSIDUELLES (RÉSIDUS ULTIMES) - COLLECTE RÉGULIÈRE ET TRANSPORT (Marie-Eve Ferland		224,20 \$
No paiement: S13437	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 05124	Nom: Groupe ABS Inc.	Montant: 2 955,39 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
132814	2020-10-16	ANALYSE DE SOL - PARC UNION (2020-9082)	Eric Painchaud	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9082)	2 955,39 \$
No paiement: S13438	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 59108	Nom: IMPRESSION NUMERIX INC.	Montant: 6 392,61 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
61467	2020-08-24	IMPRESSION DU MAGAZINE MUNICIPAL (2019-2012)	Catherine Langevin		6 392,61 \$
No paiement: S13439	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 04555	Nom: INDUSTRIES GARANTIES LTEE (LES)	Montant: 402,99 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13439		2020-11-05	04555	INDUSTRIES GARANTIES LTEE (LES)	402,99 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
S 59578	2020-10-08	APPEL DE SERVICE A LA BIBLIOTHEQUE (2020-6663)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6663)	402,99 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13440		2020-11-05	00613	INSIGHT CANADA INC	1 270,91 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
721293151	2020-10-11	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2020-1600)	Maxime Marquis	Maxime Marquis (2020-1600)	1 270,91 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13441		2020-11-05	04179	INTER BOUCHERVILLE INC	1 723,88 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
799695	2020-10-16	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8593)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8593)	591,57 \$
799694	2020-10-15	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8585)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8585)	940,81 \$
799702	2020-10-15	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8585)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8585)	191,50 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13442		2020-11-05	04387	J P COTE ET FRERES (1980) LTEE	1 854,96 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1-1471375	2020-10-13	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8608)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8608)	827,68 \$
1-1471495	2020-10-14	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8582)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8582)	141,35 \$
1-1471863	2020-10-15	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8584)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8584)	885,93 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13443		2020-11-05	04119	LIBRAIRIE LE FURETEUR	2 887,57 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
166286	2020-10-14	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	57,59 \$
166287	2020-10-14	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	99,59 \$
166300	2020-10-14	RETOUR DE LIVRES (CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 166130)	Elizabeth Jacques		(45,10 \$)
166299	2020-10-14	RETOUR DE LIVRES (CRÉDIT EN RÉFÉRENCE DE LA FACTURE 166067)	Elizabeth Jacques		(35,65 \$)
166222	2020-10-14	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	31,40 \$
166211	2020-10-13	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	1 012,62 \$
166210	2020-10-13	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	1 012,83 \$
166213	2020-10-13	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	190,89 \$
166212	2020-10-13	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	36,70 \$
166221	2020-10-14	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	526,70 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13444		2020-11-05	04319	LOCATION SAUVAGEAU	1 286,57 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
M266434-04	2020-09-01	LOCATION DE VÉHICULE (2020-8297)	Sébastien Gravel	Ronald Laurin (2020-8297)	1 286,57 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
S13445		2020-11-05	05775	MBM EXTERMINATION INC.		120,72 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur	
5852	2020-10-15	GESTION PARASITAIRE (2019-9000)	Ghislain l'Ecuyer	Jean-François Bernier (2019-9000)	120,72 \$	
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
S13446		2020-11-05	00023	NADEAU FORESTERIE URBAINE INC.		560,51 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur	
2008241	2020-08-24	EXPERTISE D'ARBRES AU 171 HICKSON (2020-1408)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2020-1408)	560,51 \$	
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
S13447		2020-11-05	04199	NAVADA LTÉE		1 305,09 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur	
268083	2020-10-14	ENTRETIEN DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION À L'ARÉNA (2020-9094)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-9094)	781,95 \$	
269244	2020-10-15	ENTRETIEN DES SYSTEMES DE REFRIGERATION A L'ARENA (2020-9094)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-9094)	523,14 \$	
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
S13448		2020-11-05	03499	NOVEXCO (RUBANCO LTEE)		315,10 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur	
403768554	2020-10-16	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2020-1613)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-1613)	315,10 \$	
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
S13449		2020-11-05	01304	PARAGRAPHE LIBRAIRIE		134,34 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur	
209743	2020-10-16	ACHAT DE LIVRES (2020-1058)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet (2020-1058)	12,59 \$	
209742	2020-10-16	ACHAT DE LIVRES (2020-1058)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet (2020-1058)	121,75 \$	
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
S13450		2020-11-05	51529	PG SOLUTIONS INC.		2 566,24 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur	
STD40653	2020-10-14	BANQUE DE SERVICES PRÉPAYÉS (2020-4023)	Robert Belliveau	Maxime Marquis (2020-4023)	2 566,24 \$	
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
S13451		2020-11-05	00196	PNEUS BELISLE BOUCHERVILLE INC.		1 069,51 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur	
F0201951 00	2020-10-16	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8589)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8589)	482,79 \$	
F0201950 00	2020-10-16	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8589)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8589)	586,72 \$	
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:		Montant:
S13452		2020-11-05	50007	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES (POSTES CANADA)		2 320,70 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur	
9747232875	2020-10-13	DISTRIBUTION DU MAGAZINE D'OCTOBRE 2020	Maxime Marquis		2 320,70 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13453		2020-11-05	04706	QUINCAILLERIE DEMERS INC	272,38 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
0497288	2020-10-14	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8544)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8544)	98,54 \$
0497289	2020-10-14	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN DES RUES (2020-6643)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-6643)	173,84 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13454		2020-11-05	00950	RELIURE TRAVACTION (1991) INC	345,44 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
113885	2020-10-14	RELIURE DE VOLUMES (2020-1060)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet (2020-1060)	345,44 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13455		2020-11-05	03971	SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	63,24 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
253839	2020-10-15	SERVICE DE SERRURIER (2020-6317)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6317)	11,50 \$
253464	2020-10-02	ACHAT DE CLÉS (2020-6677)	Martin Latulippe	Martin Latulippe (2020-6677)	51,74 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13456		2020-11-05	03131	ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC	890,08 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
FC-284099	2020-10-08	PIÈCES/MATÉRIAUX - AQUEDUC/ÉGOUTS (2020-1527)	Sylvain Bujold	Ronald Laurin (2020-1527)	788,72 \$
FC-283923	2020-10-05	PIÈCES/MATÉRIAUX - RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2020-6664)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2020-6664)	101,36 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13457		2020-11-05	00062	SYNDICAT CANADIEN DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX LOCAL 306	6 526,16 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
20201030	2020-10-30	COTISATIONS SYNDICALES COLS BLANCS	Maxime Marquis		6 526,16 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13458		2020-11-05	05037	Total Home Training	6 987,21 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1234	2020-10-16	ENSEIGNEMENT DE COURS - AQUAFORME (2020-6675)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2020-6675)	229,95 \$
1232	2020-10-16	ENSEIGNEMENT DE COURS (2020-6648)	Eric Carignan	Éric Carignan (2020-6648)	2 103,52 \$
1231	2020-10-16	ENSEIGNEMENT DE COURS (2020-6645)	Eric Carignan	Éric Carignan (2020-6645)	174,81 \$
1242	2020-10-16	ENSEIGNEMENT DE COURS (2020-6645)	Eric Carignan	Éric Carignan (2020-6645)	588,38 \$
1241	2020-10-16	ENSEIGNEMENT DE COURS (2020-6647)	Eric Carignan	Éric Carignan (2020-6647)	1 165,85 \$
1240	2020-10-16	ENSEIGNEMENT DE COURS (2020-6645, 2020-6647)	Eric Carignan	Éric Carignan (2020-6645), Éric Carignan (2020-6647)	260,49 \$
1239	2020-10-16	ENSEIGNEMENT DE COURS (2020-6647)	Eric Carignan	Éric Carignan (2020-6647)	113,97 \$
1238	2020-10-16	ENSEIGNEMENT DE COURS (2020-6647)	Eric Carignan	Éric Carignan (2020-6647)	137,14 \$
1237	2020-10-16	ENSEIGNEMENT DE COURS (2020-6645)	Eric Carignan	Éric Carignan (2020-6645)	427,48 \$
1236	2020-10-16	ENSEIGNEMENT DE COURS (2020-6645)	Eric Carignan	Éric Carignan (2020-6645)	200,41 \$
1235	2020-10-16	ENSEIGNEMENT DE COURS (2020-6645)	Eric Carignan	Éric Carignan (2020-6645)	448,40 \$
1233	2020-10-16	ENSEIGNEMENT DE COURS (2020-6646)	Eric Carignan	Éric Carignan (2020-6646)	1 136,81 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement: S13459	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 04053	Nom: TRILOGIE GROUPE CONSEIL	Montant: 1 956,72 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2007-242	2020-10-13	SERVICES INFORMATIQUES DU 27 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE 2020	Maxime Marquis		1 956,72 \$
No paiement: S13460	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 04207	Nom: UNION DES MUNICIPALITES DU QUEBEC	Montant: 1 891,64 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
146806	2020-05-05	FRAIS DE GESTION REGROUPEMENT D'ACHATS UMQ POUR CARBURANTS EN VRAC (1EF	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-6668)	1 828,57 \$
147600	2020-08-07	FRAIS DE GESTION REGROUPEMENT D'ACHATS UMQ POUR CARBURANTS EN VRAC (1EF		Sébastien Gravel (2020-6673)	63,07 \$
No paiement: S13461	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 00019	Nom: WURTH CANADA LTEE	Montant: 909,93 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
24073903	2020-10-13	ACHAT DE MATÉRIEL - ENTRETIEN DES VEHICULES (2020-8573)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8573)	909,93 \$
No paiement: S13462	Date: 2020-11-05	Référence Fourn.: 03052	Nom: ZONE TECHNOLOGIE	Montant: 470,23 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
111701	2020-10-15	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8577)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8577)	470,23 \$
No paiement: S13463	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 05888	Nom: ADAM SERVICES	Montant: 1 327,96 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2020-0881	2020-10-18	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2020-6644)	Ghislain L'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6644)	663,98 \$
2020-0882	2020-10-25	INSPECTION - RÉFRIGÉRATION CLASSE B POUR L'ARÉNA (2020-6669)	Ghislain L'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6669)	663,98 \$
No paiement: S13464	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 02837	Nom: AQUAM SPECIALISTE AQUATIQUE INC	Montant: 1 632,33 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
324850	2020-10-23	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2020-1618)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2020-1618)	1 632,33 \$
No paiement: S13465	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 02700	Nom: ARCHE DE NOE	Montant: 431,16 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
6254	2020-10-23	SERVICE ANIMALIER (2020-9009)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9009)	431,16 \$
No paiement: S13466	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 04838	Nom: AREO-FEU	Montant: 589,78 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
F0024895	2020-10-19	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8591)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8591)	589,78 \$
No paiement: S13467	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 04766	Nom: ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DU QUEBEC (ABPQ	Montant: 561,21 \$	

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13467		2020-11-12	04766	ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DU QUEBEC (ABPQ)	561,21 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
4414	2020-10-16	ACHAT DE MATÉRIEL POUR ANIMATION (2020-6680)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2020-6680)	561,21 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13468		2020-11-12	01852	BELANGER SAUVE AVOCATS	4 002,57 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
0000389364	2020-10-23	SERVICES PROFESSIONNELS - DOSSIER 21490/2	Cassandra Comin Bergor		3 276,79 \$
389001	2020-10-13	SERVICES PROFESSIONNELS - DOSSIER 18368 / 12758	Mélissa Mercure		725,78 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13469		2020-11-12	02116	BIRON-SANTE EN ENTREPRISE SEC	3 357,27 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
T0033202-23-10-20	2020-10-23	EXAMEN MÉDICAL - PRE-EMPLOI	Mélissa Mercure		1 287,72 \$
T0033202-16-10-20	2020-10-16	EXAMEN MÉDICAL - PRE-EMPLOI	Mélissa Mercure		2 069,55 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13470		2020-11-12	03232	BRANDT (NORTRAX)	229,95 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
5202512	2020-10-19	ACHAT DE PIÈCES POUR ÉQUIPEMENTS ET OUTILLAGE (2020-8586)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8586)	229,95 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13471		2020-11-12	04640	CONSTRUCTION DJL INC	2 996,10 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2020 18057596	2020-10-21	PIERRE CONCASSÉE (2020-9075)	Sylvain Bujold	Ronald Laurin (2020-9075)	191,82 \$
2020 18056924	2020-10-19	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2020-1153)	549,78 \$
2020 18058265	2020-10-23	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2020-1153)	594,20 \$
2020 18055505	2020-10-16	PIERRE CONCASSÉE (2020-9075)	Sylvain Bujold	Ronald Laurin (2020-9075)	816,35 \$
2020 18057632	2020-10-20	PIERRE CONCASSÉE (2020-9075)	Sylvain Bujold	Ronald Laurin (2020-9075)	200,69 \$
2020 18057711	2020-10-22	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2020-1153)	643,26 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13472		2020-11-12	59768	COOP DE SOLIDARITE WEBTV	1 678,64 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2177	2020-10-19	WEBDIFFUSION DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2020 (2020-2801)	Georges Pichet	Georges Pichet (2020-2801)	1 678,64 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13473		2020-11-12	04349	ELECTRIMAT LTEE	131,82 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
FC00314904	2020-10-19	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2020-6319)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-6319)	131,82 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13474		2020-11-12	05484	Emondage SBP inc. (9211-4560 Québec inc.)	41 977,37 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
3472	2020-09-28	TRAVAUX D'ÉLAGAGE SEMAINE DU 20 AU 26 SEPTEMBRE 2020 (2020-4017)	Eric Painchaud	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-4017)	10 347,75 \$
3465	2020-09-10	TRAVAUX D'ABATTAGE ET D'ESSOUCHAGE D'ARBRES (2020-4018)	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-4018)	31 629,62 \$
No paiement: S13475		Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 00041	Nom: ENSEIGNES BROMAR INC (LES)	Montant: 114,98 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
53181	2020-10-22	ACHAT DE VINYLE AUTOCOLLANT AVEC IMPRESSION DE NUMÉROS (2020-8620)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8620)	114,98 \$
No paiement: S13476		Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 04492	Nom: ENTREPOT DU SILENCIEUX G.L. (SILENCIEUX & FREINS G L)	Montant: 1 701,57 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
F00029563 00	2020-10-20	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8610)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8610)	1 189,99 \$
F00029551 00	2020-10-19	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8613)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8613)	511,58 \$
No paiement: S13477		Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 03036	Nom: ENTREPRISES MICHAUVILLE INC (LES)	Montant: 1 185 494,51 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
32561	2020-10-22	DECOMPTE NO. 13 - PROJET RIVERSIDE - PORTION SAINT-LAMBERT (2019-9574)	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-9574)	224 267,93 \$
32562	2020-10-22	DECOMPTE NO. 13 - PROJET RIVERSIDE - PORTION AGGLO (2019-9574)	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-9574)	961 226,58 \$
No paiement: S13478		Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 03225	Nom: EQUIPEMENT MEDICAL RIVE-NORD INC	Montant: 834,20 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
12887	2020-05-28	ACHAT DE DESINFECTANT (2020-1247)	Maxime Marquis	Maxime Marquis (2020-1247)	834,20 \$
No paiement: S13479		Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 05649	Nom: EQUIPEMENTS C.M. INC. (LES)	Montant: 368,40 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
CM14447	2020-10-23	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8631)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8631)	368,40 \$
No paiement: S13480		Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 05840	Nom: EQUIPEMENTS ROBERT INC.	Montant: 64,29 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
51031	2020-10-19	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8533)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8533)	22,94 \$
51111	2020-10-23	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8619)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8619)	41,35 \$
No paiement: S13481		Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 00567	Nom: GENERAL BEARING SERVICE INC	Montant: 8,90 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
401464	2020-10-21	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8587)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8587)	8,90 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement: S13482	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 01289	Nom: GLOBOCAM RIVE-SUD S.E.C.	Montant: 351,10 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------------	---------------------------

No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
7125788	2020-10-19	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8614)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8614)	348,05 \$
CM7122284	2020-10-31	RETOUR DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-6421)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-6421)	(123,87 \$)
7125932	2020-10-20	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8617)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8617)	126,92 \$

No paiement: S13483	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 05124	Nom: Groupe ABS Inc.	Montant: 4 919,45 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------	-----------------------------

No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
132192	2020-09-22	CARACTERISATION ENVIRONNEMENTALE - 18GN01A- PROJET RIVERSIDE - HICKSON À A	Simon Bédard-Goulet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-1478)	1 525,52 \$
132863	2020-10-19	SERVICE D'INGENIERIE - BORDURES ET TROTTOIRS (2020-9117)	Simon Bédard-Goulet	Georges Pichet (2020-9117)	2 119,99 \$
132864	2020-10-19	SERVICE D'INGENIERIE - CARACTERISATION ENVIRONNEMENTALE (2020-9117)	Simon Bédard-Goulet	Georges Pichet (2020-9117)	1 273,94 \$

No paiement: S13484	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 59108	Nom: IMPRESSION NUMERIX INC.	Montant: 5 156,63 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------

No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
62069	2020-10-22	IMPRESSION DU MAGAZINE MUNICIPAL (2019-2012)	Catherine Langevin		5 156,63 \$

No paiement: S13485	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 04387	Nom: J P COTE ET FRERES (1980) LTEE	Montant: 465,58 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1-1472282	2020-10-19	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8608)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8608)	52,78 \$
1-1472858	2020-10-21	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8611)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8611)	412,80 \$

No paiement: S13486	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR	Montant: 2 329,11 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
166451	2020-10-20	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	898,33 \$
166552	2020-10-22	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	103,64 \$
166450	2020-10-20	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	859,85 \$
166554	2020-10-22	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	125,74 \$
166551	2020-10-22	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	221,01 \$
166553	2020-10-22	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	120,54 \$

No paiement: S13487	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 59275	Nom: LSM AMBIOCREATEURS	Montant: 1 574,34 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-----------------------------

No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
38001	2020-09-23	SERVICES TECHNIQUES - OPÉRATEUR AUDIOVISUEL SEANCE DU 14 SEPTEMBRE	Georges Pichet		1 574,34 \$

No paiement: S13488	Date: 2020-11-12	Référence Fourn.: 05896	Nom: MACPEK INC.	Montant: 455,34 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
------------	--------------	------------	--------------	------------------------------	---------------------

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13488		2020-11-12	05896	MACPEK INC.	455,34 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
21175562-00	2020-10-20	VOIR CREDIT 21175835-00 (2020-6657)	Sébastien Gravel	Natalie Fallon (2020-6657)	142,00 \$
21175624-00	2020-10-19	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-6652)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-6652)	455,34 \$
21175835-00	2020-10-21	CREDIT EN REFERENCE À LA FACTURE 21175562-00 (2020-6657)	Sébastien Gravel	Natalie Fallon (2020-6657)	(142,00 \$)
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13489		2020-11-12	01441	MEDIAS TRANSCONTINENTAL	591,66 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
CN765627	2020-10-20	PUBLICATION D'AVIS D'APPELS D'OFFRE (2020-1042)	Stéphanie Fournier	Georges Pichet (2020-1042)	591,66 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13490		2020-11-12	04347	MONTMORENCY FORD (1997) INC	31,19 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
951944	2020-10-21	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8505)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8505)	31,19 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13491		2020-11-12	05331	NSW CONTROLE INC.	1 523,42 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
033288	2020-10-25	ENTRETIEN ET OPTIMISATION DES SYSTÈMES DE COMMANDE ET RÉGULATION (2020-9C	Ghislain l'Ecuyer	Jean-François Bernier (2020-9061)	1 523,42 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13492		2020-11-12	01304	PARAGRAPHE LIBRAIRIE	103,39 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
209857	2020-10-24	ACHAT DE LIVRES (2020-1058)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet (2020-1058)	64,54 \$
209858	2020-10-24	ACHAT DE LIVRES (2020-1058)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet (2020-1058)	38,85 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13493		2020-11-12	03034	PAYSAGISTE RIVE-SUD LTEE	47 184,59 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
40455	2020-10-20	TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES POUR LA PLANTATION D'ARBRES 2020 (2020-9099)	Eric Painchaud	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9099)	1 322,21 \$
40418	2020-10-16	FOURNITURE ET PLANTATION D'ARBRES AUTOMNE 2020 (2020-9099)	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9099)	45 862,38 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13494		2020-11-12	00196	PNEUS BELISLE BOUCHERVILLE INC.	344,36 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
F0202092 00	2020-10-21	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2020-8616)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8616)	344,36 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13495		2020-11-12	04706	QUINCAILLERIE DEMERS INC	327,15 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
0497584	2020-10-19	ACHAT D'OUTIL (2020-8615)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8615)	178,16 \$
0497854	2020-10-22	ACHAT DE MATÉRIEL (2020-8621)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8621)	148,99 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13496		2020-11-12	03143	ROBERT BOILEAU INC	331,48 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
84603-CR	2020-10-27	CREDIT EN REFERENCE À LA FACTURE # 84603	Martin Latulippe		(3 402,11 \$
85692	2020-11-05	APPEL DE SERVICE SUR LA ZAMBONI (2020-8660)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8660)	331,48 \$
84603	2020-08-19	VOIR CREDIT # 84603-CR	Martin Latulippe		3 402,11 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13497		2020-11-12	03971	SERRURIER RIVE SUD (SERRUPRO)	624,08 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
254045	2020-10-21	SERVICE DE SERRURIER (2020-6662)	Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6662)	591,20 \$
254125	2020-10-23	SERVICE DE SERRURIER (2020-6501)	Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6501)	32,88 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13498		2020-11-12	04747	SERVICES DE PORTES COMEAU 1998 INC	346,87 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
17372	2020-10-20	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - REPARATION (2020-6671)	Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6671)	346,87 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13499		2020-11-12	00290	SIGNEL SERVICES INC	672,60 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
104122	2020-10-22	ACHAT DE CONES (2020-1546)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-1546)	672,60 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13500		2020-11-12	03131	ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC	551,02 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
FC-284880	2020-10-21	PIÈCES/MATÉRIAUX - AQUEDUC/ÉGOUTS (2020-6193)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2020-6193)	551,02 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13501		2020-11-12	03693	TENAQUIP	499,80 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
13390069-01	2020-10-19	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2020-1566)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-1566)	499,80 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13502		2020-11-12	03884	TOROMONT CAT (HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE)	213,16 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
PSQC0202982	2020-10-20	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8609)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8609)	213,16 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13503		2020-11-12	04811	W. COTE & FILS LTÉE	425,31 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
FC-033614	2020-10-23	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8623)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8623)	425,31 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement: S13504	Date: 2020-11-19	Référence Fourn.: 95879	Nom: ABRIS SAINT-JEROME	Montant: 11 727,34 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
56 111	2020-11-01	ABRIS TEMPORAIRE POUR LES VÉHICULES DES TRAVAUX PUBLICS (2020-1583)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-1583)	11 727,34 \$
No paiement: S13505	Date: 2020-11-19	Référence Fourn.: 03058	Nom: ACIER PICARD INC.	Montant: 27,46 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1536705	2020-11-03	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2020-8649)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8649)	27,46 \$
No paiement: S13506	Date: 2020-11-19	Référence Fourn.: 03115	Nom: ACKLANDS - GRAINGER INC.	Montant: 39,46 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
9696487298	2020-10-26	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8597)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8597)	39,46 \$
No paiement: S13507	Date: 2020-11-19	Référence Fourn.: 02787	Nom: AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC	Montant: 270,21 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
64365	2020-11-03	ACHAT DE MATÉRIEL - PISCINE (2020-1539)	Martin Latulippe	Dominique Anne-Soucie (2020-1539)	270,21 \$
No paiement: S13508	Date: 2020-11-19	Référence Fourn.: 02700	Nom: ARCHE DE NOE	Montant: 459,90 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
6263	2020-11-01	SERVICE ANIMALIER (2020-9009)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9009)	459,90 \$
No paiement: S13509	Date: 2020-11-19	Référence Fourn.: 00036	Nom: ASCENSEURS THYSSENKRUPP CANADA LTÉE (ASCENSEURS RIVE-NORI	Montant: 107,34 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1840516	2020-11-01	ENTRETIEN DE L'ASCENSEUR AU 55 ARGYLE (2020-9019)	Ghislain l'Ecuyer	Jean-François Bernier (2020-9019)	107,34 \$
No paiement: S13510	Date: 2020-11-19	Référence Fourn.: 59121	Nom: BC2 GROUPE CONSEIL INC.	Montant: 1 092,26 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
FAC36377	2020-09-25	HONORAIRES PROFESSIONNELS - APPEL D'OFFRES 19UPI01 (2019-9622)	Julie Larose	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-9622)	1 092,26 \$
No paiement: S13511	Date: 2020-11-19	Référence Fourn.: 01852	Nom: BELANGER SAUVE AVOCATS	Montant: 888,80 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
389593	2020-11-04	SERVICES PROFESSIONNELS - DROIT DU TRAVAIL - RH	Mélissa Mercure		888,80 \$
No paiement: S13512	Date: 2020-11-19	Référence Fourn.: 02116	Nom: BIRON-SANTE EN ENTREPRISE SEC	Montant: 321,93 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
T0033202-06-11-2020	2020-11-06	EXAMEN MÉDICAL - PRE-EMPLOI	Mélissa Mercure		321,93 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13513		2020-11-19	04201	CANADIAN NATIONAL	498,78 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
91546160	2020-11-03	FACTURE INTERMEDIAIRE #4 - TRAVAUX TUNELLIER ET AQUEDUC - TRAVAUX REFACTUF	Simon Bédard-Goulet	Georges Pichet (2020-9096)	498,78 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13514		2020-11-19	05691	CENTRE DU CAMION ET REMORQUES CAMTEK INC.	1 851,42 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
F40156	2020-11-06	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - ENTRETIEN EQUIPEMENT (2020-8664)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8664)	1 724,45 \$
F40158	2020-11-06	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8669)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8669)	126,97 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13515		2020-11-19	01187	CENTRE DU TRAVAILLEUR F.H. INC.	2 298,64 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
147512	2020-11-03	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2020-1634)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-1634)	2 298,64 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13516		2020-11-19	03205	CHAUSSURES 22 SECURITE	1 128,39 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
201026	2020-10-31	ACHAT DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL (2020-6694, 2020-9015)	Ronald Laurin	Marie-Eve Ferland (2020-6694), Ronald Laurin (2020-9015)	1 128,39 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13517		2020-11-19	03579	CLIMATISATION FORTIER ET FRERES LTEE	6 235,09 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
151,596	2020-10-30	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE (2020-1599)	Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-1599)	6 235,09 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13518		2020-11-19	04640	CONSTRUCTION DJL INC	6 749,30 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2020 18059389	2020-10-27	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2020-1153)	724,71 \$
2020 18058917	2020-10-26	PIERRE CONCASSÉE (2020-9075)	Sylvain Bujold	Ronald Laurin (2020-9075)	402,35 \$
2020 18063166	2020-11-05	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2020-1153)	623,82 \$
2020 18062400	2020-11-02	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2020-1153)	185,03 \$
2020 18061245	2020-10-30	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2020-1153)	738,59 \$
2020 18062797	2020-11-04	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2020-1153)	651,59 \$
2020 18062499	2020-11-03	SERVICE DE REBUT-ASPHALTE (2020-1153)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2020-1153)	242,69 \$
2020 18063600	2020-11-06	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2020-1153)	445,19 \$
2020 18062506	2020-11-03	ASPHALTE ROUTIER (2020-6711)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-6711)	281,69 \$
2020 18062414	2020-11-02	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2020-1153)	892,23 \$
2020 18060441	2020-10-29	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2020-1153)	724,71 \$
2020 18059949	2020-10-28	ASPHALTE ROUTIER (2020-1153)	Vasco Morgado	Ronald Laurin (2020-1153)	836,70 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13519		2020-11-19	04675	CONSTRUCTION S R B SCC	418,51 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
152618	2020-10-14	SCIAGE DE BORDURE DE BETON (2020-1555)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-1555)	418,51 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13520		2020-11-19	05253	CT Copieur	72,88 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
469063	2020-11-02	FRAIS DE BASE FACTURÉ POUR LA PERIODE DU 1 AU 30 NOVEMBRE 2020 - BIBLIOTHÈQ	Maxime Marquis		37,67 \$
465199	2020-10-14	FRAIS DE BASE FACTURÉ POUR LA PERIODE DU 1 AU 30 SEPTEMBRE 2020 - BIBLIOTHÈQ	Maxime Marquis		35,21 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13521		2020-11-19	04490	DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS G.P. INC	1 327,96 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
130276	2020-10-06	ACHAT DE MATÉRIEL - TOILE COUPE-VENT POUR TENNIS (2020-1450)	Eric Carignan	Éric Carignan (2020-1450)	1 327,96 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13522		2020-11-19	04349	ELECTRIMAT LTEE	87,41 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
FC00319808	2020-11-05	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2020-6592)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6592)	52,70 \$
FC00319806	2020-11-05	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2020-6591)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6591)	34,71 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13523		2020-11-19	01952	ENTREPRISES DESJARDINS ET FONTAINE LTEE	130,97 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
79571	2020-11-03	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8651)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8651)	130,97 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13524		2020-11-19	03282	EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES UNIFLEX INC (LES)	142,85 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
FA-82747	2020-10-08	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8480)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8480)	142,85 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13525		2020-11-19	03297	EQUIPEMENTS MARSHALL LTEE (LES)	369,99 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
INV263008	2020-10-30	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8633)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8633)	369,99 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13526		2020-11-19	05840	EQUIPEMENTS ROBERT INC.	816,32 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
51276	2020-11-04	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8643)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8643)	816,32 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13527		2020-11-19	03398	EQUIPEMENTS STINSON (QUEBEC) INC	551,92 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13527		2020-11-19	03398	EQUIPEMENTS STINSON (QUEBEC) INC	551,92 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
51972	2020-11-05	ACHAT DE PEINTURE (2020-6364)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-6364)	551,92 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13528		2020-11-19	03399	EQUIPEMENTS TWIN (1980) LTEE	619,72 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
8080074	2020-10-29	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8640)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8640)	619,72 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13529		2020-11-19	02154	EUROFINS ENVIRONEX	1 733,82 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
625427	2020-10-31	ANALYSE D'EAU POTABLE (2018-9206)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2018-9206)	779,53 \$
625425	2020-10-31	ÉCHANTILLON D'EAU POTABLE (2018-9206)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2018-9206)	172,46 \$
625424	2020-10-31	ÉCHANTILLON D'EAU POTABLE (2018-9206)	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2018-9206)	781,83 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13530		2020-11-19	04064	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	320,59 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
586872	2020-11-04	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2020-1646)	Maxime Marquis	Maxime Marquis (2020-1646)	13,44 \$
586866	2020-11-04	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2020-1646)	Ronald Laurin	Maxime Marquis (2020-1646)	238,19 \$
572768	2020-10-27	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU (2020-1630)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2020-1630)	68,96 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13531		2020-11-19	59082	GFL ENVIRONMENTAL INC.	1 002,04 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
M20000291989	2020-10-31	LOCATION TOILETTE CHIMIQUE (2020-1585)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-1585)	1 002,04 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13532		2020-11-19	05124	Groupe ABS Inc.	25 728,96 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
133416	2020-10-29	CONTROLE DES MATERIAUX - BORDURES ET TROTTOIRS (2020-9088)	Eric Painchaud	Georges Pichet (2020-9088)	294,18 \$
133356	2020-10-28	CONTROLE DES MATERIAUX - TRAVAUX RIVERSIDE - PHASE 7 (2020-1315)	Eric Painchaud	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-1315)	9 320,55 \$
133599	2020-11-04	INGENIERIE DES MATERIAUX- 18GN01A- PROJET RIVERSIDE - HICKSON À ALEXANDRA (2	Simon Bédard-Goulet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-1478)	1 208,79 \$
133415	2020-10-29	CONTROLE DES MATERIAUX - RECONSTRUCTION DE LA RUE ROTHESAY (2020-9126)	Eric Painchaud	Georges Pichet (2020-9126)	752,16 \$
133426	2020-10-30	CONTROLE DES MATERIAUX - TRAVAUX RIVERSIDE - PHASE 7 (2020-1315)	Eric Painchaud	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-1315)	14 153,28 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13533		2020-11-19	03560	GROUPE SPORTS INTER PLUS (LE)	1 948,81 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
3306388	2020-10-30	ACHAT DE MATÉRIEL - SPORT (2020-1601)	Eric Carignan	Éric Carignan (2020-1601)	1 948,81 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13534		2020-11-19	05943	IMPRIMEUR DALOU INC.	655,36 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
00023273	2020-10-26	IMPRESSION D'AFFICHES DE NEIGE (2020-1612)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-1612)	655,36 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13535		2020-11-19	00613	INSIGHT CANADA INC	1 742,95 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
721309285	2020-10-29	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2020-1506)	Maxime Marquis	Maxime Marquis (2020-1506)	1 742,95 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13536		2020-11-19	04387	J P COTE ET FRERES (1980) LTEE	1 730,86 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1-1474516	2020-10-29	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8628)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8628)	11,44 \$
1-1473807	2020-10-26	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8611)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8611)	146,17 \$
1-1474929	2020-10-30	PIÈCES/MATÉRIAUX -RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2020-8641)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2020-8641)	281,69 \$
1-1474909	2020-10-30	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8641)	Sébastien Gravel	Sylvain Bujold (2020-8641)	146,37 \$
1-1474930	2020-10-30	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8641)	Sébastien Gravel	Sylvain Bujold (2020-8641)	105,55 \$
1-1474893	2020-10-30	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE 1-1472858 ET 1-1474210 (2020-8611)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8611)	(202,52 \$)
1-1473935	2020-10-27	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8611)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8611)	566,97 \$
1-1473756	2020-10-26	PIÈCES ET SERVICES - DIVERS (2020-8627)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-8627)	228,00 \$
1-1474210	2020-10-28	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8611)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8611)	447,19 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13537		2020-11-19	59920	KARYNE ARCHITECTE PAYSAGISTE (KAP) INC.	14 228,16 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
F1843-3171	2020-10-31	SERVICES PROFESSIONNELS - PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET ESPACES VERTS (2020-	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9103)	14 228,16 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13538		2020-11-19	04797	KEREN PENNEY	1 402,27 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1641	2020-11-02	TRADUCTION DE DOCUMENTS (2020-2505)	Catherine Langevin	Georges Pichet (2020-2505)	1 402,27 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13539		2020-11-19	04119	LIBRAIRIE LE FURETEUR	6 590,31 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
167006	2020-11-02	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	319,44 \$
166653	2020-10-27	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	665,65 \$
166590	2020-10-26	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	68,19 \$
166588	2020-10-26	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	323,93 \$
167007	2020-11-02	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	177,03 \$
166652	2020-10-27	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	206,48 \$
166838	2020-11-02	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	96,39 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement: S13539	Date: 2020-11-19	Référence Fourn.: 04119	Nom: LIBRAIRIE LE FURETEUR	Montant: 6 590,31 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------

No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
167036	2020-11-05	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	31,45 \$
167035	2020-11-05	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	1 010,36 \$
166848	2020-11-02	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	26,20 \$
167046	2020-11-05	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	78,59 \$
167034	2020-11-05	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	700,35 \$
166836	2020-11-02	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	989,73 \$
166837	2020-11-02	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	857,75 \$
166589	2020-10-26	ACHAT DE LIVRES (2020-2502)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-2502)	1 038,77 \$

No paiement: S13540	Date: 2020-11-19	Référence Fourn.: 04319	Nom: LOCATION SAUVAGEAU	Montant: 5 714,26 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-----------------------------

No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
M265183-05	2020-10-01	LOCATION DE CAMION (2020-8260)	Sébastien Gravel	Georges Pichet (2020-8260)	1 257,83 \$
M266436-05	2020-10-01	LOCATION DE CAMION (2020-8297)	Sébastien Gravel	Ronald Laurin (2020-8297)	1 286,57 \$
M265182-05	2020-10-01	LOCATION DE CAMION (2020-8260)	Sébastien Gravel	Georges Pichet (2020-8260)	1 257,83 \$
M254184-12	2020-10-01	LOCATION DE CAMION (2019-9648)	Georges Pichet	Georges Pichet (2019-9648)	1 912,03 \$

No paiement: S13541	Date: 2020-11-19	Référence Fourn.: 04702	Nom: LUMEN DIVISION DE SONEPAR CANADA INC	Montant: 1 062,39 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	-----------------------------

No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
21730582-00	2020-11-03	ACHAT DE MATÉRIAUX - ENTRETIEN DES PARCS (2020-6593)	Sylvain Cadieux	Sylvain Cadieux (2020-6593)	468,00 \$
21698695-00	2020-10-28	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2020-6590)	Ghislain l'Ecuyer	Ronald Laurin (2020-6590)	412,54 \$
21698645-00	2020-10-28	ACHAT DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE (2020-6589)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6589)	181,85 \$

No paiement: S13542	Date: 2020-11-19	Référence Fourn.: 04718	Nom: M. BRIEN ELECTRIQUE INC	Montant: 293,19 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------------	---------------------------

No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
34250	2020-10-15	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - TRAVAUX ELECTRIQUES (2020-6695)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-6695)	293,19 \$

No paiement: S13543	Date: 2020-11-19	Référence Fourn.: 05896	Nom: MACPEK INC.	Montant: 176,78 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	---------------------------

No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
21176632-00	2020-10-31	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2020-8644)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8644)	176,78 \$

No paiement: S13544	Date: 2020-11-19	Référence Fourn.: 03046	Nom: MATERIAUX PAYSAGERS SAVARIA LTEE	Montant: 104,91 \$
----------------------------	-------------------------	--------------------------------	--	---------------------------

No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
152502	2020-10-27	ACHAT DE MATÉRIAUX PAYSAGER - SUPER MELANGE DE TERRE (2020-6683)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-6683)	104,91 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13545		2020-11-19	03074	MAXIGAZ INC	532,33 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
311837	2020-10-30	LOCATION DE BOUTEILLE POUR CO2 (25,91 KG) (2020-9017)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2020-9017)	8,05 \$
312036	2020-11-04	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2020-9017)	Martin Latulippe	Martin Latulippe (2020-9017)	262,14 \$
311688	2020-10-28	ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES (2020-9017)	Dominique-Anne Soucie	Martin Latulippe (2020-9017)	262,14 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13546		2020-11-19	04347	MONTMORENCY FORD (1997) INC	149,41 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
955297	2020-11-04	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8654)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8654)	149,41 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13547		2020-11-19	04007	MULTI PRESSION L C INC	688,24 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
SE-34912	2020-10-26	PIÈCES/MATÉRIAUX - QUINCAILLERIE BÂTIMENTS (2019-9598, 2020-8634)	Sébastien Gravel	Érik Bejerano (2019-9598), Ghislain L'Écuyer (2020-8634)	688,24 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13548		2020-11-19	05715	NORADCOM	3 799,92 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
6715	2020-11-02	ACHAT RADIOS HYTERA (2020-1596)	Sébastien Gravel	Ronald Laurin (2020-1596)	3 799,92 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13549		2020-11-19	01304	PARAGRAPHE LIBRAIRIE	770,28 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
210028	2020-10-30	ACHAT DE LIVRES (2020-1058)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet (2020-1058)	33,60 \$
209931	2020-10-28	ACHAT DE LIVRES (2020-1058)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet (2020-1058)	736,68 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13550		2020-11-19	59991	PAUL IMBEAULT	2 293,20 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
001	2020-11-06	SERVICES PROFESSIONNELS - CADENASSAGE (2020-9123)	Ghislain l'Écuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-9123)	2 293,20 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13551		2020-11-19	51529	PG SOLUTIONS INC.	1 076,07 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
STD40592	2020-10-08	DROIT MENSUEL ET FRAIS TRANSACTIONNELS DE SEPTEMBRE 2020 - TRANSPHERE (20	Maxime Marquis	J.Robert Belliveau (2020-9098)	317,33 \$
STD40966	2020-10-28	SERVICES PROFESSIONNELS - DEVELOPPEMENT PERSONNALISE (2020-1454)	Maxime Marquis	Maxime Marquis (2020-1454)	758,74 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13552		2020-11-19	60002	PLONGEES HG	740,00 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
201102-01	2020-11-02	FORMATION EN PLONGÉE SOUS MARINE RÉCRÉATIVE - NIVEAU DÉBUTANT (2020-6684)	Dominique-Anne Soucie	Dominique Anne-Soucie (2020-6684)	740,00 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13553		2020-11-19	00196	PNEUS BELISLE BOUCHERVILLE INC.	498,65 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
F0202504 00	2020-11-03	PIÈCES ET/OU SERVICES SUR VÉHICULE (2020-8647)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8647)	446,91 \$
F0202643 00	2020-11-06	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8653)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8653)	51,74 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13554		2020-11-19	50685	PROGAZON SAINT-LAMBERT INC.	26 946,65 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
9007	2020-11-01	TRAVAUX DE REFECTION 215 QUEEN (2020-1593)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-1593)	3 794,18 \$
9227	2020-10-31	TONTE DE GAZON LOT A, B ET C (2020-9062)	Ronald Laurin	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9062)	23 152,47 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13555		2020-11-19	05019	PROMOTION LEPINE INC.	342,68 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
4136910	2020-10-30	ACHAT DE TABLE - 81 HOOPER (2020-1617)	Josée Véronneau	Josée Véronneau (2020-1617)	342,68 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13556		2020-11-19	58092	PROPRECAN INC.	6 316,89 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1086	2020-11-01	ENTRETIEN MÉNAGER AU 55 ARGYLE, 31-35 FORT ET 490 MERCILLE (2019-9529)	Ghislain l'Ecuyer	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2019-9529)	6 316,89 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13557		2020-11-19	53433	QRX TECHNOLOGY - SERV & MPS DIV.	1 807,59 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
Q2014638	2020-10-23	VOIR CREDIT # QCM-100326	Maxime Marquis		804,83 \$
Q2015938	2020-10-30	ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE (2020-1640)	Maxime Marquis	Maxime Marquis (2020-1640)	1 227,50 \$
QCM-100326	2020-11-01	CREDIT EN REFERENCE A LA FACTURE Q2014638	Maxime Marquis		(804,83 \$)
Q2016262	2020-10-31	ENTRETIEN DES IMPRIMANTES D'OCTOBRE 2020	Maxime Marquis		580,09 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13558		2020-11-19	04706	QUINCAILLERIE DEMERS INC	476,10 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
0498222	2020-10-28	ACHAT D'OUTILS (2020-6363)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-6363)	247,73 \$
0498752	2020-11-04	ACHAT DE MATÉRIEL (2020-8646)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8646)	113,45 \$
0493950	2020-08-20	ACHAT D'OUTILS (2020-8405)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8405)	114,92 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13559		2020-11-19	01541	RABAIS CAMPUS	236,68 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
764011413	2020-11-05	ACHAT DE LIVRES (2020-6702)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2020-6702)	167,69 \$
764011210	2020-11-05	ACHAT DE PÉRIODIQUES (2020-6702)	Elizabeth Jacques	Élizabeth Jacques (2020-6702)	68,99 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13560		2020-11-19	00950	RELIURE TRAVACTION (1991) INC	350,73 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
114098	2020-10-28	RELIURE DE VOLUMES (2020-1060)	Elizabeth Jacques	Georges Pichet (2020-1060)	350,73 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13561		2020-11-19	03143	ROBERT BOILEAU INC	2 517,44 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
85251	2020-10-01	PIÈCES DIVERSES POUR LA ZAMBONI (2020-8711)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8711)	2 517,44 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13562		2020-11-19	59948	SECURITE X GUARD	465,65 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1928	2020-10-26	AGENT DE SÉCURITÉ - CENTRE DES LOISIRS (2020-9113)	Martin Latulippe	Georges Pichet (2020-9113)	465,65 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13563		2020-11-19	05967	SECURMAX	18 791,91 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
25212	2020-09-01	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - TRAVAUX INTERCOM BIBLIOTHEQUE ET TRAVAUX PUBLICS	Maxime Marquis	Maxime Marquis (2020-1459)	1 978,66 \$
25262	2020-09-25	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - INSTALLATION INTERCOM AU CENTRE DE LOISIRS (2020-14)	Maxime Marquis	Georges Pichet (2020-1483)	2 646,49 \$
25326	2020-10-05	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - INSTALLATION INTERCOM A L'URBANISME (2020-1483)	Maxime Marquis	Georges Pichet (2020-1483)	2 710,69 \$
25407	2020-10-21	PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE - CAMERAS À L'HOTEL DE VILLE (2020-1483)	Maxime Marquis	Georges Pichet (2020-1483)	11 456,07 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13564		2020-11-19	00290	SIGNEL SERVICES INC	3 033,62 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
104328	2020-10-28	PANNEAUX DE SIGNALISATION (2020-1399)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-1399)	2 920,36 \$
104347	2020-10-29	PANNEAUX DE SIGNALISATION (2020-1524)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-1524)	113,26 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13565		2020-11-19	59070	SODEM INC.	9 777,41 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
019665	2020-10-31	SERVICES D'ENTRETIEN ET DE SURFAÇAGE DE LA PATINOIRE À L'ARÉNA - AOÛT 2020 (2)	Georges Pichet	Georges Pichet en remplacement de Conseil municipal (2020-9124)	9 777,41 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13566		2020-11-19	05977	SOLUTIONS BCITI INC.	3 369,92 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
728	2020-10-01	TARIFICATION MENSUELLE B-CITI POUR OCTOBRE 2020 (2020-1074, 2020-1075)	Maxime Marquis	Maxime Marquis (2020-1074), Georges Pichet (2020-1075)	1 684,96 \$
746	2020-11-01	TARIFICATION MENSUELLE B-CITI POUR NOVEMBRE 2020 (2020-1074, 2020-1075)	Maxime Marquis	Maxime Marquis (2020-1074), Georges Pichet (2020-1075)	1 684,96 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13567		2020-11-19	03184	STELEM (CANADA) INC	1 340,61 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
085761	2020-11-02	PIÈCES/MATÉRIAUX - RÉSEAU DE DISTRIBUTION DES EAUX (2020-6440)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2020-6440)	1 340,61 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13568		2020-11-19	03131	ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC	206,96 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
FC-285071	2020-10-26	PIÈCES/MATÉRIAUX - AQUEDUC/ÉGOUTS (2020-6439)	Sylvain Bujold	Sylvain Bujold (2020-6439)	206,96 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13569		2020-11-19	03693	TENAQUIP	3 475,25 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
13316076-00	2020-10-30	ACHAT DE PEINTURE À MARQUAGE (2020-1494)	Marie-Eve Ferland	Marie-Eve Ferland (2020-1494)	141,40 \$
13456777-00	2020-11-04	ACHAT DE MATÉRIAUX - DEVIATEUR DE FUITE D'EAU (2020-1637)	Ghislain l'Ecuyer	Ghislain L'Écuyer (2020-1637)	361,46 \$
13447588-00	2020-11-02	ACHAT DE CASIERS (2020-1624)	Ronald Laurin	Ronald Laurin (2020-1624)	2 972,39 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13570		2020-11-19	58199	TETRA TECH QI INC.	382,30 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
60676811	2020-10-07	ÉTUDE SUR LE DIAGNOSTIC DE LA BASE DE DONNÉES ET DU SYSTÈME DE RELÈVE SUR	Marie-Eve Ferland	Georges Pichet (2018-4006)	382,30 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13571		2020-11-19	03884	TOROMONT CAT (HEWITT EQUIPEMENT LIMITEE)	741,76 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
PSQC0204488	2020-11-05	ACHAT DE PEINTURE NOIR (2020-8655)	Vasco Morgado	Vasco Morgado (2020-8655)	422,01 \$
PSQC0203494	2020-10-24	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8630)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8630)	319,75 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13572		2020-11-19	04053	TRILOGIE GROUPE CONSEIL	1 763,72 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2008-282	2020-10-26	SERVICES INFORMATIQUES DU 11 AU 24 OCTOBRE 2020	Maxime Marquis		1 763,72 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13573		2020-11-19	04811	W. COTE & FILS LTÉE	2 255,65 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
FC-033688	2020-10-29	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8659)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8659)	2 255,65 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13574		2020-11-19	04174	WOLTERS KLUWER	2 156,60 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
2826066	2020-10-22	RENOUVELLEMENT DE L'ACTUALITÉ JURIDIQUE MUNICIPALE - BULLETIN	Cassandra Comin Bergor		1 237,95 \$
2801392	2020-09-26	RENOUVELLEMENT - VERS UNE GESTION EFFICACE DE LA TPS ET TVQ (2020-6709)	Maxime Marquis	Maxime Marquis (2020-6709)	918,65 \$
No paiement:		Date:	Référence Fourn.:	Nom:	Montant:
S13575		2020-11-19	00019	WURTH CANADA LTEE	1 853,06 \$
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
24095262	2020-10-29	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8629)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8629)	1 149,41 \$
24101310	2020-11-03	ACHAT DE PIÈCES POUR VÉHICULE (2020-8652)	Sébastien Gravel	Sébastien Gravel (2020-8652)	703,65 \$

VILLE DE SAINT-LAMBERT

REGISTRE DES CHÈQUES DU 2020-11-01 AU 2020-11-20

No paiement: S13576	Date: 2020-11-19	Référence Fourn.: 05195	Nom: Sportball	Montant: 1 966,07 \$	
No Facture	Date facture	Annotation	Gestionnaire	Approbateur- Bon de Commande	Payé au fournisseur
1185	2020-03-09	ENSEIGNEMENT DE COURS (2020-5861)	Eric Carignan	Éric Carignan (2020-5861)	1 966,07 \$
Grand total :					9 424 309,97



Transactions bancaires
Du : 2020-11-01 au : 2020-11-20
Compte de banque : 04346-29

Date de transaction	Annotation	Montant
2020-11-02	Intérêts sur obligations - VSL-2016-1	11 786,25
2020-11-02	Intérêts sur obligations - VSL-2016-1	59 945,00
2020-11-02	Intérêts sur obligations - VSL-2016-1	36 848,25
2020-11-02	Capital émission VSL-2016-1	1 347 000,00
2020-11-02	Frais - paiements électroniques aux fournisseurs	11,04
2020-11-02	Frais Interac - Global Payments - Loisirs	151,76
2020-11-02	Frais Interac - Global Payments - Finance	153,24
2020-11-02	Frais Interac - Global Payments - Urbanisme	150,44
2020-11-02	Frais Interac - Global Payments - 81 Hooper	143,29
2020-11-02	Frais Interac - Global Payments - Loisirs # 2	117,25
2020-11-02	Frais Interac - Global Payments - Bibliothèque	149,91
2020-11-02	Frais Interac - Global Payments - B-CITI	171,62
2020-11-02	Frais Interac - Global Payments - Ludik Internet	30,70
2020-11-02	Frais - paiements électroniques aux fournisseurs	149,41
2020-11-03	Salaires nets période 45	48 022,04
2020-11-03	Remise mensuelle - Régime volontaire d'épargne retraite	480,80
2020-11-04	Déductions à la source - fédéral - période 43 et 44	9 107,92
2020-11-04	Déductions à la source - fédéral - période 43 et 44	28 171,25
2020-11-04	Déductions à la source - provincial - période 43 et 44	86 664,01
2020-11-04	Remise - Pension alimentaire période 43 et 44	370,26
2020-11-04	Remise - Pension alimentaire période 43 et 44	574,18
2020-11-05	Achat carte de crédit	1 760,45
2020-11-05	Frais perception comptes de taxes	1 023,09
2020-11-09	Salaires nets période 46	197 190,65
2020-11-12	Déductions à la source - fédéral - période 45	1 410,56
2020-11-12	Déductions à la source - fédéral - période 45	7 663,87
2020-11-12	Déductions à la source - provincial - période 45	18 945,24
2020-11-12	Remise - Pension alimentaire période 45	287,09
2020-11-16	Frais bancaires pour B-CITI	12,90
2020-11-17	Salaires nets période 47	65 473,81
2020-11-18	Déductions à la source - fédéral - période 46	8 385,87
2020-11-18	Déductions à la source - fédéral - période 46	24 006,80
2020-11-18	Déductions à la source - provincial - période 46	72 652,61
2020-11-18	Remise - Pension alimentaire période 46	287,09
2020-11-18	Remise - Pension alimentaire période 46	370,26
Total		<u><u>2 029 668,91</u></u>

CM-SUBVENTIONS AUX ORGANISMES

Centre de responsabilité: 02-111-00-971

	Réalisé en 2019	Budget 2020	Réalisé	Disponible 2020	No. Résolution 2020	Date du paiement
Budget 2020						
Festival Classica - Versement 1	92 500,00 \$	95 000,00 \$	95 000,00 \$	- \$	2019-01-021	5 février 2020
Festival Classica - Versement 2 (Arabesque)	25 000,00 \$	15 000,00 \$	15 000,00 \$	- \$	2019-01-021	2 mars 2020
Festival Classica - Versement 3	92 500,00 \$	95 000,00 \$	95 000,00 \$	- \$	2020-10-289	29 octobre 2020
Festival Classica - autres	34 027,63 \$	- \$	- \$	- \$		
Sous-total - Festival Classica	244 027,63 \$	205 000,00 \$	205 000,00 \$	- \$		
Corporation développement économique - Versement 1	125 000,00 \$	50 000,00 \$	50 000,00 \$	- \$	2018-05-149 et 2019-02-050	17 janvier 2020
Corporation développement économique - Versement 2	50 000,00 \$	125 000,00 \$	125 000,00 \$	- \$	2018-05-149 et 2019-02-050	14 août 2020
Corporation développement économique - Versement 3	125 000,00 \$	125 000,00 \$	- \$	125 000,00 \$	2018-05-149 et 2019-02-050	Paiement annulé Réduction du budget CDE
Saint-Lambert en fête - annulé en raison de COVID-19	- \$	(125 000,00) \$		(125 000,00) \$		
Corporation développement économique - Autres	16 710,00 \$	- \$	- \$	- \$		
Parc du village - projet de piétonnisation partielle de l'avenue Victoria		15 223,18 \$	13 753,36 \$	1 469,82 \$	2020-07-194	
Parc du village - Animation place du village	- \$	10 000,00 \$	5 269,73 \$	4 730,27 \$		
Corporation développement économique - favoriser nos commerçants		64 180,00 \$	64 180,00 \$	- \$	2020-08-228	Paiement à faire
Corporation développement économique - participation au Magazine Vivre Saint-Lambert		(7 500,00) \$	(7 500,00) \$	- \$		Paiement à faire
Sous-total - Corporation développement économique	316 710,00 \$	256 903,18 \$	250 703,09 \$	6 200,09 \$		
Sous-total	560 737,63 \$	461 903,18 \$	455 703,09 \$	6 200,09 \$	-	-
Autres organismes						
AQAIRS	145,00 \$			- \$		
Association de hockey mineur	2 000,00 \$			- \$		
Associaton des femmes diplômées des universités	50,00 \$			- \$		
Centre d'art Préville	100,00 \$			- \$		
Chambre de commerce	172,18 \$			- \$		
Chloé Mcara	450,00 \$			- \$		
Chorale des enfants de la rive-sud	80,00 \$		4 000,00 \$	(4 000,00) \$	2020-10-288	29 octobre 2020
Club de patinage artistique de St-Lambert	919,13 \$			- \$		
Conseil du troisième âge	25 000,00 \$		15 000,00 \$	(15 000,00) \$	2020-03-071	24 mars 2020
Club de Water-Polo Saint-Lambert	1 188,00 \$			- \$		
Club Richelieu St-Lambert	525,00 \$			- \$		
Communauté Juive de la rive-sud	75,00 \$			- \$		
Conservatoire de musique	6 000,00 \$		5 000,00 \$	(5 000,00) \$	2020-01-008	30 janvier 2020
Corporate Express	61,93 \$			- \$		
Daniel Morris	300,00 \$			- \$		
David La Rue	1 100,00 \$			- \$		
Diocèse	250,00 \$			- \$		
Emily Derome	900,00 \$			- \$		
Enseignes Bromar inc.	2 246,73 \$			- \$		
Équipe de natation de St-Lambert (FAC) Foire Art Contemporain	6 890,33 \$		15 000,00 \$	(15 000,00) \$	2020-07-196	28 juillet 2020
Fondation Charles Bruneau	200,00 \$			- \$		
Fondation Eulalie-Durocher	180,00 \$			- \$		
Fondation Hôpital Charles-LeMoyne	100,00 \$			- \$		
Fondation la mosaïque	250,00 \$			- \$		
Grande Guignolée			1 000,00 \$	(1 000,00) \$		10 janvier 2020 et 29 octobre 2020
Hockey les Sages	100,00 \$			- \$		
Impatients	3 000,00 \$			- \$		
La traversée Rive-Sud	456,57 \$			- \$		
Lea-Jeanne Tremblay	450,00 \$			- \$		
l'entreclefs	3 800,00 \$			- \$		
Ma deuxième maison à moi	1 100,00 \$			- \$		
Maili-Jade Ouellet			500,00 \$	(500,00) \$	2020-01-009	30 janvier 2020
Marie Bolduc	450,00 \$			- \$		
Opération nez rouge	250,00 \$			- \$		
Orchestre symphonique Montréal	324,14 \$			- \$		
Paroisse Saint-Lambert	200,00 \$			- \$		
Petite Caisse - Sara Brunelle	182,63 \$			- \$		
Réseau écociroyen de Saint-Lambert	1 250,00 \$			- \$		
Saint-Lambert en fête	2 624,69 \$		2 874,38 \$	(2 874,38) \$		5 février 2020
Saint-Lambert en fête (Poste Canada)	8 000,00 \$			- \$		
Scout de la Montérégie billets pour le Grand Bal des Scouts	390,00 \$			- \$		
Shred-It International	1 333,34 \$			- \$		
Société canadienne du cancer	- \$		45,00 \$	(45,00) \$		6 avril 2020
Société Chorale St-Lambert	5 800,00 \$		5 000,00 \$	(5 000,00) \$	2020-02-033	2 mars 2020
Société Chorale St-Lambert			7 000,00 \$	(7 000,00) \$	2020-11-327	Paiement à faire
Société d'histoire Mouilleped	- \$		5 873,21 \$	(5 873,21) \$	2020-05-138 2020-10-287	6 juin 2020 et 30 octobre 2020
Transport des aînés accès RTL	56 261,13 \$		36 631,38 \$	(36 631,38) \$		25 août 2020
Un vélo une ville	3 000,00 \$			- \$		
103,3 FM la radio allumée	819,95 \$			- \$		
Autre (budget 2020 - discrétionnaire)		152 096,82 \$		152 096,82 \$		
Sous-total - Autres Organismes	161 975,75 \$	152 096,82 \$	97 923,97 \$	54 172,85 \$	-	-
Transfert budgétaire	- \$	- \$	- \$	- \$	-	-
Total :	722 713,38 \$	614 000,00 \$	553 627,06 \$	60 372,94 \$	-	-

Ville de Saint-Lambert
Rapport mensuel des transactions portées aux cartes de crédit MasterCard

Période: mi-septembre à mi-octobre 2020
Date effective de paiement : 2020-11-05

Détenteur	Fournisseur	Description	Montant
Belliveau, Robert	Google G Suite	Système utilisé pour formation piscine	(21,73)
Comin Bergonzi, Cassandra	Registre des Commissaires MTL	Commissaire à l'assermentation	58,75
Fournier, Stéphanie	Gazette	Abonnement annuel	386,32
	Amazon	Achat de matériel électrique	627,07
	Agendrix	Logiciel de gestion des horaires - Secteur sportif	160,97
	Amazon	Achat de matériel d'informatique	105,98
	PayPal	Licence annuelle pour réservations de terrain de tennis	101,38
	Agendrix	Logiciel de gestion des horaires - Secteur sportif	160,97
Mercure, Mélissa	Courrielleur	Envoi de l'Infolettre - 08 septembre 2020 au 07 octobre 2020	88,74
Pichet, Georges	Zoom	Conférence Zoom	23,00
	Zoom	Conférence Zoom	23,00
	Zoom	Conférence Zoom	23,00
	Zoom	Conférence Zoom	23,00
Total des achats déclarés à la liste des transactions bancaires			1 760,45



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(4.2)

Affectations de surplus de l'année en cours

D'APPROUVER LES TRANSACTIONS SUIVANTES AYANT POUR IMPACT DE RÉDUIRE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES DE L'EXERCICE POUR UN MONTANT TOTAL DE 3 460 793,00 \$:

- Autoriser la dépense d'investissement relative au projet de cadénassage à même le fonds général pour un montant de 83 463\$; (*le montant pourrait être la totalité de la dépense du contrat puisqu'il s'agit d'investissement*);
- Considérant que la réserve financière pour élections présente un montant inférieur aux besoins anticipés et qu'il est permis d'affecter des sommes en provenance du fonds général pour l'augmenter, autoriser une affectation du fonds général vers la réserve financière pour élections au montant de 100 000 \$;
- Procéder au remboursement anticipé du fonds de roulement pour les dépenses réalisées en 2019 et avant, au montant de 1 551 687 \$;
- Procéder au remboursement anticipé du fonds de roulement pour les dépenses réalisées en 2020 pour un montant de 455 900 \$;
- Considérant que des dépenses en immobilisations ont été autorisées et en grande partie engagées au cours de l'exercice et que la Ville a généré des excédents budgétaires avant l'autorisation de ces dépenses, autoriser que ces dépenses soient financées à même le fonds général de l'exercice, créant ainsi une affectation des activités de fonctionnement vers les activités d'investissement pour un montant de 1 249 733 \$.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(4.3) **Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil**

Conformément à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums (RLRQ, c. E-2.2), chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, le membre du conseil dépose devant celui-ci une déclaration mise à jour.

La greffière confirme le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil comme suit;

Le maire Pierre Brodeur, et les conseillers Francis Le Chatelier, Philippe Glorieux, Bernard Rodrigue, Julie Bourgoin, Loïc Blancquaert, Brigitte Marcotte et France Désaulniers.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(4.4) **Rehaussement de l'infrastructure TI pour soutenir le télétravail - Appel d'offres collectif SP-20-1511**

CONSIDÉRANT que des interventions sont requises de la part de la Direction des technologies de l'information afin de rehausser les programmes de télétravail pour les employés de la ville;

CONSIDÉRANT l'importance de devancer le projet d'investissement qui avait été prévu au PTI 2021, afin de maintenir notre infrastructure à un haut niveau de performance et faire face au défi que nous impose la pandémie;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public SP-20-1511 - Fourniture, mise en service et support de produits et équipements d'infrastructure technologique lancé par la Direction des technologies de l'information pour l'ensemble des employés des villes de Boucherville, Brossard et Saint-Lambert au montant total de 475 675,16\$, dont 98 131,78 \$ sera assumé par la Ville de Saint-Lambert;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des finances et trésorier.

D'AUTORISER l'achat et l'installation du matériel requis au montant de 98 131,78 \$, toutes taxes comprises comme suit:

- 1) Ajouter 7 serveurs UCSC-C240-M5S et 14 cartes GPU dans la grappe VDI
- 2) Ajouter les licences GPU sur 5 serveurs UCSB-B200-M5 dans la grappe VDI
- 3) Ajouter 2 cartes GPU sur un serveur UCSB-B200-M5 existant dans la grappe VDI
- 4) Retirer 4 serveurs UCSB-B200-M4 de la grappe VDI et les installer dans la grappe INFRA
- 5) Retirer les 3 serveurs UCSB-B200-M3 de la grappe INFRA
- 6) Procéder à la conversion des licences VMWare
- 7) Procéder avec l'installation, la configuration et la mise en service fonctionnelle

D'IMPUTER la dépense au Programme de paiement comptant progressif.

RAPPORT DE CONFORMITÉ ADMINISTRATIVE
APPEL D'OFFRES PUBLIC NO SP-20-1511
**FOURNITURE, MISE EN SERVICE ET SUPPORT DE PRODUITS ET
ÉQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE**

 Nouveau contrat Contrat récurrent

Coût estimé du contrat (taxes incluses)	501 196,72 \$
---	---------------

Durée de la période de soumission	32 jours
-----------------------------------	----------

Nombre de fournisseurs ayant obtenu les documents d'appel d'offres	9
--	---

Preneur (s) de documents – Non-soumissionnaire(s)

ABB Power Grids Canada inc.

CPU Design

Maximiz Solutions Informatiques

Référence Systèmes

Technologies lweb inc.

Alithya

- Raison : « *Nous ne pouvons pas fournir les produits et services demandés.* »

Micro Logic


- Raison : « *Pour la partie installation et configuration, nous n'avons pas les ressources spécialisées pour l'ensemble du projet et étant donné qu'il y a des pénalités, nous avons choisi de ne pas soumissionner.* »

SOUSSIONNAIRE(S)	PRIX SOUSSIONNÉ(S) POUR LA DURÉE INITIALE DU CONTRAT (taxes incluses)	PRIX CORRIGÉ(S) APRÈS VÉRIFICATION DES CALCULS DES BORDEREAUX (taxes incluses)
Bell Canada	475 675,16 \$	s.o.
ESI Technologies de l'information inc.	492 559,58 \$	492 559,66 \$ <i>Raison : erreur dans le sous-total et le calcul de la TVQ</i>
Écart entre le coût estimé du contrat initial et le plus bas prix conforme	25 521,56\$	5 %


Les présentes soumissions sont valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date d'ouverture, soit jusqu'au 8 février 2021.

Nous, soussignés, certifions que toutes les procédures administratives ont été respectées dans le cadre du présent appel d'offres et recommandons :

- d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, sous réserve de la validation de la disponibilité budgétaire et de la conformité technique par le requérant, soit l'entreprise **Bell Canada**.
- de rejeter toutes les soumissions reçues et d'annuler le processus d'appel d'offres.
- de rejeter toutes les soumissions reçues et procéder à un nouveau processus d'appel d'offres.

Préparé par : 
 Nicolas Bernard
 Coordonnateur – Appels d'offres
 Service des approvisionnements

13 novembre 2020
 Date

Vérifié et approuvé par : 
 Richard Taylor, OMA
 Chef de service - Approvisionnement
 Direction générale

13 novembre 2020
 Date

MEB



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.1)

Dépôt de la liste des embauches

CONSIDÉRANT QUE le conseil a, par l'adoption de sa résolution n° 2005-12-047 adoptée le 19 décembre 2005, laquelle a par la suite été modifiée par l'adoption de la résolution n° 2008-10-364 le 8 octobre 2008, délégué au directeur des ressources humaines et au directeur général le pouvoir d'engager tout fonctionnaire ou employé qui est un salarié au sens du Code du travail (RLRQ, chapitre C-27);

Il est procédé au dépôt de la liste des embauches pour la période du 4 novembre au 24 novembre 2020.




Ville de Saint-Lambert

LISTE DES EMBAUCHES ET NOMINATIONS

Période du 4 au 24 novembre 2020

Date	Embauche ou nomination	Période d'embauche	Fonction	Direction / Service	Groupe	Statut
2020-11-04	Embauche	Indéterminée	Ouvrier des travaux publics	Direction des travaux publics	Col bleu	En probation
2020-11-05	Embauche	Indéterminée	Ouvrier des travaux publics	Direction des travaux publics	Col bleu	En probation
2020-11-09	Embauche	Indéterminée	Ouvrier des travaux publics	Direction des travaux publics	Col bleu	En probation
2020-11-09	Embauche	Indéterminée	Ouvrier des travaux publics	Direction des travaux publics	Col bleu	En probation
2020-11-11	Embauche	Indéterminée	Ouvrier des travaux publics	Direction des travaux publics	Col bleu	En probation
2020-11-12	Embauche	Indéterminée	Ouvrier des travaux publics	Direction des travaux publics	Col bleu	En probation
2020-11-17	Reembauche	Indéterminée	Surveillant du patinage libre	Direction de la culture et des loisirs	Col blanc	Temporaire
2020-11-20	Reembauche	Indéterminée	Surveillant du patinage libre	Direction de la culture et des loisirs	Col blanc	Temporaire
2020-11-22	Nomination	Indéterminée	Opérateur d'appareils motorisés A	Direction des travaux publics	Col bleu	Permanent
2020-11-23	Embauche	Indéterminée	Électricien	Direction des travaux publics	Col bleu	En probation

Approuvé par:


Mélissa Mercure, Directrice des ressources humaines et des communications



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoïn, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.2)

Suspension d'un employé

D'ENTÉRINER la recommandation de la Direction des ressources humaines concernant la suspension sans solde d'une durée de trois (3) jours de l'employé # 1341.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.3) **Désignation à titre d'autorité compétente pour l'application de la réglementation d'urbanisme**

CONSIDÉRANT QUE Mme Natalia Cemschi a été embauchée à titre d'inspecteur aux permis et à l'urbanisme en remplacement de M. Patrick Bigeau;

CONSIDÉRANT QUE conformément aux règlements d'urbanisme de la ville, une personne doit être désignée par le conseil pour agir à titre d'« autorité compétente », et ce, principalement afin de donner des avis d'infraction et de délivrer des constats d'infraction.

DE DÉSIGNER Mme Natalia Cemschi pour agir à titre « d'autorité compétente » aux fins de l'application de la réglementation municipale, plus particulièrement de la réglementation d'urbanisme;

D'AUTORISER Mme Natalia Cemschi à délivrer des constats d'infraction au nom de la ville en ce qui a trait à toute disposition à caractère pénal des règlements de la ville.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.4) **Nomination - Assistante-greffière**

CONSIDÉRANT QUE l'article 96 de la *Loi sur les cités et villes* permet la nomination d'une assistante-greffière ;

CONSIDÉRANT la prolongation du contrat de Mme Lucille Angers à titre de Chef de la division du service du greffe.

DE NOMMER madame Lucille Angers, Chef de la division du service du greffe, à titre d'assistante-greffière.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.5)

Embauche temporaire - Directrice du greffe et du contentieux

CONSIDÉRANT QUE la titulaire du poste de la directrice du greffe et du contentieux, M^e Cassandra Comin Bergonzi, devra prochainement s'absenter pour un congé de maternité;

CONSIDÉRANT QU'un processus de dotation a été entrepris par la Direction des ressources humaines et des communications afin de pourvoir ce poste pendant ce congé de maternité;

D'EMBAUCHER temporairement, pour la durée du congé de maternité de M^e Comin Bergonzi, M^e Martine Savard au poste de directrice du greffe et du contentieux, avec entrée en fonction le 4 janvier 2021; le tout selon les conditions de travail prévues au *Protocole des conditions de travail du personnel cadre pour la période s'étendant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022.*



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.6)

Embauche temporaire - Conseillère en ressources humaines

CONSIDÉRANT QUE la titulaire du poste de conseillère en ressources humaines, M^{me} Mélanie Dokupil, devra prochainement s'absenter pour un congé de maternité;

CONSIDÉRANT QU'un processus de dotation a été entrepris par la Direction des ressources humaines et des communications afin de pourvoir ce poste pendant ce congé de maternité;

D'EMBAUCHER temporairement, pour la durée du congé de maternité de M^{me} Mélanie Dokupil, M^{me} XX au poste de conseillère en ressources humaines, avec entrée en fonction le **XX janvier 2021**; le tout selon les conditions de travail prévues au *Protocole des conditions de travail du personnel cadre pour la période s'étendant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022.*



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.7) **Suspension d'un employé**

D'ENTÉRINER la recommandation de la Direction des ressources humaines concernant la suspension sans solde d'une durée d'une journée de l'employé # 1118.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoïn, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(5.8) **Abrogation - Résolution autorisant une allocation aux employés en télétravail**

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 19 octobre 2020, le conseil a autorisé le versement d'une allocation de 300\$ par employé pour combler certaines dépenses reliées au télétravail des employés cols blancs et cadres (résolution 2020-10-293);

CONSIDÉRANT que le Syndicat des cols blancs (SCFP Section locale 306) refuse de signer la lettre d'entente avec la Ville de Saint-Lambert à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE ce versement était conditionnel à la signature d'une lettre d'entente entre le Syndicat des cols blancs (SCFP Section locale 306) et la Ville.

D'ABROGER la résolution 2020-10-293 relative à l'allocation de dépenses pour les employés en télétravail.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 19 octobre 2020 en visionnaire sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(2020-10-293) **Allocation de dépenses pour employés en télétravail.**

CONSIDÉRANT que la majorité des employés cadres et cols blancs effectuent du télétravail depuis le mois de mars 2020 et qu'ils ont dû défrayer des coûts pour l'achat d'équipement ou relativement aux frais engendrés pour l'augmentation des forfaits cellulaires et Internet;

CONSIDÉRANT qu'il est primordial pour la Ville de Saint-Lambert de prévenir les éclosions de COVID-19 en milieu de travail afin d'assurer une continuité de ses opérations et du service;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Lambert souhaite offrir un dédommagement à ses employés effectuant du télétravail depuis le mois de mars 2020;

CONSIDÉRANT qu'après analyse, une allocation pour couvrir les frais engendrés par le télétravail est la solution la plus avantageuse pour la Ville de Saint-Lambert;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité RH/Finances lors de la réunion du 7 octobre 2020.

Il est proposé par le conseiller Francis Le Chatelier
appuyé par la conseillère France Désaulniers

D'APPROUVER l'octroi d'une allocation de 300\$ pour dépenses liées au télétravail aux employés cols blancs et cadres effectuant du télétravail, soit environ 67 employés pour un montant approximatif de 20 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoïn, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(6.1) **Adjudication du contrat 20TP02 - Service d'entretien ménager de trois bâtiments municipaux**

D'ADJUGER le contrat n° 20TP02 ayant pour objet les services d'entretien ménager de trois bâtiments municipaux pour une période d'un an à l'entreprise ayant fait, dans le délai fixé, la soumission conforme la plus basse, soit *Service d'entretien Vimont inc.*, sur la base des tarifs mensuels apparaissant sur le bordereau de prix; la valeur du contrat pour la durée initiale d'un an étant estimée à 115 122,17 \$, toutes taxes comprises.

D'IMPUTER la dépense au budget d'exploitation;

D'AUTORISER la chef de la *Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux* à signer au nom de la ville tout document afin de donner plein effet à la présente résolution.



PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DE SOUMISSIONS

APPEL D'OFFRES N° : 20TP02

PUBLIC INVITATION

OBJET : Services d'entretien ménager de trois bâtiments municipaux

UNITÉ ADMIN. RESPONSABLE : Division de l'approvisionnement et des projets spéciaux

Je, soussigné, certifie par la présente que, suite à la demande de soumissions relative au projet ci-haut, nous avons reçu les soumissions suivantes :

SOUSSIONNAIRES	MONTANT SOUMISSIONNÉ
SELU. MEN. VINCENT INC	115 122,17\$
21395584 QUÉBEC INC LES ENT. MARTIN & LEBLANC	206 886,02\$
JAN-PRO CANADA EST	222 690,48\$
SOLUTIONS DE NETT. DE LIXE INC.	196 593,45\$
SERVICE D'ENTRETIEN SPARKLEAN	204 299,08\$
SELU. ENTRETIEN GLOBEL	195 457,50
F.O. MAINT. 2011 INC.	171 498,91\$

Celles-ci ont été officiellement ouvertes, conformément aux procédures prévues par la loi.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé à Saint-Lambert le 19 NOVEMBRE 2020

Étaient présents :

S. Fournier
Responsable de l'ouverture

[Signature]
Signature

G. Cartier
Témoïn

[Signature]
Signature

[Signature]
Témoïn

[Signature]
Signature



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoïn, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(6.2)

Mise au rancart de 2 camionnettes Ford hors d'usage

D'AUTORISER le directeur des travaux publics à se départir de 2 véhicules hors d'usage soit, l'unité #422, camionnette Ford F-350, 2008 et l'unité #788, camionnette Ford F-550, 2006, en les vendant à un ferrailleur.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.1) **Désignation du maire suppléant**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), le conseil désigne, pour la période qu'il détermine, un conseiller comme maire suppléant;

ATTENDU QUE le mandat de la conseillère France Désaulniers se terminait le 30 novembre 2020.

DE DÉSIGNER le conseiller Philippe Glorieux à titre de maire suppléant pour la période du 1^{er} décembre 2020 au 31 mai 2021.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.2)

Nomination au comité des loisirs et de la vie communautaire

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de combler un poste vacant au sein du comité des loisirs et de la vie communautaire en remplacement de madame Marie-Claude Poliquin.

DE NOMMER madame Isabelle Tardif à titre de membre du comité des loisirs et de la vie communautaire pour un mandat de deux ans.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.3) **Engagement pour la réduction du pollen allergène sur le territoire de Saint-Lambert**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert a obtenu une aide financière dans le cadre de la Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et autres pollens allergènes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert fait partie de l'aire de répartition de l'herbe à poux et que 13% de la population est affectée par celle-ci;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des citoyens sur son territoire.

D'ADOPTER le Plan de contrôle de l'herbe à poux et autres pollens allergènes produit dans le cadre de l'étude territoriale 2020 par la Division de l'environnement;

DE S'ENGAGER à effectuer minimalement entre 2 et 3 tontes annuelles précédant la floraison de l'herbe à poux des espaces verts publics sur son territoire;

DE S'ASSURER que la réglementation sur les herbes hautes soit resserée sur les terrains privés afin de favoriser la tonte des plants détectés lors de la période allergène critique.



Projet herbe à poux 2020

Résultat suite à l'obtention de l'aide financière de la Stratégie québécoise de réduction de pollen d'herbe à poux et autres pollens allergènes

Par Marie-Eve Ferland et Évelyne Comtois
Division de l'environnement

Novembre 2020



Contexte jusqu'en 2020

Gestion de l'herbe à poux

Jusqu'en 2019

- Sensibilisation ponctuelle par la patrouille verte durant l'été
- Infraction d'herbes hautes émises par l'urbanisme dans le domaine privé (20 cm)
- Tonte annuelles des parcs effectuées par l'équipe des TP



Contexte –Année 2020

- Obtention de l'aide financière du MSSS permettant l'embauche d'une agente temporaire 6 mois dédiée à l'évaluation de la question
- COVID 19
- Inventaire territorial de la présence de l'herbe à poux dans les terrains publics et signalement privé (but caractérisation du niveau de problématique)
- Production d'un rapport de la Division de l'environnement et d'un plan de contrôle pour les années ultérieures (décembre 2020)
- Engagement par **une résolution municipale nécessaire**



RÉSULTATS DES ANALYSES DE TERRAIN 2020

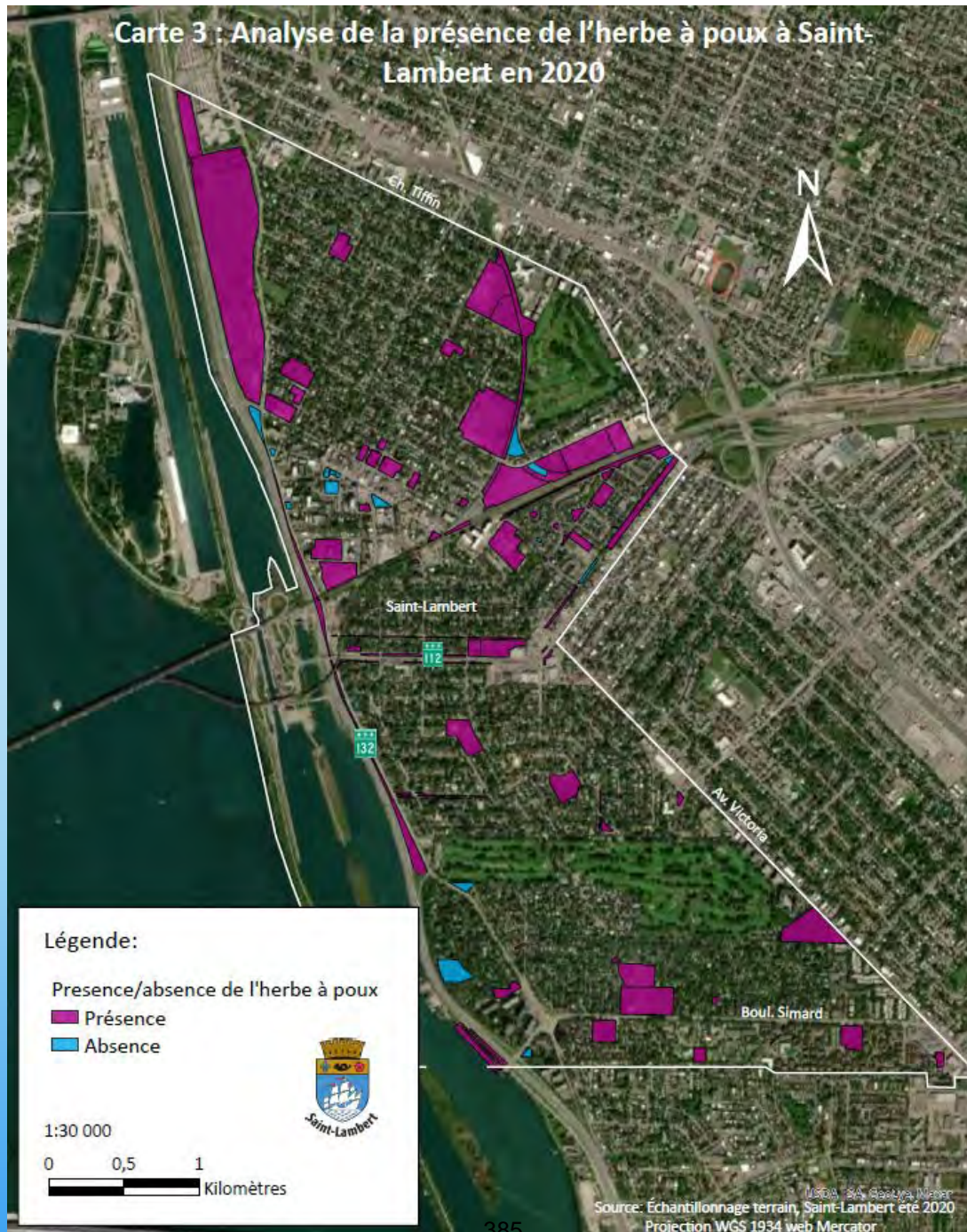
Carte 1 : Inventaire des terrains inspectés et non inspectés pour vérifier la présence de l'herbe à poux sur le territoire de Saint-Lambert en 2020



Carte 2 : Utilisation du sol des terrains à Saint-Lambert en 2020



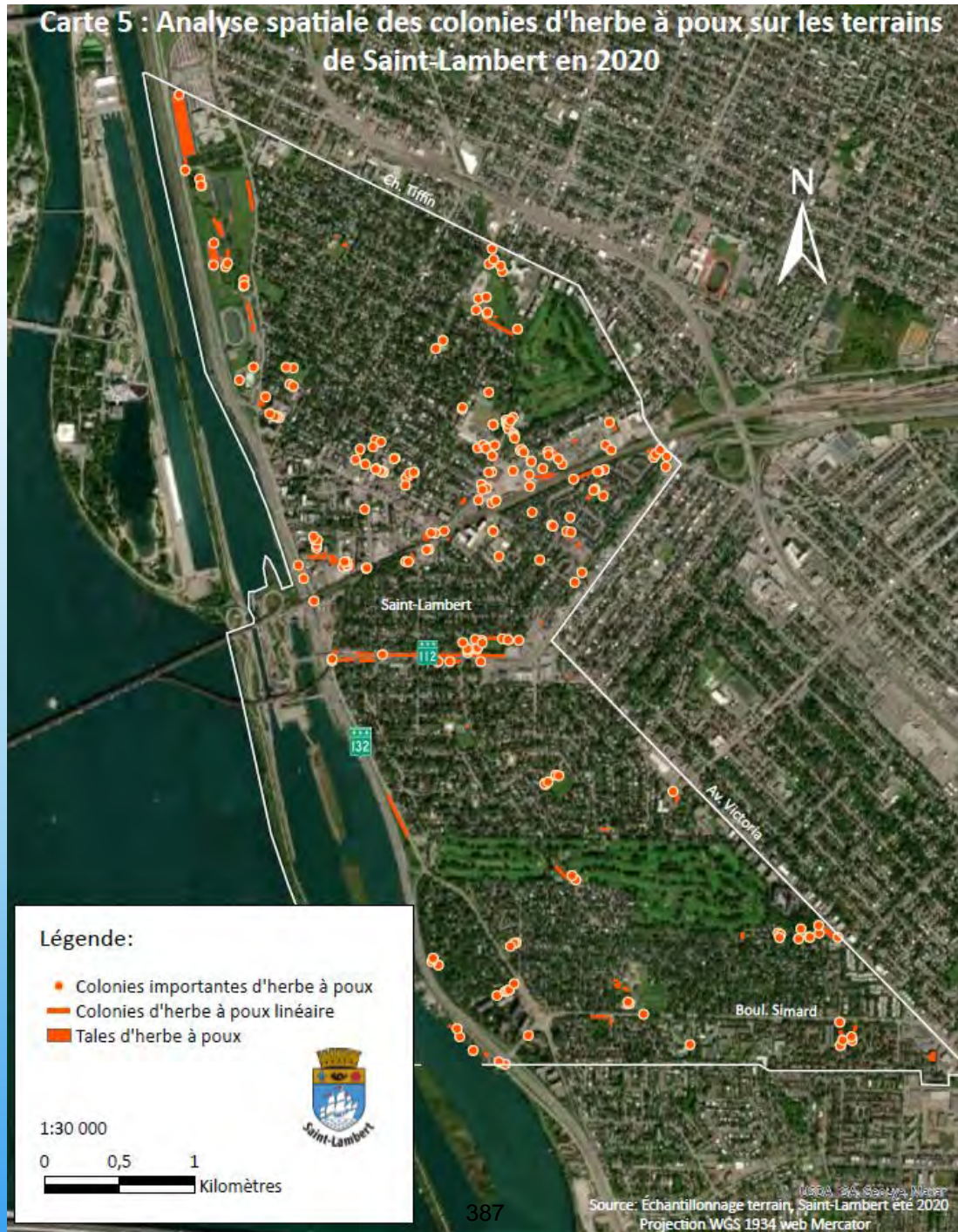
Carte 3 : Analyse de la présence de l'herbe à poux à Saint-Lambert en 2020



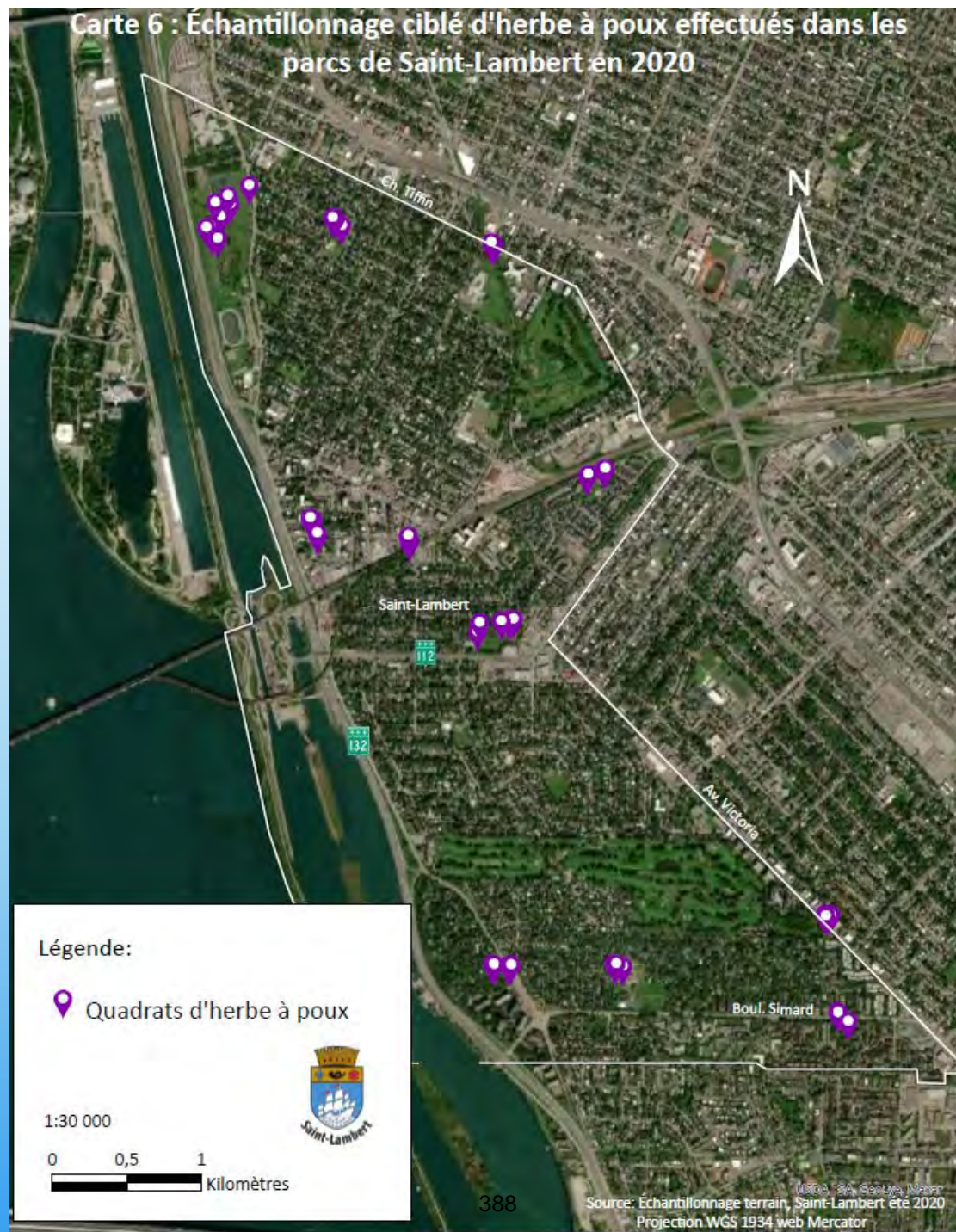
Carte 4: Intensité de la présence de l'herbe à poux sur le territoire de Saint-Lambert en 2020




Carte 5 : Analyse spatiale des colonies d'herbe à poux sur les terrains de Saint-Lambert en 2020



Carte 6 : Échantillonnage ciblé d'herbe à poux effectués dans les parcs de Saint-Lambert en 2020



Légende:

 Quadrats d'herbe à poux



1:30 000

0 0,5 1
Kilomètres

Échéancier ajusté des étapes et objectifs du projet herbe à poux 2020

Étapes de réalisation	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Embauche de la chargée de projet et arrivée	X							
Développement des outils cartographiques	X	X						
Production de la cartographie des zones de susceptibilités				X	X	X		
Inspection territoriale		X	X	X	X			
Concertation avec les acteurs internes pour l'amélioration des partiques			X	X		X		
Campagnes tests d'arrachage		X	X					
Rédaction d'un état de la situation et d'un plan d'intervention clair	X						X	X
Présentation aux élus du plan								X
Adoption d'une résolution municipale d'engagement								X
Tontes annuelles préventives pour la coupe de l'herbe à poux		X	X					

ÉVALUATION DU PROJET

Indicateur	Cible proposée	Atteinte d'objectif
Proportion des espaces verts avec de l'herbe à poux	Quantification	95% des espaces verts ont une présence d'herbe à poux
Date de coupes planifiée dans les espaces verts	Minimum de deux coupes dans tous les terrains infestés	Une coupe entre le 10 et 21 juillet et une entre le 10 et 21 août
Nombre de citoyens et citoyennes sensibilisé.e.s	300	N'est pas atteint à cause du contexte de la pandémie.

Principales conclusions de l'analyse

- L'herbe à poux est présente **partout sur le territoire** et avec un potentiel de dispersion sur 1 km, aucun secteur de la ville n'est épargné
- Intensité de présence plus élevée le long des **corridors de transport** (voie ferrée, 132, boulevards)
- Problématique à adresser au niveau du **dépôt à neige**, pour amoindrir la présence des colonies
- Niveau de priorité à réévaluer et **suivi des espaces verts** (tonte et entretien) **à améliorer**
- **Sensibilisation citoyenne** toujours **nécessaire** au niveau résidentiel
- **2 campagnes d'arrachage** locales avec le Réseau écocitoyen un succès, à valoriser, multiplier
- Le **plan de contrôle** ne pourra permettre l'éradication de l'herbe à poux ou des pollens allergènes, mais un suivi serré des tontes s'avèrera la meilleure solution de mitigation des effets du pollen sur la population



Plan de contrôle proposé 2021 et +

Impact financier

Item à considérer	Impact financier
Contrat de tonte annuel TP	Nul ou léger, contrat prévoit 2 tontes annuelles partout. Une bonification monétaire permettrait plus de flexibilité
Étudiant écobrigade	Nul car la tâche sera intégrée aux autres tâches courantes du candidat
Outils de sensibilisation et parutions	500\$ (achat de dépliants, accroche-porte...)
Lettre d'engagement pour les propriétaires institutionnels, commerciaux et industriels	Aucun, engagement par écrit et les frais seront assumés par les propriétaires
Projet pilote et campagnes d'arrachage	1000\$ (terre, semences et acide acétique agricole)



Conclusion

- Peu d'impact financier du plan de contrôle à amorcer
- Viser une meilleure coordination des effectifs et surveillance accrue territoriale pour réduire le potentiel allergène
- Rôle crucial de la Division environnement et des Travaux publics pour améliorer la situation
- Retoucher éventuellement le règlement de nuisance et d'herbes hautes pour y intégrer l'herbe à poux
- Cet enjeu sera toujours récurrent, il faut donc l'adresser le plus rapidement possible



Résolution d'engagement municipal

- CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert a obtenu une aide financière dans le cadre de la Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et autres pollens allergènes;
- CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert fait partie de l'aire de répartition de l'herbe à poux et que 13% de la population est affectée par celle-ci;
- CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des citoyens sur son territoire;

Il est résolu que

- Le Conseil adopte le Plan de contrôle de l'herbe à poux produit dans le cadre de l'étude territoriale 2020 par la Division de l'environnement;
- Que le Conseil s'engage à effectuer minimalement entre 2 et 3 tontes annuelles précédant la floraison de l'herbe à poux des espaces verts publics sur son territoire;
- Que le conseil souhaite réglementer davantage la présence sur les terrains privés afin de demander la tonte ou l'arrachage des plants détectés lors de la période allergène critique.



FIN



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoïn, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(7.4) **Exemption de l'obligation de souscrire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Lambert a à son service exclusif, des employés membres du Barreau du Québec;

CONSIDÉRANT la prime exigée pour l'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec.

DE DÉCLARER aux fins du *Règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec* :

« QUE la Ville de Saint-Lambert se porte garante, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de toute erreur ou omission des avocats employés au service exclusif de la ville, dans l'exercice de leurs fonctions. »



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.1)

Dépôt des procès-verbaux du comité consultatif d'urbanisme

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du 21 octobre 2020 et de la séance extraordinaire du 3 novembre 2020 du comité consultatif d'urbanisme.



Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE MERCREDI 21 OCTOBRE 2020, À 19 H, PAR VISIOCONFÉRENCE.

MEMBRES PRÉSENTS

M. Philippe Glorieux, conseiller
Mme Brigitte Marcotte, conseillère
M. Pierre-François Chapleau
M. Kevin Massé
M. Philippe Leggett-Bachand
Mme Monique Dutil
M. Paul Guenther

MEMBRE ABSENT

Mme Janet Sader

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT

M. Richard Boulet, conseiller en urbanisme et secrétaire du comité consultatif d'urbanisme
Mme Julie Larose, chef du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

CCU-201021-01

Ouverture de la réunion

Constatant que le quorum du comité consultatif d'urbanisme est atteint, on déclare la réunion ouverte à 19 h 08, sous la présidence de M. Philippe Glorieux.

CCU-201021-02

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Pierre-François Chapleau, appuyé par Mme Monique Dutil, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé. Il se lira donc comme suit :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et approbation du procès-verbal du 23 septembre 2020
4. Dérogation mineure – 260, rue River..... Districts 6
Construction d'une clôture en cour avant servant d'enceinte pour une nouvelle piscine creusée
5. PIIA – 454, rue Comeau 4
Transformation de la façade
6. PIIA – 125, avenue de Stanley..... 5
Agrandissements et transformation de la façade
7. PIIA – 884, boulevard Queen 3
Transformation de la façade
8. PIIA – 222, rue de Woodstock..... 5
Transformation des façades
9. PIIA – 555, avenue Pine 6
Agrandissement et transformation de la façade
10. PIIA – 179, rue de Bourgogne 2
Transformation des façades

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

11.	PIIA – 210, avenue des Pyrénées	2
	Agrandissement et transformation de la façade	
12.	PIIA – 776, avenue Oak.....	8
	Transformation de la façade	
13.	PIIA – 199, avenue du Béarn.....	2
	Transformation de la façade	
14.	PIIA – 446, boulevard Desaulniers	7
	Agrandissement et transformation des façades	
15.	PIIA – 189, avenue du Béarn.....	2
	Transformation de la façade	
16.	Dérogation mineure et PIIA – 165, avenue d'Irvine.....	3
	Nouvelle construction – subdivision de lots	
17.	PIIA – 435, avenue Pine	6
	Agrandissement	
18.	PIIA – 602, rue Robitaille	7
	Agrandissements et transformation des façades	
19.	PIIA (dossier d'orientation) – 115, avenue de Brixton	7
	Agrandissement et transformation de la façade	
20.	PIIA – 231, avenue Maple.....	6
	Transformation de la façade	
21.	Divers	
22.	Levée de la séance	

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201021-03

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2020

Il est proposé par M. Philippe Leggett-Bachand, appuyé par M. Philippe Glorieux, et résolu unanimement d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2020.

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201021-04

Requérants : Mme Brigitte Chrétien et M. Vincent Gagné, propriétaires

Adresse : 260, rue River

Objet : Dérogation mineure

Projet : Construction d'une clôture en cour avant servant d'enceinte pour une nouvelle piscine creusée

Demande

La demande vise l'obtention d'une dérogation mineure afin de permettre l'implantation d'une clôture localisée dans la cour avant servant d'enceinte pour la nouvelle piscine creusée proposée en cour latérale gauche, alors que l'article 5.11 e) i) du *Règlement de zonage numéro 2008-43* mentionne qu'aucune clôture n'est autorisée dans la cour avant, à l'exception des clôtures à neige. La nouvelle clôture empiètera de 2,2 mètres dans la cour avant.

Analyse du 21 octobre 2020

Les propriétaires désirent installer une nouvelle clôture alignée avec la première marche du porche donnant sur l'entrée principale du bâtiment afin d'obtenir un permis de construction pour l'aménagement d'une piscine creusée en cour latérale gauche. En raison de la forme du terrain et de l'implantation du bâtiment existant, aligner la nouvelle clôture avec le mur existant diminuerait considérablement l'espace disponible pour l'aménagement de la cour et réduirait la capacité d'aménager l'ensemble des éléments rattachés à la construction de la piscine creusée (piscine, trottoir, filtreur, végétation, espace de circulation, etc.) de manière optimale.

Afin de limiter l'encombrement visuel et la création de zones d'ombres nuisant au couvert végétal, il est proposé d'installer une clôture en verre d'une hauteur de 1,53 mètre et de préserver la haie de cèdres existante donnant sur la rue River. L'impact visuel de la rue sera donc minimal.

Règlement 2006-8 sur les dérogations mineures

Selon les exigences de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, les éléments mentionnés à l'article 3 du règlement doivent être pris en considération lors de l'étude et de la prise de décision sur une demande de dérogation mineure.

a) « *La dérogation mineure ne peut être accordée que si l'application du règlement de zonage ou de lotissement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande.* »

L'alignement de la nouvelle clôture avec le mur existant diminuerait considérablement l'espace disponible pour l'aménagement de la cour latérale gauche et réduirait la capacité d'aménager l'ensemble des éléments rattachés à la construction de la piscine creusée (piscine, trottoir, filtreur, végétation, espace de circulation, etc.) de manière optimale. La configuration du lot existant empêche tout aménagement en cour arrière.

b) « *La dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.* »

Des lettres ont été envoyées aux propriétaires voisins; nous avons demandé une réponse avant le 21 octobre 2020.

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

- c) « La dérogation mineure doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme tel qu'amendé au jour de la décision du conseil municipal sur la demande. »

L'implantation proposée pour la clôture ne contrevient pas au plan d'urbanisme.

- d) « Lorsque la dérogation est demandée à l'égard de travaux déjà en cours ou déjà exécutés, elle ne peut être accordée que lorsque ces travaux ont fait l'objet d'un permis de construction et ont été effectués de bonne foi. »

Les travaux ne sont pas encore exécutés.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT	la demande pour l'obtention d'une dérogation mineure afin de permettre l'implantation d'une clôture localisée dans la cour avant servant d'enceinte pour la nouvelle piscine creusée proposée en cour latérale gauche;
CONSIDÉRANT QUE	l'article 5.11 e) i) du <i>Règlement de zonage numéro 2008-43</i> mentionne qu'aucune clôture n'est autorisée dans la cour avant, à l'exception des clôtures à neige;
CONSIDÉRANT QUE	la nouvelle clôture empiètera de 2,2 mètres dans la cour avant;
CONSIDÉRANT QUE	la haie de cèdres existante située devant la nouvelle clôture donnant sur la rue River sera conservée;
CONSIDÉRANT QUE	la configuration du lot existant empêche tout aménagement en cour arrière;
CONSIDÉRANT QUE	le respect de la réglementation cause un préjudice sérieux aux requérants;
CONSIDÉRANT QUE	la dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;
CONSIDÉRANT QUE	la dérogation respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accorder** la dérogation mineure tel que demandé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201021-05

Requérante : Mme Francine Robichaud, propriétaire

Adresse : 454, rue Comeau

Objet : Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet : Transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à transformer la façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1959.

Analyse du 21 octobre 2020

La propriétaire désire remplacer plusieurs ouvertures au niveau de la façade avant du bâtiment. Il est proposé de remplacer et d'agrandir vers le bas les deux fenêtres en projection droite de l'élévation avant donnant sur le rez-de-chaussée, par de nouvelles fenêtres en pin recouvert de PVC de couleur noire, de modèle fixe et à battant. Les fenêtres donnant sur le sous-sol seront également remplacées. La baie vitrée (bay window) en projection latérale gauche de l'élévation avant sera peinte de couleur noire afin de s'harmoniser avec l'ensemble des nouvelles ouvertures. La nouvelle porte d'entrée sera de modèle plein en aluminium comportant à sa gauche un verre latéral fixe. De plus, l'ensemble des volets existants sera retiré.

Les soffites, fascias et gouttières seront peints de couleur noire.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet de transformation de la façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1959;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux objectifs et critères de la réglementation sur les PIIA;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201021-06

Requérante : Mme Sophie Benoit, architecte pour Mme Maryse Carrière et M. Carl Renaud, propriétaires

Adresse : 125, avenue de Stanley

Objet : Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet : Agrandissements et transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à agrandir et à transformer la façade de la maison unifamiliale isolée construite en 1953.

Un premier projet a été étudié par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 18 mars 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 18 mars 2020

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement et de transformation de la façade de la maison unifamiliale isolée construite en 1953;

CONSIDÉRANT QUE les projets d'agrandissement des bâtiments doivent s'harmoniser avec le milieu et tenir compte du caractère et des lignes de force de l'environnement immédiat et s'en inspirer en vue d'une intégration;

CONSIDÉRANT QUE les qualités particulières et le caractère propre d'une construction doivent être protégés;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des membres du CCU sont d'avis que l'option 2 est préférable, mais que certaines modifications doivent être apportées au projet;

CONSIDÉRANT QUE l'option 2 permet d'équilibrer la façade avant du bâtiment en orientant l'entrée principale vers la rue;

CONSIDÉRANT QU' un travail d'architecture doit être fait afin de minimiser le nombre de pignons donnant sur l'élévation avant du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE certains éléments de l'option 1 pourraient être intégrés à l'option 2, notamment au niveau des pentes de toit, afin d'alléger l'ensemble du volume du bâtiment;

*Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident **de conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.*

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

L'architecte au dossier nous soumet de nouvelles perspectives 3D de l'option 1 afin d'assurer une meilleure compréhension du projet. Aucune modification n'a été apportée au projet suite à la rencontre du CCU du 18 mars 2020.

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Analyse du 21 octobre 2020

Trois nouveaux volumes sont proposés, soit un agrandissement sur fondation en projection latérale gauche, un agrandissement sur fondation en projection latérale droite et un agrandissement sur pieux vissés en projection avant.

L'objectif du projet est de combler les « vides » aux entrées avant et arrière de la maison afin de donner un volume rectangulaire au bâtiment en lien avec le toit existant.

L'agrandissement en projection latérale gauche sera d'une dimension d'environ 4 pieds de largeur et d'une profondeur de 16 pieds et 1 pouce, alors que l'agrandissement en projection latérale droite sera d'une dimension d'environ 15 pieds de largeur et d'une profondeur d'environ 35 pieds. Les nouveaux espaces serviront de chambre à coucher, de cuisine et de salle à manger.

L'agrandissement sur pieux en projection avant est défini comme un porche selon la réglementation municipale en vigueur. Le porche va empiéter dans la marge avant minimale de 4,5 mètres, ce qui est conforme à l'article 3.5 b) du *Règlement de zonage 2008-43* qui mentionne que les porches peuvent empiéter d'au plus 2 mètres (6 pieds et 6 pouces) dans les marges. Le nouveau volume sera d'une largeur d'environ 15 pieds et d'une profondeur de 6 pieds et 3 pouces. L'objectif de cet agrandissement est d'augmenter la superficie habitable de l'entrée-vestibule.

Les agrandissements seront recouverts d'une brique d'argile de modèle et de format identiques à la brique d'argile existante et d'un revêtement léger (bois ou acier). Le choix des matériaux n'est pas finalisé, ce pourquoi deux propositions de matériaux sont présentées afin d'obtenir l'avis des membres du CCU, soit un revêtement de bois de la compagnie Maibec, profilé moderne, fini brossé, 6", couleur « Gris gargouille » ou un revêtement d'acier de la compagnie MAC, collection Inspiration, de couleur « Gris ardoise ».

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT	le projet d'agrandissement et de transformation de la façade de la maison unifamiliale isolée construite en 1953;
CONSIDÉRANT QUE	les projets d'agrandissement des bâtiments doivent s'harmoniser avec le milieu et tenir compte du caractère et des lignes de force de l'environnement immédiat et s'en inspirer en vue d'une intégration;
CONSIDÉRANT QUE	les qualités particulières et le caractère propre d'une construction doivent être protégés;
CONSIDÉRANT QUE	les nouvelles perspectives 3D déposées par l'architecte au dossier démontrent que le nouveau volume en façade avant s'intègre adéquatement avec le bâtiment existant;
CONSIDÉRANT QUE	la section droite de l'agrandissement en projection avant devrait être recouverte d'une brique d'argile de modèle et de format identiques à la brique d'argile existante;
CONSIDÉRANT QUE	le projet est conforme aux objectifs et critères de la réglementation sur les PIIA;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet de PIIA à la condition suivante :

- la section droite de l'agrandissement en projection avant doit être recouverte d'une brique d'argile de modèle et de format identiques à la brique d'argile existante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201021-07

Requérants : Mme Caroline Bennet et M. Philippe Cassiani, propriétaires

Adresse : 884, boulevard Queen

Objet : Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet : Transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à transformer la façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1974.

Analyse du 21 octobre 2020

Les propriétaires désirent remplacer l'ensemble des ouvertures au niveau de la façade avant du bâtiment. Il est proposé de remplacer les fenêtres existantes en PVC par des fenêtres de couleur noire, comportant une section de modèle fixe et une section de modèle à battant. Il est également proposé de remplacer la porte d'entrée existante par une nouvelle porte d'entrée de modèle plein vitrage comportant deux verres latéraux fixes.

Aucune autre modification n'est proposée au niveau de la façade avant du bâtiment.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet de transformation de la façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1974;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux objectifs et critères de la réglementation sur les PIIA;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201021-08

Requérant : M. Sylvain Simard de Simard Architecture inc. pour Starlight Investement, propriétaire

Adresse : 222, rue de Woodstock

Objet : Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet : Transformation des façades

Demande

Les propriétaires désirent transformer les façades de l'édifice construit en 1978.

Un premier projet a été étudié par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 26 août 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 26 août 2020

CONSIDÉRANT le projet de transformation des façades de l'édifice construit en 1978;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à peindre la brique d'argile existante ainsi que les éléments métalliques existants;

CONSIDÉRANT QUE les caractéristiques architecturales de construction doivent s'harmoniser avec les dominantes observées sur le territoire de la ville de Saint-Lambert et témoigner d'une recherche architecturale;

CONSIDÉRANT QUE les matériaux de revêtement doivent être associés, de par leur nature et leur couleur, à ceux qui caractérisent la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les couleurs de revêtement doivent s'agencer avec celles des constructions situées à proximité;

CONSIDÉRANT QUE les modifications proposées s'intègrent peu avec l'architecture du cadre bâti environnant;

CONSIDÉRANT QUE la brique d'argile existante devrait être conservée ou remplacée par une nouvelle brique d'argile de couleur et de format identique à l'existant;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'architecte au dossier nous soumet un document explicatif démontrant que la réfection de plusieurs sections de maçonneries crée un important contraste entre les réparations et l'existant. Dans le cadre du nouveau projet, il est proposé d'appliquer une nouvelle teinture afin d'uniformiser l'apparence de la brique, tout en maintenant ses nuances actuelles.

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Analyse du 21 octobre 2020

Diverses interventions liées à l'entretien de la maçonnerie et des façades faisant l'objet d'un autre permis sont prévues pour l'édifice. Ces interventions incluent la reconstruction partielle de la maçonnerie, la réparation ou le remplacement de certains linteaux libres, un rejointoiement de la maçonnerie selon les conditions existantes ainsi que le remplacement de tous les joints de scellant.

À la suite de ces interventions, les propriétaires Starlight Investement veulent assurer une apparence uniforme au revêtement, en proposant un nouvel enduit sur le parement fraîchement réparé.

Le projet consiste donc à appliquer une teinture de la compagnie Perma-crête, dans les mêmes teintes que la brique d'argile existante. L'enduit servant à recouvrir la brique a été sélectionné afin d'assurer la perméabilité de celle-ci, laissant l'air circuler adéquatement à travers les matériaux qui le requièrent. De plus, la tôle ondulée, localisée entre les fenêtres, serait repeinte ainsi que les garde-corps des balcons, toujours en visant un agencement avec la brique existante. Les éléments de béton seront peints de couleur appareillant celle du béton existant afin de redonner un fini d'origine.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT	le projet de transformation des façades de l'édifice construit en 1978;
CONSIDÉRANT QUE	le projet consiste à teindre la brique d'argile existante ainsi que les éléments métalliques existants;
CONSIDÉRANT QUE	les caractéristiques architecturales de construction doivent s'harmoniser avec les dominantes observées sur le territoire de la ville de Saint-Lambert et témoigner d'une recherche architecturale;
CONSIDÉRANT QUE	les matériaux de revêtement doivent être associés, de par leur nature et leur couleur, à ceux qui caractérisent la municipalité;
CONSIDÉRANT QUE	les couleurs de revêtement doivent s'agencer avec celles des constructions situées à proximité;
CONSIDÉRANT QUE	l'option à privilégier pour la réfection de la maçonnerie serait de conserver, de réparer ou de remplacer la brique d'argile existante;
CONSIDÉRANT QUE	la majorité des membres du CCU se questionne sur le résultat final de l'application d'une teinture sur un bâtiment d'une telle ampleur au cœur de la ville donnant sur l'avenue Victoria;
CONSIDÉRANT QUE	si l'option de la teinture est retenue par les propriétaires, un test devrait être effectué sur une section peu apparente du bâtiment existant afin que les membres du CCU puissent évaluer, lors d'une prochaine rencontre, le résultat de l'application de la teinture sur la brique existante;
CONSIDÉRANT QUE	des exemples de bâtiments qui ont été teints par le même produit dans un contexte similaire (volumétrie, emplacement, climat, etc.) au courant des dernières années devraient être présentés au CCU;

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

CONSIDÉRANT QUE la tôle ondulée localisée entre les fenêtres ainsi que les garde-corps des balcons devraient être repeints de couleur plus foncée afin de créer un contraste avec la couleur de la brique d'argile;

CONSIDÉRANT QU' un rendu couleur détaillé à plus petite échelle devrait être déposé afin d'analyser l'intégration architecturale entre les différents détails architecturaux et les parements extérieurs;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de **conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201021-09

Requérant : M. Luc Plante, architecte pour M. Bernard Marois, propriétaire

Adresse : 555, avenue Pine

Objet : Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet : Agrandissement et transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à transformer la façade et agrandir en projection latérale droite le triplex isolé construit vers 1961.

Un premier projet a été étudié par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 26 août 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 26 août 2020

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement en projection latérale droite du triplex isolé construit vers 1961;

CONSIDÉRANT QUE les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés;

CONSIDÉRANT QUE les constructions doivent s'établir en rapport direct avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de forme et de couleur;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau volume complexe alourdit la façade et s'intègre peu avec le bâtiment existant;

CONSIDÉRANT QUE le choix de matériaux de revêtement devrait être revu afin d'assurer une meilleure harmonisation avec le bâtiment actuel et les bâtiments situés à proximité;

CONSIDÉRANT QU' un travail architectural supplémentaire devrait être effectué afin d'intégrer le nouveau volume en cour latérale droite par rapport à l'abri d'auto existant;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les plans ont été revus afin de tenter de rencontrer les objectifs et critères du CCU. L'architecte au dossier nous soumet maintenant une nouvelle version du projet. Plusieurs modifications sont proposées par rapport au projet initial.

Analyse du 21 octobre 2020

L'agrandissement à toit plat mesurera 4 pieds et 11 pouces en projection latérale droite sur une profondeur de 18 pieds et 3 pouces. Cet agrandissement sera en retrait de presque 9 pieds de la façade avant principale et sera situé dans l'abri d'auto existant qui sera lui aussi transformé. Il servira principalement à ajouter des espaces de rangement à l'intérieur de la maison.

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Cet agrandissement sera recouvert de clin de fibrociment placé à l'horizontale, de couleur « Vent de fumée », soit dans les teintes de gris. Le bas du mur latéral de l'agrandissement sera recouvert de briques pour rencontrer le pourcentage de maçonnerie sur chacune des élévations.

La structure de la toiture de l'abri d'auto existant sera également revue. L'abri d'auto sera dorénavant recouvert d'un toit plat. Un fascia métallique de couleur « Crème XL », de la compagnie Gentek, recouvrira l'ensemble du périmètre de la toiture de l'abri d'auto. L'implantation au sol de l'abri d'auto demeurera identique.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet de transformation de la façade et d'agrandissement en projection latérale droite du triplex isolé construit vers 1961;

CONSIDÉRANT QUE les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés;

CONSIDÉRANT QUE les constructions doivent s'établir en rapport direct avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de forme et de couleur;

CONSIDÉRANT QUE la relation entre le nouveau volume proposé, la nouvelle structure pour l'abri d'auto ainsi que le bâtiment existant demeure complexe;

CONSIDÉRANT QUE suite aux travaux d'agrandissement, l'usage de l'abri d'auto ne sera plus destiné à protéger des intempéries un ou des véhicules, et que dans ce sens, l'abri d'auto devrait être retiré;

CONSIDÉRANT QU' un nouveau volume excluant l'abri d'auto devrait être proposé en projection latérale droite ou que le nouveau volume devrait être proposé en projection arrière du bâtiment;

CONSIDÉRANT QU' un travail architectural supplémentaire devrait être effectué afin d'intégrer le nouveau volume;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident **de conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201021-10

Requérant : M. Denis Desjardins pour la compagnie Gemine Immobilier inc.,
propriétaire

Adresse : 179, rue de Bourgogne

Objet : Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet : Transformation des façades

Demande

Le projet consiste à transformer les façades de la maison unifamiliale isolée construite vers 1967.

Analyse du 21 octobre 2020

Les propriétaires désirent remplacer l'ensemble des ouvertures au niveau des deux façades donnant sur rue. Il est proposé de remplacer les fenêtres existantes par des fenêtres hybrides de couleur noire. L'ensemble des volets existants sera retiré. Il est également proposé de remplacer la porte d'entrée existante par une nouvelle porte d'entrée en aluminium de couleur noire, comportant quatre panneaux vitrés et deux verres latéraux fixes. La porte de garage sera également remplacée.

De plus, les soffites, fascias, solins, et gouttières existants seront remplacés par des soffites, fascias, solins et gouttières, en aluminium de couleur noire.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT	le projet de transformation des façades de la maison unifamiliale isolée construite vers 1967;
CONSIDÉRANT QU'	il est proposé de remplacer l'ensemble des ouvertures au niveau des deux façades donnant sur rue;
CONSIDÉRANT QUE	les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés;
CONSIDÉRANT QUE	la réparation, la restauration ou la reconstruction des ouvertures d'un bâtiment principal doit être effectuée de façon à conserver le style architectural du bâtiment;
CONSIDÉRANT QUE	la porte d'entrée principale devrait être plus large et comporter un seul verre latéral fixe;
CONSIDÉRANT QUE	le modèle contemporain des nouvelles fenêtres proposées s'harmonise peu avec la construction d'origine, et que dans ce sens, les meneaux horizontaux devraient être retirés;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet de PIIA aux conditions suivantes :

- la porte d'entrée principale doit être plus large et comporter un seul verre latéral fixe;
- les meneaux horizontaux proposés au niveau des nouvelles fenêtres doivent être retirés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201021-11

Requérant : M. Mazen Chamseddine, architecte pour Mme Andrée Bruneau et M. Dominic Deslanders, propriétaires

Adresse : 210, avenue des Pyrénées

Objet : Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet : Agrandissement et transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à agrandir et à transformer la façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1968.

Un premier projet a été étudié par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 9 septembre 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 9 septembre 2020

- CONSIDÉRANT* le projet d'agrandissement et de transformation de la façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1968;
- CONSIDÉRANT QUE* toute construction doit, dans son échelle, ses lignes et ses angles, refléter le caractère du milieu bâti du secteur et s'intégrer harmonieusement à son environnement;
- CONSIDÉRANT QUE* les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés;
- CONSIDÉRANT QUE* l'agrandissement et la transformation de la façade devraient mettre en valeur le caractère architectural d'origine du bâtiment;
- CONSIDÉRANT QUE* la proportion et l'équilibre des différents matériaux de parement au niveau de la façade avant du bâtiment existant devraient être conservés;
- CONSIDÉRANT QUE* certains membres du CCU suggèrent que la porte d'entrée principale reste au même endroit que l'existant afin de respecter l'architecture d'origine du bâtiment;
- CONSIDÉRANT QUE* le recul important du nouveau volume favorise son intégration;
- CONSIDÉRANT QUE* la hauteur du faîte de toit de l'agrandissement devrait être abaissée et ne devrait pas excéder la hauteur du faîte de toit du bâtiment existant;

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

- CONSIDÉRANT QUE les ouvertures du rez-de-chaussée donnant sur la façade avant de l'agrandissement devraient être revues et qu'aucune porte d'entrée n'y devrait être aménagée;*
- CONSIDÉRANT QUE la marquise proposée au niveau de l'agrandissement devrait être retirée;*
- CONSIDÉRANT QUE certains membres du CCU suggèrent que le volume de l'agrandissement soit accolé au volume du bâtiment existant afin de retirer le lien étroit reliant les deux volumes et ainsi éliminer le décrocher au niveau de l'élévation latérale droite de l'agrandissement;*
- CONSIDÉRANT QUE le professionnel dans le dossier devra fournir les calculs afin de confirmer la conformité du projet à l'article 4.7 du Règlement de zonage 2008-43 pour le pourcentage minimal (60 %) de maçonnerie par élévation et confirmer qu'il s'agit d'une brique d'argile;*

*Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident **de conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les plans ont été revus afin de tenter de rencontrer les objectifs et critères du CCU. L'architecte au dossier nous soumet maintenant une nouvelle version du projet. Plusieurs modifications sont proposées par rapport au projet initial.

Analyse du 21 octobre 2020

L'agrandissement, en projection latérale droite, consiste à la construction d'un volume de deux étages mesurant 18 pieds de largeur sur 20 pieds de profondeur. La façade de l'agrandissement sera en retrait d'environ 19 pieds de la façade de la maison existante. Au rez-de-chaussée, l'espace du nouveau volume servira de salon et de salle de bain, alors qu'à l'étage, il servira de chambre à coucher et de salle de bain. Suite aux travaux, le taux d'implantation sera de 15,4 %.

La façade avant de l'agrandissement sera composée de deux fenêtres au rez-de-chaussée ainsi que de trois fenêtres à l'étage. Une section en verre sur deux niveaux assurera la transition entre le bâtiment existant et le nouveau volume.

L'ensemble du revêtement extérieur existant sera remplacé par un revêtement de brique de format « Norman », de modèle « Aspen White W804 » ainsi que par un revêtement de bois posé à la verticale, de couleur « Blanc PPG 30 », de la compagnie Juste du pin. La toiture de l'agrandissement sera composée d'un toit à deux versants en acier de couleur « quartz zinc » de la compagnie MAC. La hauteur du faîte de toit de l'agrandissement sera alignée avec la hauteur du faîte de toit du bâtiment existant. La toiture du bâtiment existant sera également remplacée par le même revêtement métallique.

Au niveau du bâtiment existant, plusieurs modifications sont proposées, notamment au niveau des ouvertures donnant sur la façade avant du rez-de-chaussée. Il est proposé de déplacer la porte d'entrée principale vers la gauche et de réaménager une nouvelle fenêtre à l'emplacement actuel de la porte d'entrée. Le déplacement de la porte d'entrée principale favorise l'aménagement intérieur du rez-de-chaussée, selon les besoins des propriétaires. De plus, l'ensemble des volets existants sera retiré.

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

- CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement et de transformation de la façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1968;
- CONSIDÉRANT QUE toute construction doit, dans son échelle, ses lignes et ses angles, refléter le caractère du milieu bâti du secteur et s'intégrer harmonieusement à son environnement;
- CONSIDÉRANT QUE les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés;
- CONSIDÉRANT QUE le recul important du nouveau volume favorise son intégration;
- CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement devrait être accolé au volume du bâtiment existant afin de retirer le lien étroit reliant les deux volumes et ainsi éliminer le volume en décroché au niveau de l'élévation latérale droite de l'agrandissement;
- CONSIDÉRANT QUE le volume recouvert de bois donnant sur la façade avant de l'agrandissement devrait être retiré;
- CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU soulèvent plusieurs questionnements au niveau de l'aménagement intérieur du bâtiment, notamment au niveau de l'usage des pièces dans la transition entre le bâtiment existant et l'agrandissement;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de **conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201021-12

Requérant : M. Nawid Mehdi, chargé de projets chez Architecture CBA,
pour Mme Sophie Lord et M. Joseph Deblois, propriétaires

Adresse : 776, avenue Oak

Objet : Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet : Transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à transformer la façade avant de la maison unifamiliale isolée construite vers 1977.

Un premier projet a été étudié par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 26 août 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 26 août 2020

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement et de transformation de la façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1977;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à transformer l'abri d'auto existant en garage attenant en projection latérale droite;

CONSIDÉRANT QUE les ouvertures proposées au niveau de la nouvelle porte de garage devraient être composées de verre givré;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux objectifs et critères de la réglementation sur les PIIA;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accepter le projet de PIIA à la condition suivante :

- Les ouvertures proposées au niveau de la nouvelle porte de garage doivent être composées de verre givré.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suite à la recommandation favorable des membres du CCU du projet d'agrandissement et de transformation de la façade du bâtiment au mois d'août dernier et l'acceptation du dossier par le conseil municipal, les propriétaires désirent apporter certaines modifications au niveau du revêtement extérieur du bâtiment.

Analyse du 21 octobre 2020

Les propriétaires désirent peindre en noir le revêtement métallique sur l'ensemble des élévations du bâtiment. Au niveau de la façade avant du bâtiment, uniquement le pignon et le revêtement adjacent à la fenêtre en baie en projection gauche seront peints.

Aucune autre modification n'est proposée au niveau de la façade avant du bâtiment.

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

- CONSIDÉRANT le projet de transformation de la façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1977;
- CONSIDÉRANT QUE les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés;
- CONSIDÉRANT QUE les constructions doivent s'établir en rapport direct avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de forme et de couleur;
- CONSIDÉRANT QUE suite à la recommandation favorable des membres du CCU du projet d'agrandissement et de transformation de la façade du bâtiment au mois d'août dernier, et à l'acceptation du dossier par le conseil municipal, les propriétaires désirent apporter certaines modifications au niveau du revêtement extérieur du bâtiment;
- CONSIDÉRANT QU' au niveau de la façade avant du bâtiment, il est proposé de peindre de couleur noire le revêtement du pignon et le revêtement adjacent à la fenêtre en baie;
- CONSIDÉRANT QUE le revêtement métallique devrait conserver la même teinte que l'existant, soit de couleur blanche, bien que la nouvelle porte d'entrée principale et la nouvelle porte de garage soient de couleur noire;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **de refuser** le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

CCU-201021-13

Requérants : Mme Sophie Boutin et M. Paul Lafrenière, propriétaires
Adresse : 199, avenue du Béarn
Objet : Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
Projet : Transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à transformer la façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1966.

Analyse du 21 octobre 2020

Les propriétaires désirent convertir le garage attaché existant, situé en protection latérale droite, en pièce habitable. Dans ce sens, il est proposé de remplacer la porte de garage existante par un revêtement de brique d'argile identique à la brique d'argile existante.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT	le projet de transformation de la façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1966;
CONSIDÉRANT QUE	les propriétaires désirent convertir en pièce habitable le garage attaché existant situé en protection droite de l'élévation avant;
CONSIDÉRANT QUE	des plans plus détaillés, comprenant un photomontage de la façade avant suite aux travaux, devraient être déposés afin d'assurer une analyse complète du dossier par les membres du CCU;
CONSIDÉRANT QUE	des ouvertures devraient être proposées en façade avant du volume transformé afin d'alléger la façade avant composée entièrement de maçonnerie;
CONSIDÉRANT QU'	une bande de végétation devrait être aménagée devant le nouveau mur de fondation suite à la conversion du garage en pièce habitable;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident **de conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201021-14

Requérant : M. Luc Gélinas, architecte pour Mme Hélène Baillargeon, propriétaire

Adresse : 446, boulevard Desaulniers

Objet : Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet : Agrandissement et transformation des façades

Demande

Le projet consiste à agrandir et à transformer les façades de la maison unifamiliale jumelée construite vers 1951.

Un premier projet a été étudié par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 26 août 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 26 août 2020

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement et de transformation des façades de la maison unifamiliale jumelée construite vers 1951;

CONSIDÉRANT QUE les constructions doivent s'établir en rapport direct avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de forme et de couleur;

CONSIDÉRANT QUE les façades latérales des bâtiments donnant sur une voie publique doivent avoir un traitement architectural particulier;

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux volumes proposés en cour arrière alourdissent la façade latérale donnant sur l'avenue de Merton et s'intègrent peu avec le bâtiment existant;

CONSIDÉRANT QU' un travail architectural supplémentaire devrait être effectué afin d'intégrer davantage les nouveaux volumes en cour arrière;

CONSIDÉRANT QUE le toit de tout bâtiment doit être d'une forme et d'une pente harmonisées à celles du bâtiment actuel et des bâtiments situés à proximité;

CONSIDÉRANT QUE l'hétérogénéité des formes de toits proposés ne favorise pas l'intégration des nouveaux volumes;

CONSIDÉRANT QUE le choix de matériaux de revêtement devrait être revu afin d'assurer une meilleure harmonisation avec le bâtiment actuel et les bâtiments situés à proximité;

CONSIDÉRANT QUE selon la majorité des membres du CCU, un rappel de la pierre existante en façade avant, au niveau de l'élévation latérale droite, pourrait favoriser l'intégration des nouveaux volumes;

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE la dimension et le modèle des fenêtres en façade avant principale devraient être revus afin de préserver la physionomie et le caractère spécifique du bâtiment et d'assurer une harmonie avec le bâtiment voisin jumelé;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal de refuser le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Les plans ont été revus afin de tenter de rencontrer les objectifs et critères du CCU. L'architecte au dossier nous soumet maintenant une nouvelle version du projet. Plusieurs modifications sont proposées par rapport au projet initial.

Analyse du 21 octobre 2020

L'agrandissement sera d'une largeur de 15 pieds et 6 pouces en projection arrière sur une profondeur de 19 pieds et 6 pouces et sera aligné avec la façade avant du bâtiment donnant sur l'avenue de Merton. Le taux d'implantation, suite aux travaux, sera de 27,58 %, alors que le taux maximal d'implantation dans la zone RA-4 est de 33,33 %. Les nouveaux espaces serviront de salle familiale au sous-sol, de cuisine au rez-de-chaussée, et de chambre à coucher et salle de bain à l'étage.

Les revêtements utilisés pour l'agrandissement seront une brique d'argile rouge appareillée à l'existant, soit une brique d'argile de la compagnie Meridian, collection Riverdale Rugg, format Québec, ainsi qu'un revêtement métallique posé à l'horizontale d'une largeur de 6 pouces, de la compagnie Mac, collection Harrywood, de couleur « Zinc brossé ».

La toiture de l'agrandissement à toit plat sera recouverte d'une membrane auto-adhésive, de la compagnie IKO, de couleur blanche.

Au niveau du bâtiment existant, il est proposé de remplacer l'ensemble du revêtement de toiture existant en bardeau d'asphalte, par un nouveau revêtement de bardeau d'asphalte de la compagnie IKO, de couleur « Noir double ». Également, l'ensemble des fenêtres existantes sera remplacé par des fenêtres hybrides (aluminium et PVC), de la compagnie Gentek, de couleur noire. Les modèles des fenêtres existantes seront modifiés.

La porte d'entrée principale sera également remplacée par une porte de modèle plein vitrage en aluminium, de la compagnie Gentek, de couleur noire.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement et de transformation des façades de la maison unifamiliale jumelée construite vers 1951;

CONSIDÉRANT QUE les constructions doivent s'établir en rapport direct avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de forme et de couleur;

CONSIDÉRANT QUE les façades latérales des bâtiments donnant sur une voie publique doivent avoir un traitement architectural particulier;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des membres du CCU considère que le nouveau volume s'intègre peu avec le bâtiment existant;

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

- CONSIDÉRANT QUE les modifications proposées au niveau de la toiture de l'agrandissement par rapport au projet initial simplifient le nouveau volume, mais qu'un travail architectural supplémentaire devrait être effectué afin de valider si l'intégration d'un toit plat ou d'un toit à deux versants permettrait d'intégrer davantage le nouveau volume;
- CONSIDÉRANT QUE les modifications proposées par rapport au projet initial au niveau des ouvertures donnant sur l'avenue de Merton favorisent l'intégration du nouveau volume, mais qu'un détail architectural devrait compléter verticalement jusqu'à la toiture la transition entre le bâtiment existant et l'agrandissement;
- CONSIDÉRANT QUE le choix de matériau métallique pour l'étage et la répartition des matériaux devraient être revus au niveau de l'élévation donnant sur l'avenue de Merton;
- CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU sont d'avis qu'une perspective 3D, à l'échelle humaine, vue de la rue, permettrait une meilleure compréhension de l'intégration du nouveau volume par rapport au cadre bâti existant;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident de **conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201021-15

Requérante : Mme Amélie Savoie-Saumure, de la firme Atelier Schleiss Carter pour M. Marc Giguère, propriétaire

Adresse : 189, avenue du Béarn

Objet : Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet : Transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à transformer la façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1966.

Un premier projet a été étudié par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 26 août 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 23 septembre 2020

- CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement et de transformation des façades de la maison unifamiliale isolée construite vers 1966;*
- CONSIDÉRANT QUE les constructions doivent s'établir en rapport direct avec le milieu bâti environnant et avec le paysage de la rue, particulièrement en termes de gabarit, de forme et de couleur;*
- CONSIDÉRANT QUE les façades latérales des bâtiments donnant sur une voie publique doivent avoir un traitement architectural particulier;*
- CONSIDÉRANT QUE le nouveau volume sur un étage proposé en cour arrière alourdit la façade latérale donnant sur l'avenue des Pyrénées;*
- CONSIDÉRANT QU' un travail architectural supplémentaire devrait être effectué au niveau des ouvertures du volume donnant sur l'avenue des Pyrénées;*
- CONSIDÉRANT QUE certains membres du CCU sont d'avis qu'une transition vitrée devrait être proposée entre le volume existant et le nouveau volume en cour arrière;*
- CONSIDÉRANT QU' un plan de l'élévation latérale gauche modifié devrait être déposé lors d'une prochaine rencontre du CCU, et ce, en considérant les différentes recommandations évoquées par les membres du CCU;*
- CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux objectifs et critères de la réglementation sur les PIIA;*

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

*Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet de PIIA à la condition suivante :*

- *Un plan de l'élévation latérale gauche donnant sur l'avenue des Pyrénées, notamment modifié au niveau des ouvertures proposées, doit être déposé lors d'une prochaine rencontre du CCU.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suite à la recommandation favorable des membres du CCU du projet d'agrandissement et de transformation des façades du bâtiment au mois de septembre dernier, à la condition qu'un plan modifié de l'élévation latérale gauche donnant sur l'avenue des Pyrénées soit déposé lors d'une prochaine rencontre du CCU, le professionnel au dossier dépose un nouveau projet.

Analyse du 21 octobre 2020

L'agrandissement sur un étage en projection arrière du bâtiment sera d'une largeur de 14 pieds sur une profondeur de 27 pieds et 7 pouces. Le nouvel espace au rez-de-chaussée servira de salle toutes saisons et de prolongement de la salle à manger existante. La toiture de l'agrandissement sera composée d'une toiture en pente à deux versants. Le revêtement utilisé pour l'agrandissement sera une brique d'argile de la compagnie Glen-Gery, de couleur « Urban Grey », de format modulaire. La principale différence par rapport au projet initial, consiste à l'ajout d'une fenêtre composé de trois sections au niveau de l'élévation latérale gauche donnant sur l'avenue des Pyrénées.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet de transformation de la façade de la maison unifamiliale isolée construite vers 1966;

CONSIDÉRANT QU' un nouveau plan de l'élévation latérale gauche donnant sur l'avenue des Pyrénées a été déposé suite à la recommandation des membres du CCU au mois de septembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU suggèrent que la clôture existante en mailles de chaînes avec lattes soit remplacée;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux objectifs et critères de la réglementation sur les PIIA;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201021-16

Requérant : M. Luc Plante, architecte pour M. Nouredine Charki, futur propriétaire

Adresse : 165, avenue d'Irvine

Objet : Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et dérogation mineure

Projet : Nouvelle construction – subdivision de lots

Demande

Le projet consiste à subdiviser les trois lots existants en deux lots distincts afin de permettre la construction d'une nouvelle maison unifamiliale isolée, tout en conservant la maison existante construite vers 1950. Afin de rendre le projet possible, le lien entre le garage attaché et la maison d'origine, qui a été ajouté au fil des années, devra être démoli.

Un premier projet d'orientation a été étudié par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 20 mai 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 20 mai 2020

CONSIDÉRANT QUE le projet PIIA est déposé pour obtenir une orientation de la part des membres du CCU;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à subdiviser les trois lots existants en deux lots distincts afin de permettre la construction d'une nouvelle maison unifamiliale isolée, tout en conservant la maison existante construite vers 1950;

CONSIDÉRANT QU' afin de rendre le projet réalisable, le garage attaché ainsi que son lien avec la maison d'origine, qui ont été ajoutés au fil des années, devront être démolis;

CONSIDÉRANT QUE le garage attaché ainsi que son lien avec la maison d'origine s'intègrent peu avec le bâtiment d'origine;

CONSIDÉRANT QUE la superficie proposée du lot non construit est inférieure au cadre normatif prescrit dans le Règlement de lotissement 2008-44, et que dans ce sens, une dérogation mineure doit être octroyée afin de permettre la construction du nouveau bâtiment;

Les membres du CCU reçoivent favorablement ce projet et donnent l'orientation suivante :

La volumétrie proposée s'intègre bien avec le cadre bâti à proximité, notamment avec les voisins directs;

La subdivision des lots ainsi que l'implantation proposée du nouveau bâtiment semblent s'harmoniser avec l'environnement immédiat;

Des plans d'architecture plus complets devront être déposés afin que les membres du CCU puissent analyser l'ensemble du projet;

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

En fonction des documents déposés, les membres du CCU sont majoritairement en faveur de l'octroi d'une dérogation mineure pour la superficie du lot non construit. Toutefois, un document préparé par un arpenteur-géomètre précisant les dimensions exactes des nouveaux lots devra être fourni.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Un second projet a été étudié par les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 26 août 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 26 août 2020

- CONSIDÉRANT le projet consistant à subdiviser les trois lots existants en deux lots distincts afin de permettre la construction d'une nouvelle maison unifamiliale isolée, tout en conservant la maison existante construite vers 1950;*
- CONSIDÉRANT QU' afin de rendre le projet réalisable, le garage attaché ainsi que son lien avec la maison d'origine, qui ont été ajoutés au fil des années, devront être démolis;*
- CONSIDÉRANT QUE le garage attaché existant ainsi que son lien avec la maison d'origine s'intègrent peu avec le bâtiment d'origine;*
- CONSIDÉRANT QUE la superficie proposée du lot non construit est inférieure au cadre normatif prescrit dans le Règlement de lotissement 2008-44, et que dans ce sens, une dérogation mineure doit être octroyée afin de permettre la construction du nouveau bâtiment;*
- CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU sont en faveur de l'octroi d'une dérogation mineure pour la superficie du lot non construit;*
- CONSIDÉRANT QUE toute construction doit, dans son échelle, ses lignes et ses angles, refléter le caractère du milieu bâti du secteur et de s'intégrer harmonieusement à son environnement;*
- CONSIDÉRANT QUE le gabarit de toute construction doit s'apparenter à la typologie résidentielle observable dans les secteurs résidentiels immédiatement contigus, tels que perçus visuellement, de la combinaison des dimensions, du volume, des formes et des ouvertures d'une construction;*
- CONSIDÉRANT QUE la volumétrie de la nouvelle construction proposée s'intègre peu avec les voisins immédiats et devrait davantage s'inspirer de la volumétrie proposée dans le dossier d'orientation présenté lors de la rencontre du CCU du 20 mai 2020;*
- CONSIDÉRANT QU' une toiture à quatre versants avec une lucarne donnant sur la cour latérale ou arrière favoriserait l'intégration du nouveau bâtiment avec le cadre bâti environnant;*

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE

la modulation de la façade par le traitement des ouvertures devrait être revue afin de s'établir en rapport direct avec le milieu bâti environnant;

*Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident **de conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les plans ont été revus afin de tenter de rencontrer les objectifs et critères du CCU. L'architecte au dossier nous soumet maintenant une nouvelle version du projet. Plusieurs modifications sont proposées par rapport au projet initial.

Analyse du 21 octobre 2020

Le terrain actuel est composé de trois lots mesurant 30,72 mètres de large sur une profondeur de plus ou moins 32,5 mètres, pour une superficie totale d'environ 999 mètres carrés. Suite à la subdivision des lots, celui déjà construit mesurera 15,38 mètres de front par 32,5 mètres de profond, pour une superficie de 500 mètres carrés, alors que le lot non construit mesurera 15,36 mètres de front par 32,5 mètres de profond, pour une superficie de 498,4 mètres carrés. La superficie minimale d'un lot dans la zone RA-8 est de 500 mètres carrés. La superficie proposée pour le lot non construit est donc non conforme au *Règlement de lotissement 2008-44*.

En ce qui concerne la volumétrie et l'architecture de la nouvelle construction, le volume de l'étage est reculé au maximum. Le versant de la toiture sur l'élévation avant prend toute son ampleur et se termine au faîte de toit. L'architecture de la toiture s'harmonise davantage aux toits des bâtiments voisins et respecte davantage le projet initialement présenté lors de la rencontre du CCU du 20 mai 2020. De plus, la fenestration donnant sur la façade avant a été revue. La rythmique et la dimension des fenêtres se rapprochent de l'échelle des fenêtres de la rue. Une allège en maçonnerie est ajoutée à la base de la fenêtre en projection gauche pour accentuer l'horizontalité du bâtiment qui marque les façades avant de l'avenue d'Irvine.

L'objectif est de préserver la prépondérance visuelle sur le premier plan de façade en proposant une volumétrie exploitant le même style architectural et intégrant un garage simple en recul. Un volume d'un étage est proposé pour la section avant du bâtiment afin de respecter la hauteur et le gabarit des constructions voisines immédiates, alors qu'un volume de deux étages est proposé pour la section arrière du bâtiment.

Les fenêtres en façade seront de modèle à battant et fixe, de couleur « Gris métallique ». La porte d'entrée principale de modèle plein vitrage sera également de couleur « Gris métallique ».

Comme revêtement extérieur, le propriétaire propose l'utilisation de brique d'argile de format « Modulaire », de modèle « Chocolate Wirecut », de la compagnie Bowerston, ainsi qu'un revêtement de bois posé à l'horizontale de modèle « Chic », de la compagnie Sidex, de couleur « LA-14 », soit un gris foncé.

La hauteur totale du nouveau bâtiment sera de 7,70 mètres (28 pieds et 10 ¼ pouces). Le revêtement de toiture sera composé d'un bardeau d'asphalte de modèle « Mystique 42 », de la compagnie BP, de couleur « Noir 2 tons ».

Portée de la demande de dérogation mineure

La demande vise l'obtention d'une dérogation mineure afin d'autoriser la création d'un nouveau lot d'une superficie de 498,4 mètres carrés, alors que le *Règlement de lotissement 2008-44* prévoit que la superficie minimale d'un lot dans la zone RA-8 est de 500 mètres carrés.

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Règlement 2006-8 sur les dérogations mineures

Selon les exigences de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, les éléments mentionnés à l'article 3 du règlement doivent être pris en considération lors de l'étude et de la prise de décision sur une demande de dérogation mineure.

- b) « *La dérogation mineure ne peut être accordée que si l'application du règlement de zonage ou de lotissement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande.* »

La superficie totale des lots existants ne permet pas la subdivision des lots, selon le *Règlement de lotissement 2008-44*. Une superficie de 1,6 mètre carré est manquante pour le lot qui n'est actuellement pas construit.

- e) « *La dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.* »

Une lettre a été envoyée aux propriétaires voisins; nous avons demandé une réponse avant le 26 août 2020.

- f) « *La dérogation mineure doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme tel qu'amendé au jour de la décision du conseil municipal sur la demande.* »

Les travaux ne contreviennent pas au plan d'urbanisme.

- g) « *Lorsque la dérogation est demandée à l'égard de travaux déjà en cours ou déjà exécutés, elle ne peut être accordée que lorsque ces travaux ont fait l'objet d'un permis de construction et ont été effectués de bonne foi.* »

Les travaux ne sont pas encore exécutés.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT	le projet consistant à subdiviser les trois lots existants en deux lots distincts afin de permettre la construction d'une nouvelle maison unifamiliale isolée, tout en conservant la maison existante construite vers 1950;
CONSIDÉRANT QUE	toute construction doit, dans son échelle, ses lignes et ses angles, refléter le caractère du milieu bâti du secteur et de s'intégrer harmonieusement à son environnement;
CONSIDÉRANT QUE	le gabarit de toute construction doit s'apparenter à la typologie résidentielle observable dans les secteurs résidentiels immédiatement contigus, tels que perçus visuellement, de la combinaison des dimensions, du volume, des formes et des ouvertures d'une construction;
CONSIDÉRANT QU'	afin de rendre le projet réalisable, le garage attaché ainsi que son lien avec la maison d'origine, qui ont été ajoutés au fil des années, devront être démolis;
CONSIDÉRANT QUE	le garage attaché existant ainsi que son lien avec la maison d'origine s'intègrent peu avec le bâtiment d'origine;
CONSIDÉRANT QUE	la volumétrie et l'architecture de la nouvelle construction proposée s'intègrent avec le cadre bâti environnant et s'inspirent du projet proposé dans le dossier d'orientation présenté lors de la rencontre du CCU du 20 mai 2020;

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE	l'allège sous la fenêtre donnant sur le rez-de-chaussée en projection gauche de l'élévation avant devrait se prolonger le long du mur avant et du mur latéral gauche;
CONSIDÉRANT QUE	la superficie proposée du lot non construit est inférieure au cadre normatif prescrit dans le <i>Règlement de lotissement 2008-44</i> , et que dans ce sens, une dérogation mineure doit être octroyée afin de permettre la construction du nouveau bâtiment;
CONSIDÉRANT QUE	l'application de la réglementation a pour effet de causer un préjudice au requérant;
CONSIDÉRANT QUE	la dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance, pour les propriétaires voisins, de leur droit de propriété;
CONSIDÉRANT QUE	la dérogation respecte les objectifs du plan d'urbanisme;
CONSIDÉRANT QUE	le projet est conforme aux objectifs et critères de la réglementation sur les PIIA;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet de PIIA à la condition suivante :

- l'allège sous la fenêtre donnant sur le rez-de-chaussée en projection gauche de l'élévation avant doit se prolonger le long du mur avant et du mur latéral gauche;

Et **d'accorder** la dérogation mineure concernant la superficie proposée du lot non construit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201021-17

Requérant : M. Luc Plante, architecte pour Mme Catherine Baillargeon et M. Gabriel Péloquin, propriétaires

Adresse : 435, avenue Pine

Objet : Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet : Agrandissement

Demande

Le projet consiste à agrandir la maison unifamiliale isolée construite en 1926.

Analyse du 21 octobre 2020

Les intentions des propriétaires sont de démolir l'agrandissement arrière sur pilotis et d'agrandir la résidence actuelle afin de satisfaire leurs nouveaux besoins. L'agrandissement est prévu sur deux niveaux afin d'augmenter la superficie habitable du bâtiment. L'agrandissement à toit plat sera d'une largeur de 31 pieds et 6 $\frac{3}{8}$ pouces de large et d'une profondeur de 15 pieds et 4 $\frac{1}{4}$ pouces. La nouvelle section sera visible sur une largeur de 6 pieds et 4 $\frac{5}{8}$ pouces en projection latérale gauche. Le nouveau volume sera en recul d'environ 30 pieds par rapport à la façade principale du bâtiment. Le nouvel espace servira, au sous-sol de salle familiale, au rez-de-chaussée de salle de séjour et de cuisine, et à l'étage de chambre à coucher et de salle de bain.

La section agrandie sera recouverte en façade avant d'un revêtement de brique d'argile de couleur « Old colonial » de format modulaire, de la compagnie Kansas Brick et d'un revêtement de bois posé à la verticale, de couleur « Charbon de mer », de la compagnie Maibec. La brique d'argile proposée s'agence avec le revêtement de brique d'argile existant. Deux nouvelles fenêtres sont proposées en façade avant. L'ensemble des éléments métalliques (portes, fenêtres et solins) au niveau de l'agrandissement sera de couleur « Vent de fumée » de la compagnie Gentek.

Aucune modification n'est proposée au niveau du bâtiment existant.

À l'extérieur, une nouvelle piscine est proposée en cour arrière, l'entrée charretière est déplacée en projection gauche et le cabanon est remplacé et déplacé en façade pour faciliter l'accès aux vélos.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement de la maison unifamiliale isolée construite en 1926;

CONSIDÉRANT QUE les intentions des propriétaires sont de démolir l'agrandissement arrière sur pilotis et d'agrandir la résidence actuelle afin de satisfaire leurs nouveaux besoins;

CONSIDÉRANT QUE le recul de l'agrandissement par rapport à la façade avant principale du bâtiment favorise l'intégration du nouveau volume;

CONSIDÉRANT QUE l'arbre existant qui est proposé d'être abattu, situé dans le périmètre du futur stationnement, devrait être remplacé en cour avant par un nouvel arbre à grand déploiement;

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE

le projet est conforme aux objectifs et critères de la réglementation sur les PIIA;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet de PIIA à la condition suivante :

- l'arbre existant qui est proposé d'être abattu, situé dans le périmètre du futur stationnement, doit être remplacé en cour avant par un nouvel arbre à grand déploiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201021-18

Requérant : M. Luc Plante, architecte pour Mme Dominique Dupuis et M. Steve Boucratie, nouveaux propriétaires

Adresse : 602, rue Robitaille

Objet : Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet : Agrandissements et transformation des façades

Demande

Le projet consiste à agrandir et transformer les façades de la maison unifamiliale isolée construite en 1962.

Analyse du 21 octobre 2020

L'architecture d'origine de cette résidence s'inspire du courant Midcentury, avec sa simplicité, ses toits à faible pente et ses couleurs sobres. Il est proposé de conserver la maçonnerie et les ouvertures d'origine afin de respecter l'architecture d'origine du bâtiment. Les détails architecturaux de fer forgé appliqués sur le verre de l'entrée principale du bâtiment seront préservés et restaurés. Dans l'ensemble, des insertions de quelques éléments métalliques et de quelques sections en briques grises ont pour objectif de mettre en valeur l'architecture initiale du bâtiment. Le nouveau revêtement de brique de format Roman, sera de couleur « Galaxy », de modèle « Urban birck smooth » de la compagnie Shouldice, alors que les éléments métalliques seront de couleur « Gris Maritime », de la compagnie Ideal Roofing.

Les propriétaires proposent la construction d'un garage au niveau du sous-sol donnant sur l'avenue de Brixton. L'aménagement du garage au niveau du sous-sol élimine l'impact visuel au niveau de la rue qu'aurait eu un agrandissement en projection horizontale. L'espace du garage existant donnant sur la rue Robitaille, maintenant transformé en pièce habitable, fait place à une cuisine et une salle familiale. Un nouveau volume servant de bureau au rez-de-chaussée est également proposé en projection gauche de la façade avant du bâtiment.

Également, un nouveau volume est proposé en projection droite de la façade avant. Une nouvelle lucarne en recul par rapport à la façade principale du bâtiment permet de jouir davantage de lumière naturelle par l'ajout de fenêtre ainsi qu'une hauteur plancher/plafond supérieure. Cette intervention est en recul et est peu perceptible des deux façades donnant sur rue.

Dans l'objectif de préserver le plus possible l'architecture de la maison d'origine, le perron et les deux bacs en pierre donnant sur l'entrée principale seront conservés. Les fenêtres d'origine seront remplacées pour une question de rendement énergétique par des portes et fenêtres en aluminium de couleur « Gris Maritime », de la compagnie Ideal Roofing.

Également, il est proposé de remplacer le revêtement de toiture existant par un nouveau revêtement de toiture en bardeau d'asphalte de couleur « Noir graphite cool » de la compagnie Iko.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement et de transformation des façades de la maison unifamiliale isolée construite en 1962;

CONSIDÉRANT QUE les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés;

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

- CONSIDÉRANT QUE la physionomie et le caractère spécifique d'un bâtiment, notamment en termes de gabarit et de forme, doivent être préservés;
- CONSIDÉRANT QUE la réparation, la restauration ou la reconstruction des ouvertures d'un bâtiment principal doit être effectuée de façon à conserver le style architectural du bâtiment;
- CONSIDÉRANT QU' aucune modification ne devrait être effectuée au niveau des façades avant du bâtiment afin de conserver son caractère distinct;
- CONSIDÉRANT QUE l'emplacement du garage existant devrait demeurer inchangé;
- CONSIDÉRANT QUE la cheminée existante donnant sur l'avenue de Brixton est un élément d'architecture important du bâtiment existant;
- CONSIDÉRANT QUE si les propriétaires désirent augmenter la superficie habitable du bâtiment, les agrandissements devraient être plus discrets et être non visibles de la rue;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **de refuser** le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201021-19

Requérants : Mme Géraldine Pliya et M. Pierre Laramée, propriétaires

Adresse : 115, avenue de Brixton

Objet : Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – Dossier d'orientation

Projet : Agrandissement et transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à agrandir et à transformer la façade avant de la maison unifamiliale isolée construite en 1950.

La demande vise à obtenir l'orientation des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) par rapport aux différentes transformations proposées au niveau du bâtiment existant.

Analyse du 21 octobre 2020

En début d'année 2020, les propriétaires ont engagé une firme d'architecture afin de présenter un projet qui correspond à leurs besoins. Les objectifs derrière les travaux sont les suivants :

- Avoir un garage double, fonctionnel et sécuritaire (actuellement, le garage est trop étroit pour y faire entrer correctement une voiture, son plafond est trop bas ce qui a déjà causé quelques blessures à la tête (hauteur de seulement 5 pieds et 8 pouces à l'entrée du garage), et sa structure est fissurée);
- Agrandir le dessus du garage pour y accueillir chambres et salles de bain dans le but, entre autres, d'accueillir leurs parents âgés qui ne seront plus autonomes d'ici peu;
- Retirer la possibilité et le danger de pouvoir accéder facilement au toit de la maison, par la continuité actuelle du toit/pignon à gauche de la maison;
- Régler les problèmes d'accumulation de neige et de déversements d'eau causés par cette forme de toiture, c'est à dire du prolongement du toit/pignon à gauche de la maison (au niveau du garage), ce qui cause de grandes plaques de glace en hiver (ce qui a déjà causé quelques chutes);
- Augmenter la qualité de la maison en ligne avec certaines habitations du quartier.

En fonction des différents besoins, des plans d'architecture ont été préparés en mettant l'accent sur les points suivants :

- Garder le même style architectural de la maison;
- Utiliser les mêmes types de matériaux;
- Garder les mêmes teintes de couleur, potentiellement disposées différemment;
- S'assurer que la demeure reste harmonisée avec le quartier et l'environnement immédiat;
- Travailler en collaboration avec le service d'urbanisme de la ville pour créer des plans respectant les critères et réglementations.

Voir le document « 19_P_115, Brixton_DOC. SUPPLÉMENTAIRES.pdf » préparé par les propriétaires pour avoir l'ensemble des détails concernant le dossier.

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT QUE le projet PIIA est déposé pour obtenir une orientation de la part des membres du CCU;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à agrandir et à transformer la façade avant de la maison unifamiliale isolée construite en 1950;

CONSIDÉRANT QUE pour la réalisation du projet tel que présenté, une demande de dérogation mineure devra être déposée afin de permettre l'agrandissement du 2^e étage en projection gauche, étant donné que la zone où se trouve le bâtiment n'autorise qu'un seul étage;

Les membres du CCU donnent l'orientation suivante :

- Les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre de la construction doivent être protégés;
- La physionomie et le caractère spécifique du bâtiment, notamment en termes de gabarit et de forme, doivent être préservés;
- En fonction des transformations proposées, les caractéristiques architecturales particulières donnant sur l'élévation avant du bâtiment ne sont pas conservées;
- Aucune modification ne devrait être faite au niveau de la façade avant du bâtiment afin de conserver son caractère distinct;
- Si les propriétaires désirent augmenter la superficie habitable du bâtiment, l'agrandissement devrait se faire en projection arrière et être non visible de la rue;
- Le projet est non conforme aux objectifs et critères de la réglementation sur les PIIA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201021-20

Requérants : Mme Kerren Penney et M. Pierre-André Derome, propriétaires

Adresse : 231, avenue Maple

Objet : Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Projet : Transformation de la façade

Demande

Le projet consiste à transformer la façade de la maison unifamiliale jumelée construite en 1920.

Analyse du 21 octobre 2020

Les propriétaires désirent remplacer l'ensemble des fenêtres du bâtiment. Au niveau de la façade avant, il est proposé de remplacer les fenêtres existantes par des fenêtres de couleur noire, de même dimension, de modèle à battant et comportant une section fixe dans la partie supérieure.

Le choix de fenêtres des propriétaires a été motivé par les performances énergétiques des nouvelles fenêtres, leur conformité aux exigences de sortie de secours et l'intégralité architecturale du quartier.

Aucune autre modification n'est proposée au niveau de la façade avant du bâtiment existant.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 21 octobre 2020

CONSIDÉRANT le projet de transformation de la façade de la maison unifamiliale jumelée construite en 1920;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux objectifs et critères de la réglementation sur les PIIA;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal **d'accepter** le projet de PIIA tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

CCU-201021-21

Divers

- Mme Julie Larose apporte une discussion concernant la confidentialité des dossiers présentés au CCU;
- M. Richard Boulet propose une rencontre spéciale du CCU au début du mois de novembre pour le projet du 263, Elm. Tous les membres sont d'accord avec la proposition.

CCU-201021-15

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Kevin Massé que la séance soit levée à 23 h 01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Philippe Glorieux
Président de la rencontre

Richard Boulet
Secrétaire



Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE MARDI 3 NOVEMBRE 2020, À 17 H, PAR VISIOCONFÉRENCE.

MEMBRES PRÉSENTS

M. Philippe Glorieux, conseiller
Mme Brigitte Marcotte, conseillère
Mme Monique Dutil
M. Philippe Leggett-Bachand
M. Paul Guenther
M. Pierre-François Chapleau
M. Kevin Massé
Mme Janet Sader

MEMBRE ABSENT

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT

M. Richard Boulet, conseiller en urbanisme et secrétaire du comité consultatif d'urbanisme
Mme Julie Larose, chef du Service de l'urbanisme

CCU-201103-01

Ouverture de la réunion

Constatant que le quorum du comité consultatif d'urbanisme est atteint, on déclare la réunion ouverte à 19 h 14, sous la présidence de M. Philippe Glorieux.

CCU-201103-02

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Philippe Leggett-Bachand, appuyé par M. Kevin Massé, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé. Il se lira donc comme suit :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. PIIA et dérogations mineures – 263, rue Elm 5
Démolition (déconstruction), reconstruction et agrandissement
de la première église anglicane District
4. Divers
5. Levée de la séance

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201103-03

Requérant : M. Stéphane Boivin, président de l'entreprise 9279-9618 Québec inc., nouveau propriétaire de l'immeuble

Adresse : 263, rue Elm

Objet : Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et dérogations mineures

Projet : Démolition (déconstruction), reconstruction et agrandissement de la première église anglicane

Demande

M. Stéphane Boivin, président de la compagnie 9279-9618 Québec inc. et propriétaire du 263, rue Elm, soit la première église anglicane, désire démolir, reconstruire et agrandir le bâtiment existant.

La première église anglicane a été érigée vers 1884. Elle a été cédée aux francs-maçons en 1928, puis à la Ville en 1999. Cette construction a fait l'objet d'un règlement pour sa citation en 2000 en vertu des dispositions de la *Loi sur les biens culturels*.

Les membres du CCU ont étudié un premier projet en juin 2016. Voici les commentaires recueillis lors de la rencontre :

▪ **Projet au 263, rue Elm (Église anglicane)**

Un projet préliminaire d'agrandissement a été soumis aux membres du comité consultatif d'urbanisme. Les membres du conseil municipal ont également étudié ce projet en parallèle.

Le document comporte une volumétrie pour un agrandissement projeté avec son implantation proposée. Il permet de valider quels sont les éléments qui dérogent à la réglementation.

L'objectif principal étant de mettre en valeur la première église anglicane, tous s'entendent pour dire que l'agrandissement doit laisser plus de place à l'église avec un recul plus important de la rue Elm, qui dégagerait aussi les maisons de deux étages, à la gauche du terrain. Dans ce même ordre d'idées, la marge latérale gauche de 3 mètres doit être respectée.

La hauteur de l'agrandissement doit être réduite le plus possible afin qu'il soit moins imposant et qu'il fasse en sorte d'augmenter la différence de hauteur avec l'église St-Barnabas.

La volumétrie de l'agrandissement devrait être réalisée de façon à réduire la massivité architecturale, particulièrement pour le demi-étage faisant office de 4^e étage. Le projet doit démontrer une sensibilité particulière pour la mise en valeur de la première église anglicane.

Un second projet a été étudié par les membres du CCU lors de la rencontre d'août 2016. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 16 août 2016

- CONSIDÉRANT *le projet de transformation de la première église anglicane, bâtiment cité par la Ville selon les dispositions de la Loi sur les biens culturels;*
- CONSIDÉRANT QU' *en cédant l'immeuble, la Ville demande la restauration de l'ancienne église anglicane qui nécessite beaucoup de travaux;*
- CONSIDÉRANT QUE *le projet de restauration de l'ancienne église anglicane vise à protéger et à mettre en valeur les caractéristiques architecturales du bâtiment d'origine;*
- CONSIDÉRANT QUE *la réglementation permet trois étages et demi dans la zone CB-3 et qu'il est très difficile de construire ce nombre d'étages sans dépasser la hauteur de 12 mètres autorisée dans cette zone;*
- CONSIDÉRANT QUE *le projet d'agrandissement est conforme aux objectifs et critères de la réglementation sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;*
- CONSIDÉRANT QUE *les escaliers arrière sont nécessaires au respect du Code de construction en vigueur et à la livraison pour le commerce au détail;*
- CONSIDÉRANT QUE *les propriétaires voisins seront consultés préalablement à la rencontre du conseil municipal du 19 septembre prochain;*
- CONSIDÉRANT QUE *les couleurs sur l'ancienne église doivent être un peu plus variées que les différentes teintes de gris proposées;*

*Les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal, **d'accorder** les dérogations mineures telles que demandées, **d'accepter** le projet de P.I.I.A. à la condition suivante :*

- *Les couleurs sur l'ancienne église anglicane doivent être revues pour être moins grises. Elles seront présentées au C.C.U.*

***d'exempter** la fourniture des cases de stationnement, selon les dispositions prévues à l'article 7.1 du règlement de zonage.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suite à cette recommandation, le conseil municipal a accepté le projet en adoptant les résolutions 2016-10-245 et 2016-10-246.

Un troisième projet a été étudié par les membres du CCU lors de la rencontre de juin 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 4 juin 2020

- CONSIDÉRANT QUE le projet PIIA est déposé pour obtenir une orientation de la part des membres du CCU;
- CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à déconstruire, reconstruire et agrandir le bâtiment situé au 263, rue Elm, communément appelé « Temple maçonnique », construit vers 1884;
- CONSIDÉRANT QUE le projet est dérogatoire sur plusieurs points et que des dérogations mineures devront être octroyées dans le cadre du projet;
- CONSIDÉRANT QU' en 2016, le conseil municipal, après consultation publique, a étudié et accepté un projet de PIIA comportant des dérogations mineures;
- CONSIDÉRANT QUE la construction à l'étude a fait l'objet d'un règlement pour sa citation en 1999 en vertu des dispositions de la Loi sur les biens culturels;

Les membres du CCU donnent **l'orientation** suivante :

Le projet devrait démontrer une sensibilité particulière pour la mise en valeur de la première église anglicane. Le projet de 2016 a été analysé en fonction de la conservation et de la préservation de l'église anglicane;

L'agrandissement proposé devrait être davantage en recul par rapport à la rue Elm afin de mettre en valeur l'ancienne église anglicane;

Un dégagement supplémentaire devrait être proposé avec l'église St-Barnabas. La création d'un espace vert entre le projet et l'église St-Barnabas et la création d'un passage en transparence unissant la rue Elm à cet espace vert, favoriseraient la création d'un espace public de qualité. Le projet proposé fait dos à cet espace vert, alors qu'il devrait contribuer à sa valorisation afin de créer un espace public de qualité;

L'intention, en 2016, de déposer le projet sur un piédestal avec un muret permettait de mettre en valeur l'immeuble, valoriser la terrasse et également d'interagir avec les passants. Une interaction sociale importante entre le milieu bâti et la rue est essentielle pour accorder des dérogations mineures au niveau des marges de recul;

Des détails supplémentaires devraient être fournis concernant l'usage du rez-de-chaussée. L'usage proposé devrait être public et être en lien direct avec la rue afin de créer une interaction avec l'espace extérieur;

Le projet devrait s'inspirer davantage du projet initialement accepté en 2016, notamment au niveau de la volumétrie, des couleurs et des détails architecturaux. Le projet accepté en 2016 était beaucoup plus léger et moins austère. Le choix de matériaux très foncés (toitures, fenêtres, éléments architecturaux, etc.) ne respecte pas l'architecture d'origine du bâtiment et rend le nouveau volume très lourd et massif. De plus, la couleur noire dominante du projet augmente l'effet d'îlot de chaleur et s'inscrit peu avec la volonté d'un développement durable pour la Ville de Saint-Lambert;

Les membres du CCU n'ont pas d'objection avec une dérogation mineure pour une hauteur totale du nouveau bâtiment à 15,5 mètres. Toutefois, la volumétrie de l'agrandissement devrait être réalisée de façon à réduire la massivité architecturale, particulièrement pour le demi-étage (mezzanine) faisant office de

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

5^e étage. La mezzanine devrait être retirée du projet afin de simplifier la volumétrie et conserver une volumétrie plus légère, similaire au projet de 2016;

L'entrée principale donnant sur l'avenue Lorne devrait être retravaillée en s'inspirant de celle présentée en 2016. L'architecture moderne proposée s'intègre peu avec la volumétrie de l'ancienne église. L'option d'entrée principale proposée en 2016 se voulait beaucoup plus sensible à plusieurs niveaux;

La récupération et la réintégration d'éléments du bâtiment d'origine devraient être davantage incluses dans le projet. Un inventaire détaillé des éléments d'architectures à récupérer devrait être établi par une firme experte en la matière. De plus, un architecte spécialisé en patrimoine devrait être consulté afin d'établir les conditions de la déconstruction et la reconstruction de l'église;

Les panneaux de béton préfabriqués ne sont pas un des matériaux de parement autorisés selon le Règlement de zonage 2008-43. Pour tout bâtiment principal non résidentiel dans une zone autre que résidentielle, le revêtement de chacune des façades doit être constitué à 60 % de pierre, de brique ou de bloc de béton architectural. Le reste peut être de stuc, de bois ou d'acier émaillé ou plastifié.

Afin d'analyser le projet dans son ensemble, il est nécessaire de présenter un dossier plus complet lors d'une prochaine rencontre du CCU. Des détails supplémentaires devront être fournis, notamment concernant le choix des matériaux, le pourcentage de maçonnerie par élévation, l'empiètement précis du bâtiment dans les marges, le calcul du nombre de cases de stationnement en fonction des usages prévus, l'aménagement paysager, etc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Un quatrième projet a été étudié par les membres du CCU lors de la rencontre d'août 2020. Voici la résolution qui fut alors adoptée :

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 26 août 2020

- | | |
|------------------------|--|
| CONSIDÉRANT | <i>le projet PIIA qui consiste à déconstruire, reconstruire et agrandir le bâtiment situé au 263, rue Elm construit vers 1884;</i> |
| CONSIDÉRANT QU' | <i>un dossier pour obtenir une orientation de la part des membres du CCU a été déposé lors de la rencontre du CCU du 4 juin 2020;</i> |
| CONSIDÉRANT QUE | <i>la construction à l'étude a fait l'objet d'un règlement pour sa citation en 1999 en vertu des dispositions de la Loi sur les biens culturels;</i> |
| CONSIDÉRANT QUE | <i>le projet est dérogatoire sur plusieurs points et que des dérogations mineures devront être octroyées dans le cadre du projet;</i> |
| CONSIDÉRANT QU' | <i>en 2016, le conseil municipal, après consultation publique, a étudié et accepté un projet de PIIA comportant des dérogations mineures;</i> |
| CONSIDÉRANT QUE | <i>les dérogations mineures initialement acceptées en 2016 ne sont plus effectives considérant les modifications au niveau du projet;</i> |

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

- CONSIDÉRANT QUE la majorité des voisins immédiats consultés dans le cadre de la demande de dérogations mineures ont mentionné que l'octroi des dérogations, telles que demandé, porte atteinte à la jouissance de leur droit de propriété;*
- CONSIDÉRANT QUE le nouveau projet déposé ne respecte pas les recommandations du CCU du 4 juin 2020;*
- CONSIDÉRANT QUE le revêtement extérieur proposé en panneaux de béton préfabriqué architectural rend ce grand bâtiment plutôt austère;*
- CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement proposé devrait être davantage en recul par rapport à la rue Elm afin de mettre en valeur la première église anglicane;*
- CONSIDÉRANT QU' un effort supplémentaire devrait être fait afin de mettre l'église St-Barnabas en valeur;*
- CONSIDÉRANT QUE la volumétrie proposée donne l'impression de deux bâtiments détachés, et que l'agrandissement proposé s'intègre peu avec le volume de l'église existante;*
- CONSIDÉRANT QUE l'église existante est démolie et reconstruite avec une implantation différente, et que dans ce sens, un effort devrait être fait afin de mettre en valeur le volume de l'église;*
- CONSIDÉRANT QUE la volumétrie devrait être simplifiée afin d'être moins imposante et ressembler à la volumétrie proposée dans le projet de 2016;*
- CONSIDÉRANT QUE l'entrée principale donnant sur l'avenue Lorne devrait être retravaillée davantage en s'inspirant de celle présentée en 2016;*
- CONSIDÉRANT QUE les avant-toits donnant sur l'avenue Lorne ne doivent pas empiéter sur le terrain de la ville;*

*Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident **de conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les plans ont été revus. Le propriétaire nous soumet maintenant une nouvelle version du projet s'inspirant du PIIA approuvé par le conseil municipal en 2016.

Analyse du 3 novembre 2020

Dans cette nouvelle version, l'église est démolie (déconstruite) et déplacée vers l'avenue Lorne afin de dégager l'espace à gauche, de créer une entrée de garage et d'agrandir le nouvel espace arrière, tel que le dernier projet déposé. Toutefois, il est proposé de reculer le volume de l'Atelier par rapport à la rue Elm afin de mettre en valeur la première église anglicane. Le taux d'implantation suite aux travaux sera d'environ 60 %, alors que la zone CB-3 autorise un taux d'implantation maximal de 80 %.

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

En fonction des plans déposés, plusieurs dérogations mineures devront être octroyées afin de permettre la résiliation du projet.

Église anglicane

Les caractéristiques architecturales de l'église seront majoritairement conservées. La reconstruction intégrera les éléments représentatifs de l'architecture de l'ancienne église anglicane. Dans ce sens, le promoteur sollicitera les conseils d'un architecte spécialisé en patrimoine afin d'établir la portée et les méthodes de réalisation les plus appropriées.

La forme actuelle du toit sera conservée, mais la toiture actuelle sera remplacée par une toiture métallique de couleur anthracite.

Le volume sera recouvert de brique d'argile d'origine réutilisée et de béton préfabriqué architectural clair pour les parties d'origine en enduit/pierre. Les nouveaux colombages de bois d'inspiration néo-Tudor seront dans les teintes de gris.

L'entrée donnant sur l'avenue Lorne sera de forme identique à celle approuvée en 2016, composée de lattes de bois clair posées à l'horizontale.

Le muret proposé initialement dans le projet de 2016 donnant sur le coin d'Elm et de Lorne pour délimiter l'espace-terrace sera retiré en raison que le nouveau niveau du rez-de-chaussée sera identique au niveau de la rue.

L'agrandissement

L'agrandissement principal mesurera 11,9 mètres de large sur environ 23,6 mètres de profond. Le nouveau volume sera composé de 4 étages complets d'une hauteur totale de 15,5 mètres du sol jusqu'au faite, soit la même hauteur que le projet initialement accepté en 2016. Notons que le pignon de l'église St-Barnabas est à une hauteur de 17 mètres. L'agrandissement proposé sera donc plus bas que la construction voisine. La toiture sera recouverte d'un revêtement métallique de couleur zinc brossé. Une terrasse surmontée d'un avant-toit recouvert de lattes de bois ajourées en chêne blanc, constituant un pare-soleil, est proposée au 4^e étage.

La façade avant donnant sur la rue Elm sera constituée d'un mur rideau. Les meneaux seront en aluminium anodisé clair. Le mur latéral droit donnant vers l'église ainsi que le mur latéral gauche seront recouverts de panneaux de béton préfabriqué architectural clair, lisses et haute performance avec motifs. Un mur végétal sur l'élévation latérale gauche est proposé afin de diminuer l'impact visuel du mur aveugle.

Cases de stationnement

Dans le cadre du projet, 14 cases de stationnement intérieures sont proposées. Un nombre minimal de 22 cases de stationnement sont requises en fonction des usages proposés. Lors de la séance du conseil municipal du 16 août 2016, une exemption de 18 cases de stationnement a été octroyée pour le projet initialement accepté en 2016.

L'article 7.1 du règlement de zonage permet d'obtenir une exemption de fournir les cases de stationnement manquantes moyennant une certaine somme. En ce qui concerne le présent projet, cette somme s'élève à 33 600 \$.

Selon l'article 7.12, un espace commercial doit fournir, pour un stationnement, de 22 à 99 cases, dont 2 cases de stationnement réservées aux personnes handicapées. Le projet ne prévoit aucune case de stationnement pour personnes handicapées.

Portée de la demande de dérogation mineure

La demande vise l'obtention d'une dérogation mineure au *Règlement de zonage numéro 2008-43* pour les éléments suivants :

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

- Permettre la construction d'un bâtiment de 15,5 mètres de haut, alors que la grille des spécifications pour la zone CB-3 stipule que la hauteur maximale pour une construction doit être de 12 mètres;
- Permettre la construction d'un bâtiment comportant un nombre de planchers de 4, alors que la grille des spécifications pour la zone CB-3 stipule que le nombre de planchers est limité à 3,5;
- Permettre la construction du bâtiment à 1,7 mètre de la ligne avant donnant sur la rue Elm, alors que la grille des spécifications pour la zone CB-3 stipule que la marge avant à respecter est de 4,5 mètres;
- Permettre la construction du bâtiment sur la ligne zéro de la ligne avant donnant sur l'avenue Lorne, alors que la grille des spécifications pour la zone CB-3 stipule que la marge avant à respecter est de 4,5 mètres;
- Permettre la construction du bâtiment à 1,1 mètre de la ligne latérale droite, alors que la grille des spécifications pour la zone CB-3 stipule que la marge latérale à respecter est de 3 mètres.

Règlement numéro 2006-8 sur les dérogations mineures

Selon les exigences de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les éléments mentionnés à l'article 3 du règlement doivent être pris en considération lors de l'étude et de la prise de décision sur une demande de dérogation mineure.

- a) *La dérogation mineure ne peut être accordée que si l'application du règlement de zonage ou de lotissement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande.*

Il s'agit d'un projet d'exception pour lequel des investissements très importants devront être faits par le promoteur.

- b) *La dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.*

Une lettre a été envoyée avant la rencontre du CCU du 26 août 2020. Comme déjà mentionné, le projet suscite des réactions négatives de la part des voisins adjacents.

- c) *La dérogation mineure doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme.*

La dérogation mineure ne contrevient pas au plan d'urbanisme.

- d) *Lorsque la dérogation est demandée à l'égard de travaux déjà en cours ou déjà exécutés, elle ne peut être accordée que lorsque ces travaux ont fait l'objet d'un permis de construction et ont été effectués de bonne foi.*

Les travaux n'ont pas débuté.

Recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 3 novembre 2020

CONSIDÉRANT le projet PIIA qui consiste à déconstruire, reconstruire et agrandir le bâtiment situé au 263, rue Elm construit vers 1884;

CONSIDÉRANT QUE toute construction doit, dans son échelle, ses lignes et ses angles, refléter le caractère du milieu bâti du secteur et de s'intégrer harmonieusement à son environnement;

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

- CONSIDÉRANT QUE la construction à l'étude a fait l'objet d'un règlement pour sa citation en 1999 en vertu des dispositions de la *Loi sur les biens culturels*, permettant d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur de l'immeuble;
- CONSIDÉRANT QUE le dossier à l'étude est conditionnel à l'étude et à l'acceptation du comité de démolition;
- CONSIDÉRANT QU' en 2016, le conseil municipal, après consultation publique, a étudié et accepté un projet de PIIA comportant des dérogations mineures;
- CONSIDÉRANT QUE le nouveau projet est dérogoire sur plusieurs points et que des dérogations mineures devront être octroyées au niveau de l'implantation du bâtiment, de la hauteur du bâtiment, du nombre d'étages ainsi que de la matérialité;
- CONSIDÉRANT QUE les voisins immédiats consultés dans le cadre de la demande de dérogations mineures présentée au CCU du 26 août 2020 ont mentionné que l'octroi des dérogations, telles que demandé, porte atteinte à la jouissance de leur droit de propriété;
- CONSIDÉRANT QUE les corrections apportées au projet en revue s'inspirent en grande partie du PIIA approuvé par le conseil municipal en 2016;
- CONSIDÉRANT QUE le revêtement extérieur proposé en panneaux de béton préfabriqué devra faire l'objet d'une dérogation mineure considérant que l'article 4.7 e) du *Règlement de zonage 2008-43*, mentionne que le revêtement de chacune des façades doit être constitué à 60 % de pierre, de brique ou de bloc de béton architectural;
- CONSIDÉRANT QUE la création d'un passage en transparence unissant la rue Elm à l'espace vert appartenant à l'église St-Barnabas, et ce, en relocalisant l'espace technique et l'escalier menant au sous-sol, favoriserait le lien avec un espace de qualité;
- CONSIDÉRANT QUE le pignon de la toiture de l'agrandissement (Atelier) donnant sur la rue Elm devrait être centré et symétrique tel que le projet accepté par le conseil municipal en 2016, et ce, tout en s'harmonisant avec l'angle des pentes de toit de l'ancienne église anglicane;
- CONSIDÉRANT QUE la pergola composée de boiseries ornementales recouvrant la terrasse sur le toit de l'agrandissement (Atelier) devrait être retirée afin d'alléger le volume et d'harmoniser la forme de toit de la section donnant sur rue du nouveau volume avec les constructions voisines de la rue Elm;
- CONSIDÉRANT QUE lorsqu'un projet de construction est prévu en accompagnement ou en remplacement d'un bâtiment comportant un intérêt architectural, la récupération et l'intégration de certaines composantes caractéristiques du bâtiment existant devraient se retrouver dans la nouvelle construction;

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

- CONSIDÉRANT QUE des détails spécifiques devraient être fournis concernant les conditions de conservation à suivre pour préserver autant que possible les différents éléments architecturaux existants ou ayant existé, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'ancienne Église anglicane. Un document préparé par un architecte spécialisé en patrimoine devra être présenté afin d'établir les méthodes de réalisation les plus appropriées;
- CONSIDÉRANT QUE la finition de l'escalier extérieur en projection arrière de l'agrandissement (Atelier) devrait être retravaillée et qu'un traitement architectural particulier devrait être proposé afin de s'intégrer davantage avec l'architecture du nouveau volume;
- CONSIDÉRANT QUE les ouvertures proposées au niveau du mur arrière donnant sur les constructions voisines de la rue Elm devraient être givrées afin de limiter les percées visuelles;
- CONSIDÉRANT QUE les cases de stationnement réservées aux personnes handicapées ne peuvent être exemptées et qu'un nouveau plan de stationnement devra être déposé;
- CONSIDÉRANT QU' un plan d'architecture détaillé devra être déposé afin de préciser l'espace prévu pour les opérations de chargement et de déchargement, ainsi que pour le remisage des contenants à ordures;
- CONSIDÉRANT QUE l'usage proposé pour le rez-de-chaussée de l'agrandissement (Atelier) ainsi que pour l'ancienne église anglicane devra être ouvert au public et devra obligatoirement être un usage de type commerce de détail consistant principalement à vendre des biens de consommation et à offrir des services connexes au public;
- CONSIDÉRANT QU' un plan d'aménagement paysager préparé par un architecte paysagiste devrait être déposé;
- CONSIDÉRANT QUE les deux arbres matures en projection droite de l'ancienne église anglicane devront être conservés;
- CONSIDÉRANT QU' un plan d'aménagement complet devra être déposé;

Les membres du comité consultatif d'urbanisme décident **de conserver le projet à l'étude** et demandent des modifications selon les considérants mentionnés plus haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Monique Dutil a quitté la réunion à 18 h 51.

MM. Philippe Glorieux et Paul Guenther et Mme Brigitte Marcotte ont quitté la réunion à 19 h.

VILLE DE SAINT-LAMBERT
PROCÈS VERBAL – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CCU-201103-04

Divers

- **Discussion concernant le projet du 222, Woodstock**
M. Pierre-François Chapleau apporte une discussion concernant le dossier de PIIA du 222, Woodstock et l'impact que peut engendrer des futurs travaux au niveau de l'architecture du bâtiment sur le cadre bâti environnant.

- **Discussion concernant le projet du 602, Robitaille**
M. Richard Boulet apporte une discussion concernant le dossier de PIIA du 602, Robitaille à l'effet qu'il y a possibilité que les propriétaires déposent un nouveau projet dérogatoire au niveau de la marge arrière afin d'ajouter une nouvelle superficie habitable non visible de la rue.

CCU-201103-05

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Kevin Massé que la séance soit levée à 19 h 34.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Philippe Glorieux
Président de la rencontre

Richard Boulet
Secrétaire



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.2.1) Demande de dérogation mineure - 260, rue River (district 6)

CONSIDÉRANT la demande pour l'obtention d'une dérogation mineure afin de permettre l'implantation d'une clôture localisée dans la cour avant servant d'enceinte pour la nouvelle piscine creusée proposée en cour latérale gauche;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 21 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, une demande de dérogation mineure est soumise à une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié le 6 novembre 2020 et qu'aucun commentaire n'a été transmis à la greffière.

D'ACCORDER la dérogation mineure afin de permettre l'implantation d'une clôture localisée dans la cour avant de la propriété situé au 260, rue River, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

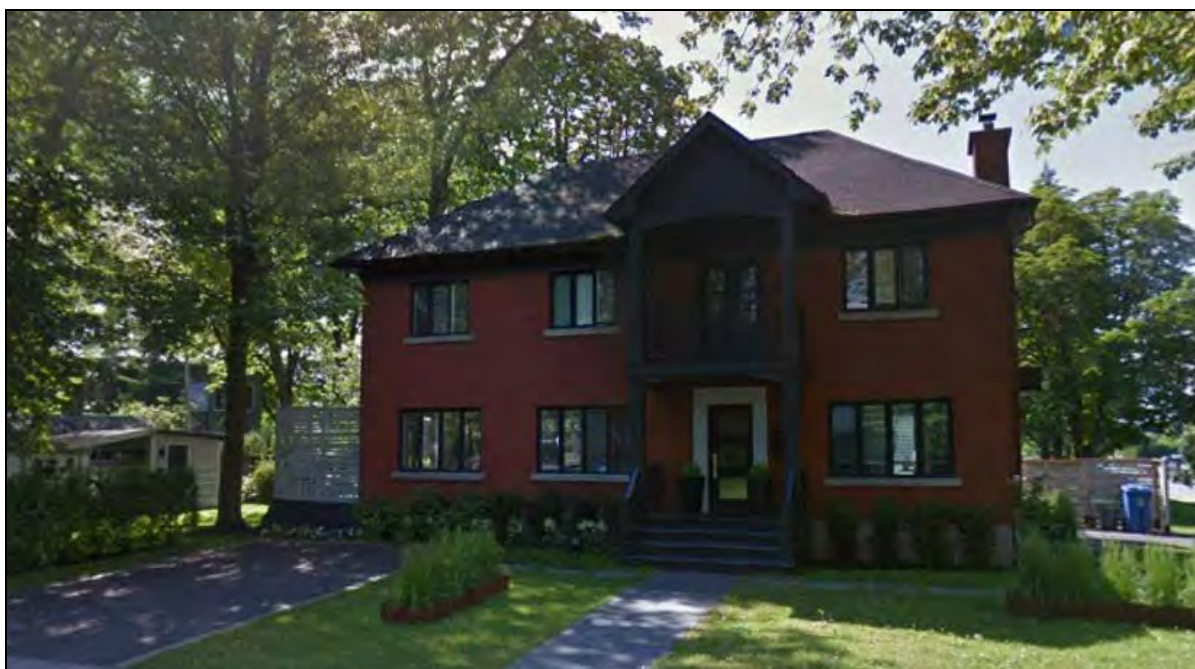


Photo du bâtiment existant



Photo de la cour latérale gauche (vue de la rue River)

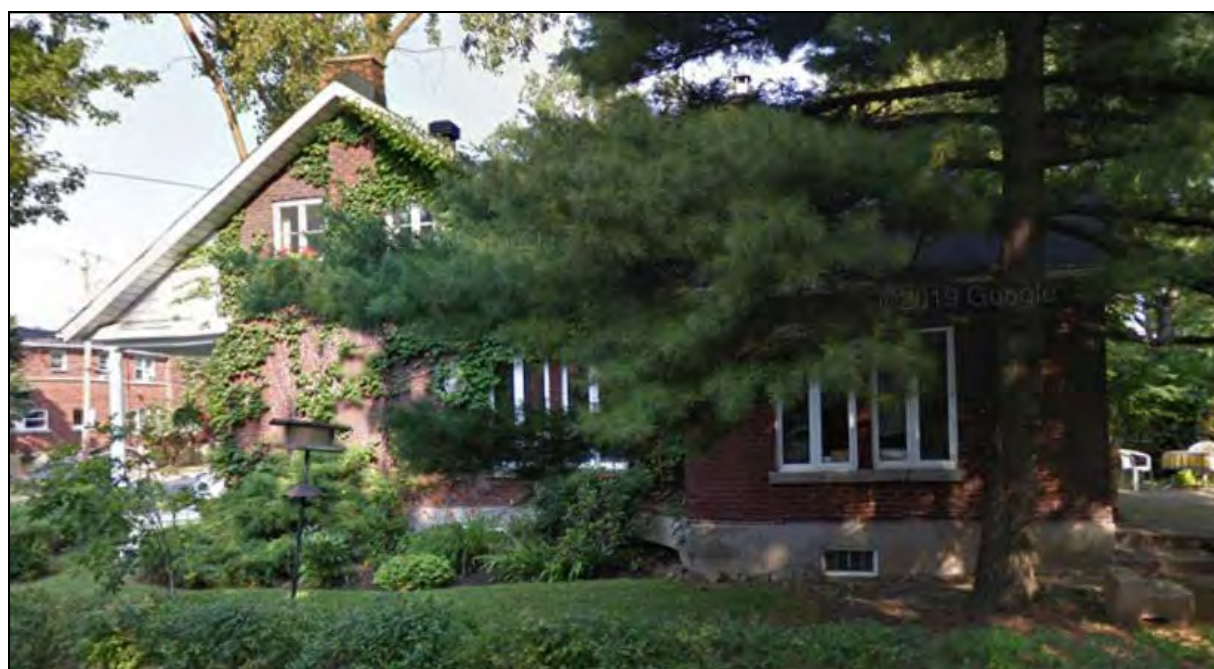
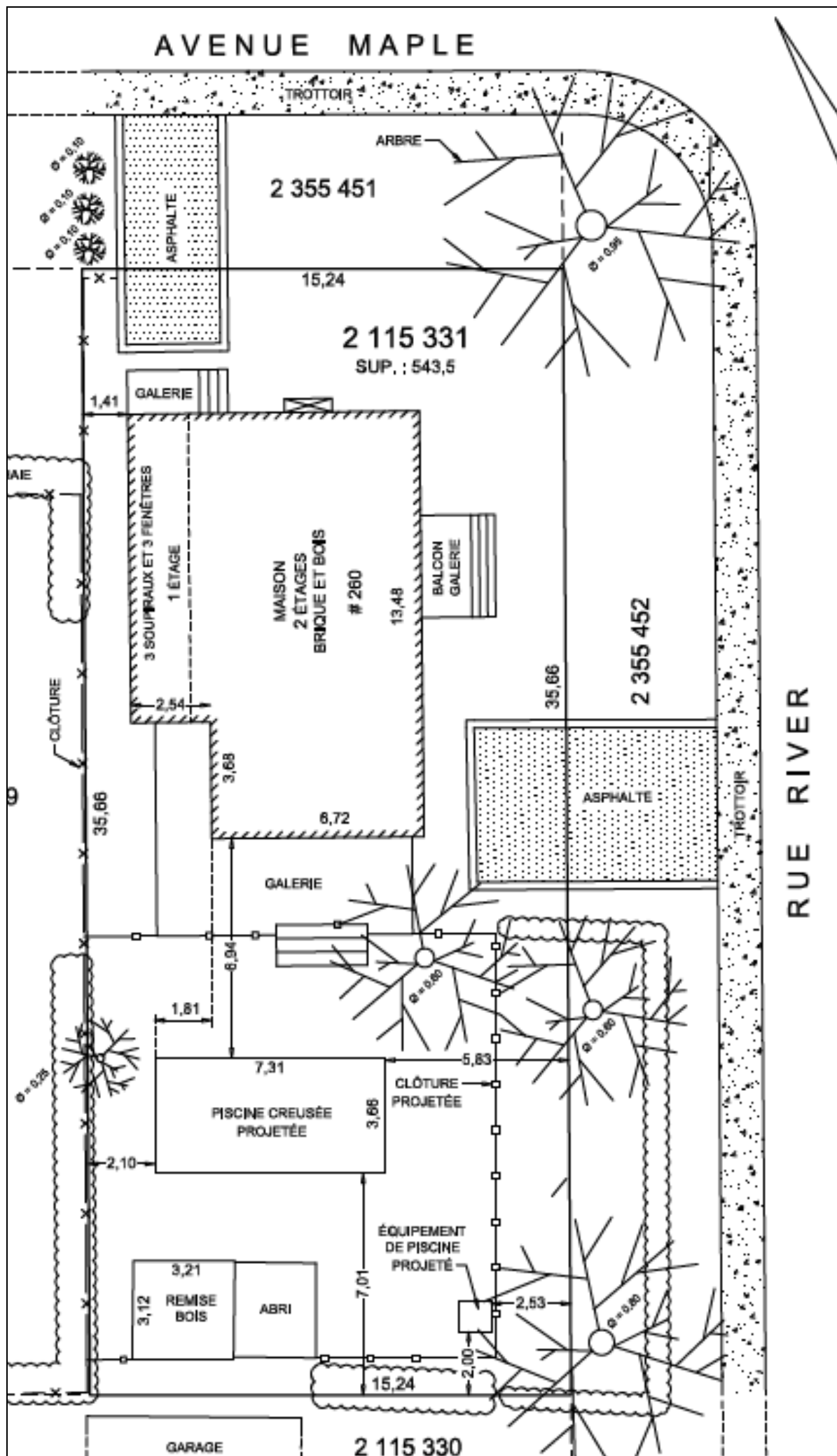


Photo du bâtiment voisin de gauche – 190, River



Plan d'implantation



Vue de l'espace entre ce qui est actuellement permis (ligne orange) et l'endroit où il est proposé d'installer la clôture (ligne verte)



Photo de la clôture en verre projetée

ANNEXE A

260, RIVER



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoïn, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.2.2) **Demande de dérogation mineure - projet de lotissement au 165, avenue d'Irvine (district 3)**

CONSIDÉRANT le projet consistant à subdiviser les trois lots existants en deux lots distincts afin de permettre la construction d'une nouvelle maison unifamiliale isolée, tout en conservant la maison existante construite vers 1950;

CONSIDÉRANT QUE la superficie proposée du lot non construit est inférieure au cadre normatif prescrit dans le Règlement de lotissement 2008-44, et que dans ce sens, une dérogation mineure doit être octroyée afin de permettre la construction du nouveau bâtiment;

CONSIDÉRANT QU'afin de rendre le projet réalisable, le garage attaché ainsi que son lien avec la maison d'origine, qui ont été ajoutés au fil des années, devront être démolis;

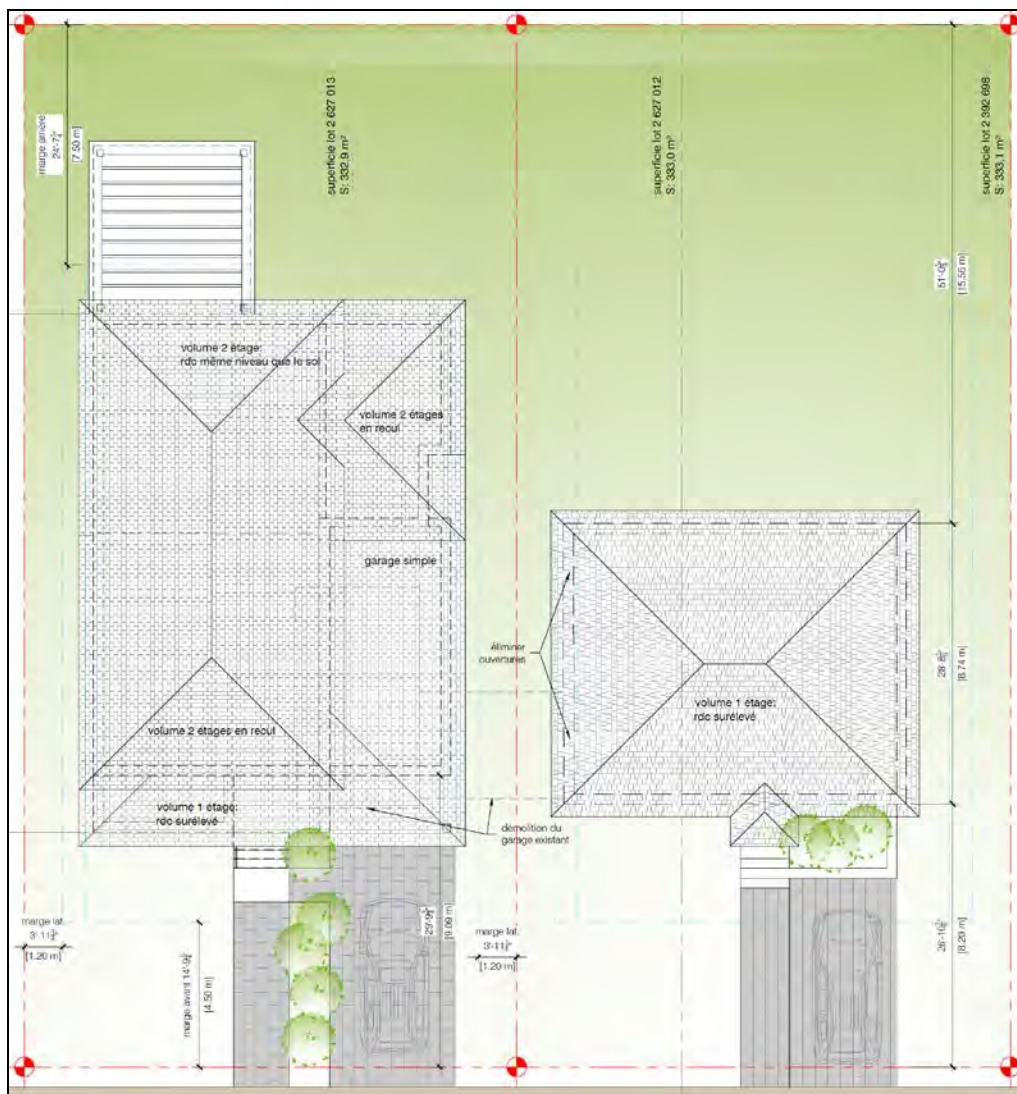
CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU sont en faveur de l'octroi d'une dérogation mineure pour la superficie du lot non construit;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 21 octobre 2020;

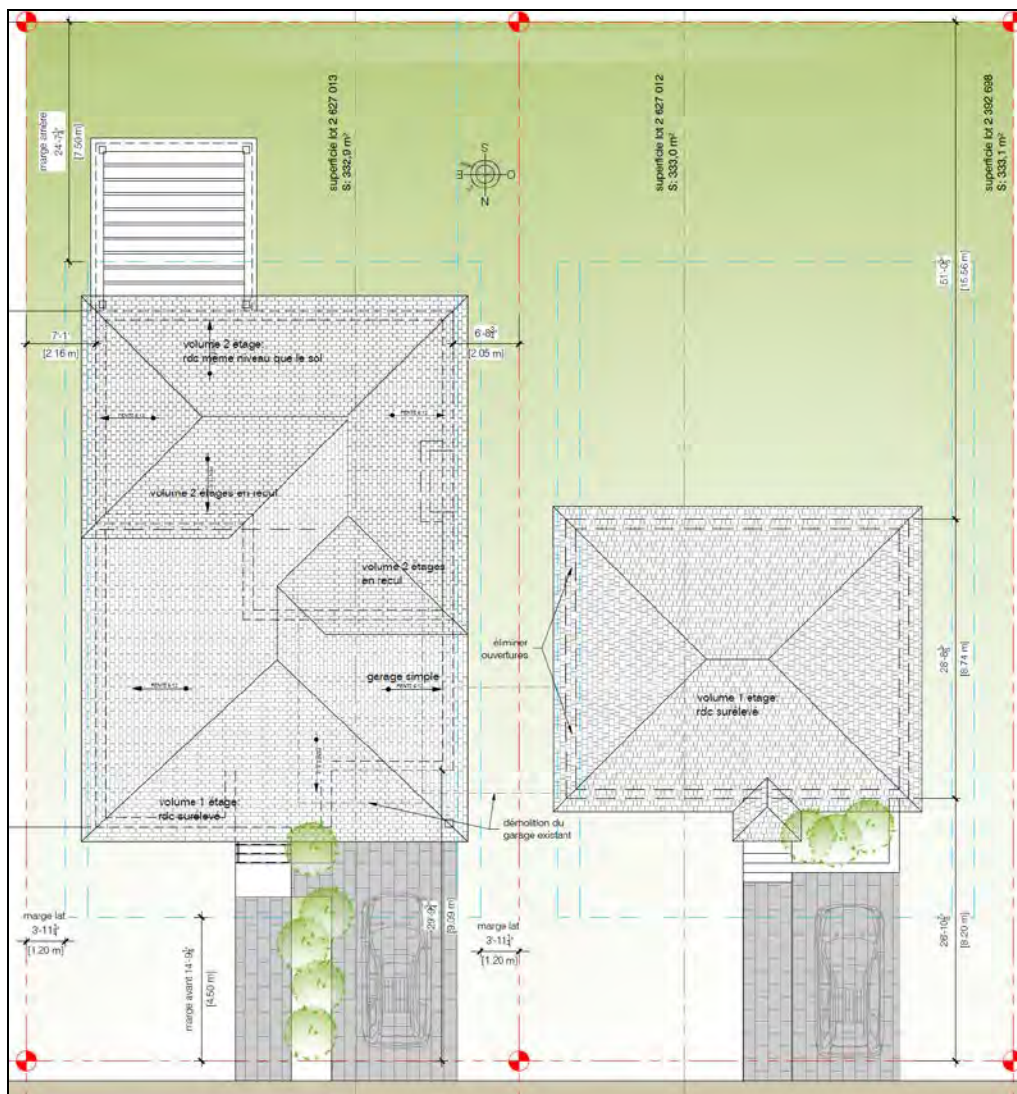
CONSIDÉRANT QUE conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, une demande de dérogation mineure est soumise à une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié le 6 novembre 2020 et qu'aucun commentaire n'a été transmis à la greffière.

D'ACCORDER la dérogation mineure concernant la superficie proposée du lot non construit afin d'autoriser la création d'un nouveau lot d'une superficie de 498,4 mètres carrés, alors que le *Règlement de lotissement 2008-44* prévoit que la superficie minimale d'un lot dans la zone RA-8 est de 500 mètres carrés.



Implantation proposée – août 2020



Implantation proposée – octobre 2020



Photo du bâtiment existant



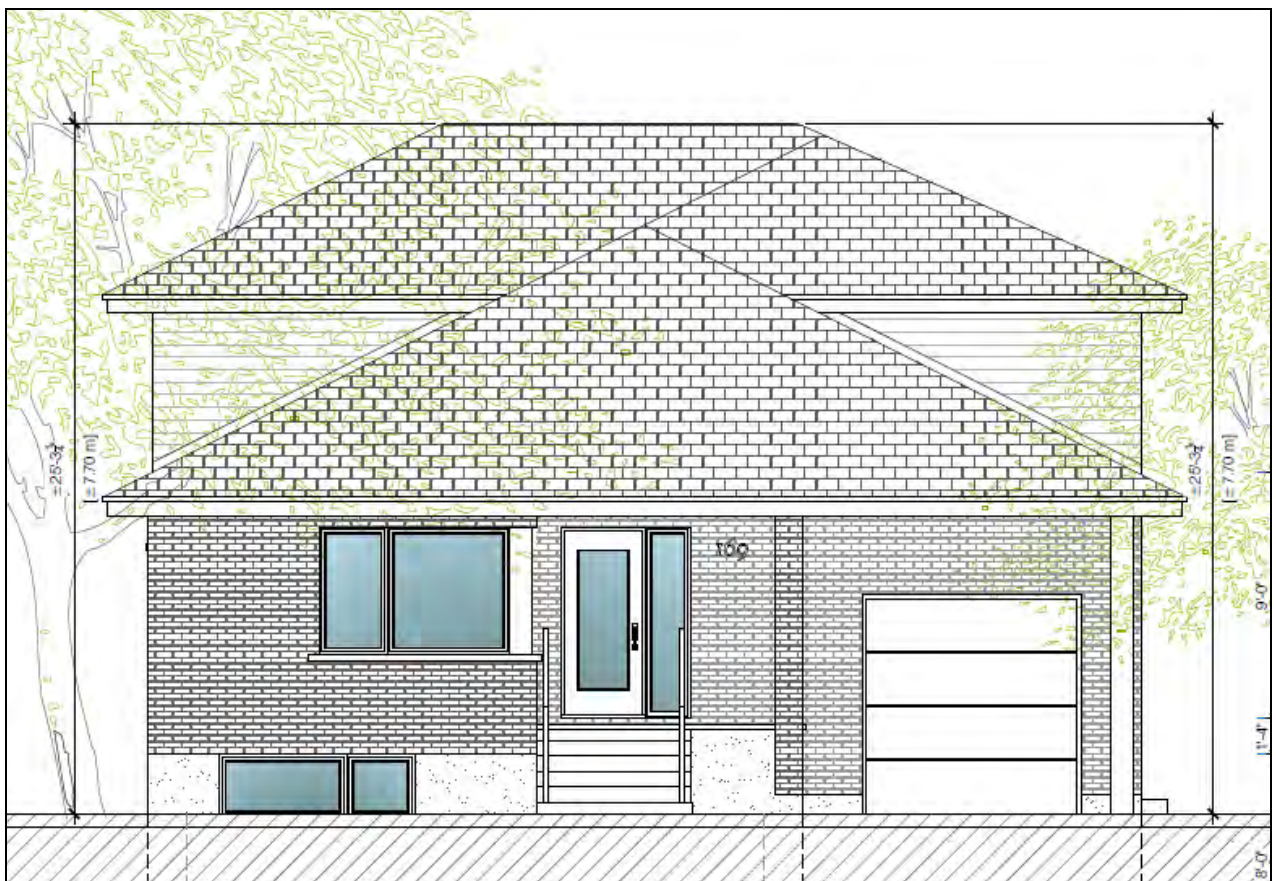
Photo du voisin de gauche – 171, Irvine



Photo du voisin de droite – 145, Irvine



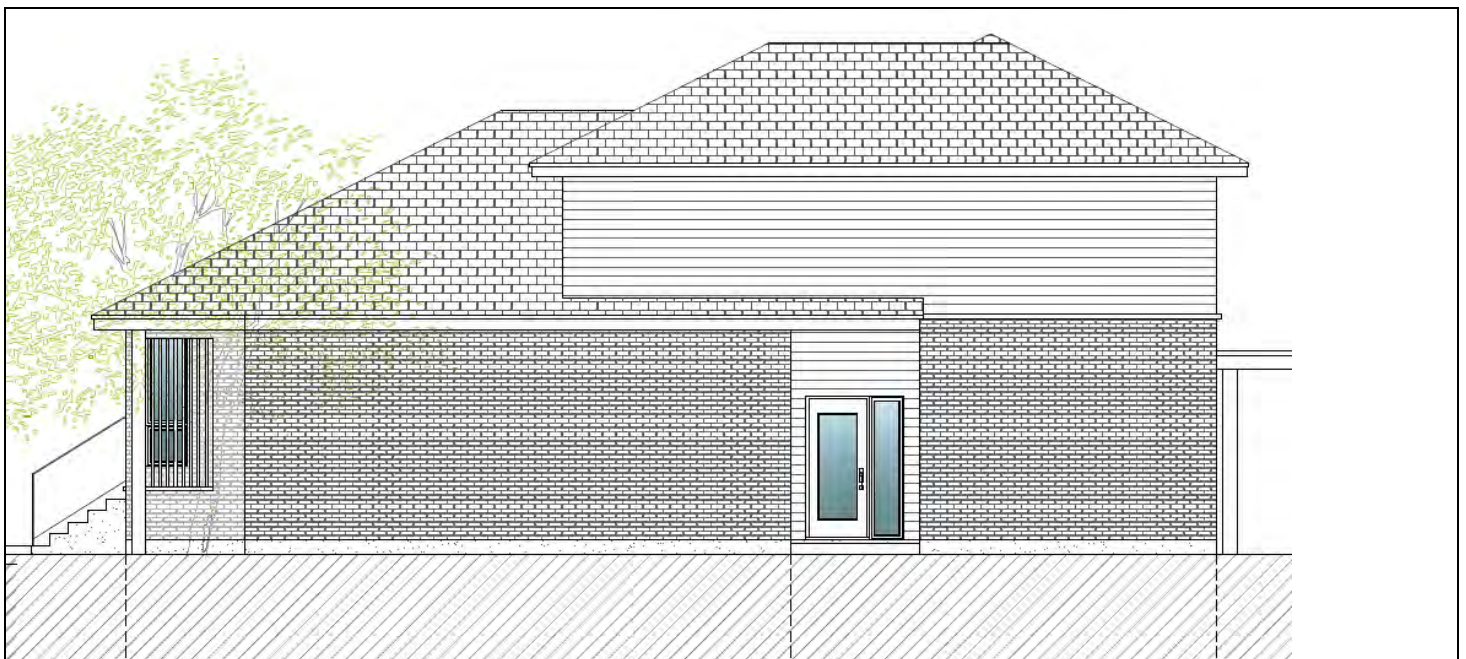
Élévation avant – nouvelle construction (août 2020)



Élévation avant – nouvelle construction (octobre 2020)



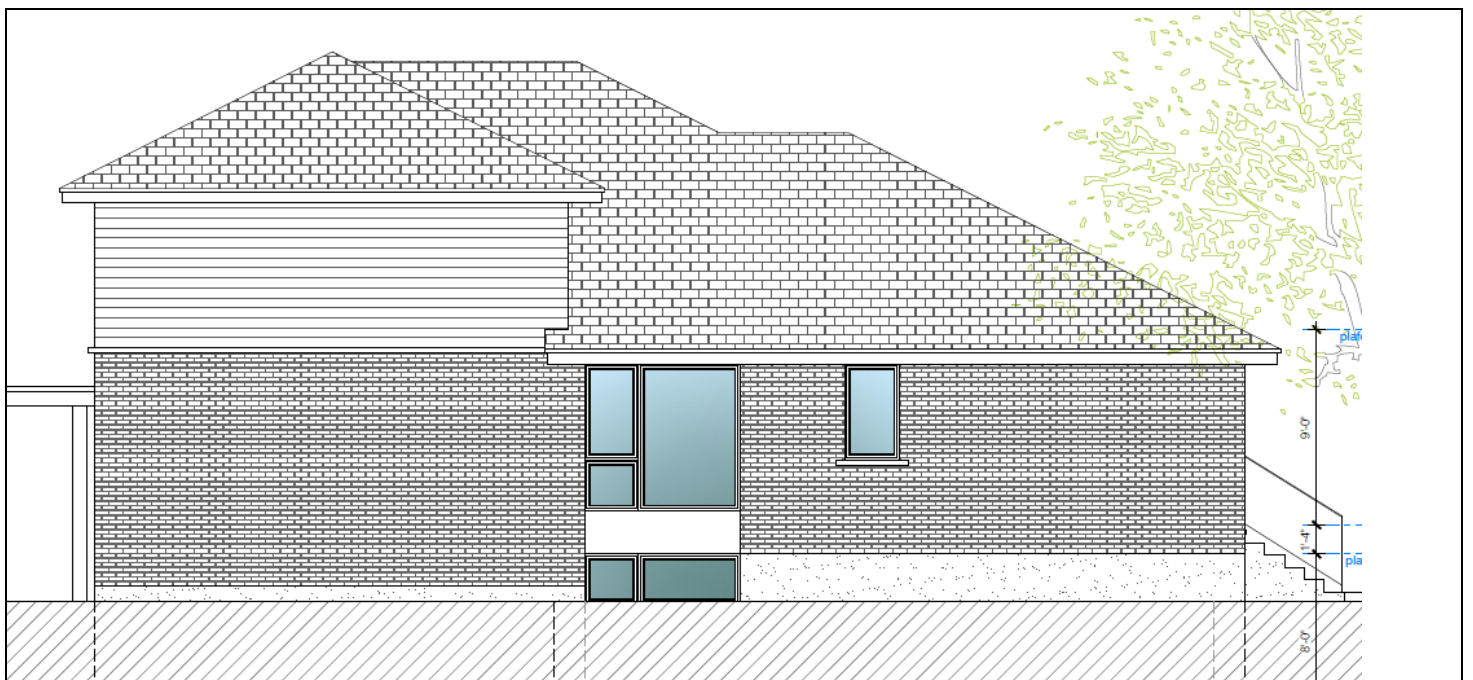
Élévation latérale droite – nouvelle construction (août 2020)



Élévation latérale droite – nouvelle construction (octobre 2020)



Élévation latérale gauche – nouvelle construction (août 2020)



Élévation latérale gauche – nouvelle construction (octobre 2020)



Élévation arrière – nouvelle construction (août 2020)



Élévation arrière – nouvelle construction (octobre 2020)



Perspective 3D (1/2)



Perspective 3D (2/2)



Volumétrie proposée en mai dernier



Cadre bâti environnant (août 2020)



Cadre bâti environnant (octobre 2020)

FINIS EXTÉRIEURS	
	<p>REVÊTEMENT DE BRIQUES Cie: Bowerston Modèle : Chocolate Wirecut Format : Modulaire</p>
	<p>REVÊTEMENT DE BOIS HORIZONTAL Cie : Sidex Modèle : Chic Couleur : LA-14</p>
	<p>REVÊTEMENT DE TOITURE EN BARDEAUX D'ASPHALTE Cie : BP Modèle Mystique 42 Couleur : Noir 2 tons</p>
	<p>PORTES ET FENÊTRES & MÉTAUX OUVRÉS Type : hybride Couleur : Gris métallique</p>

Matériaux proposés

ANNEXE M
165, IRVINE



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert statuera sur les demandes de dérogation mineure au règlement d'urbanisme, pour les propriétés ci-après mentionnées, lors de la séance ordinaire qui se tiendra **le lundi 7 décembre 2020 à compter de 19 h 30** en visioconférence, en conformité avec l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et au Décret 1020-2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 tel que modifié par l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020.

260, RUE RIVER

Nature de la demande

La demande vise l'obtention d'une dérogation mineure afin de permettre l'implantation d'une clôture localisée dans la cour avant servant d'enceinte pour la nouvelle piscine creusée proposée en cour latérale gauche, alors que l'article 5.11 e) (i) du *Règlement de zonage numéro 2008-43* mentionne qu'aucune clôture n'est autorisée dans la cour avant, à l'exception des clôtures à neige. La nouvelle clôture empiètera de 2,2 mètres dans la cour avant.

Une présentation du dossier est disponible sur le site web.

165, AVENUE IRVINE

Nature de la demande

La demande vise l'obtention d'une dérogation mineure afin d'autoriser la création d'un nouveau lot d'une superficie de 498,4 mètres carrés, alors que le *Règlement de lotissement 2008-44* prévoit que la superficie minimale d'un lot dans la zone RA-8 soit de 500 mètres carrés.

Conformément au Décret 1020-2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 tel que modifié par l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, ces demandes de dérogations mineures sont soumises à une **consultation écrite**.

En conséquence, tout intéressé est invité à transmettre ses commentaires relativement à ces demandes à la greffière par écrit **au plus tard le 24 novembre 2020** aux coordonnées suivantes :

Services juridiques et greffe
VILLE DE SAINT-LAMBERT
55, avenue Argyle
Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3
Grefe@saint-lambert.ca

DONNÉ à Saint-Lambert ce 6 novembre 2020

La directrice du Greffe et du Contentieux et greffière,

Cassandra COMIN BERGONZI



PUBLIC NOTICE

REQUESTS FOR MINOR EXEMPTION

PUBLIC NOTICE is hereby given that the municipal Council of the City of Saint-Lambert will rule on the requests for minor exemption from the Urban Planning by-laws, for the properties mentioned below, during the regular meeting to be held on **Monday, December 7, 2020 from 7:30 p.m.** by videoconference, in accordance with article 145.6 of the *Act respecting land use planning and development* and with Decree 1020-2020 concerning the ordinance of measures to protect the health of the population in the situation of a COVID-19 pandemic, as amended by Order number 2020-074 of the Minister of Health and Social Services dated October 2, 2020.

260, RUE RIVER

Nature of request

The object of this request is to obtain a minor exemption to allow the installation of a fence located in the front yard to enclose the proposed new in-ground pool in the left side yard, whereas Section 5.11 e) i) of *Zoning By-law 2008-43* stipulates that no fencing is permitted in the front yard, with the exception of snow fences. The new fence will encroach by 2.2 meters in the front yard.

A presentation of the file is available on the website.

165, AVENUE IRVINE

Nature of the request

The object of this request is to obtain a minor exemption in order to authorize the creation of a new lot with an area of 498.4 square meters, while *Subdivision By-law 2008-44* provides that the minimum area of a lot in the RA-8 zone is 500 square meters.

A presentation of the file is available on the website.

In accordance with Decree 1020-2020 concerning the ordinance of measures to protect the health of the population in the situation of a COVID-19 pandemic, as amended by Order number 2020-074 of the Minister of Health and Social Services dated October 2, 2020, these requests for minor derogation are subject to a **written consultation**.

Consequently, all interested parties are invited to send their comments regarding these requests in writing to the City Clerk **by November 24th, 2020** to:

Services juridiques et greffe
VILLE DE SAINT-LAMBERT
55, avenue Argyle
Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3
Greffe@saint-lambert.ca

Given in Saint-Lambert on November 6. 2020.

Cassandra COMIN BERGONZI
Director of legal services and City Clerk



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.1) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - nouvelle construction - 167, avenue d'Irvine (district 3)**

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 2.11 du *Règlement 2008-44 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*, tout projet d'insertion d'un nouveau bâtiment dans un milieu déjà bâti doit faire l'objet d'une consultation publique;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, la consultation publique est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié le 6 novembre 2020 et qu'aucun commentaire n'a été transmis à la greffière;

CONSIDÉRANT QUE toute construction doit, dans son échelle, ses lignes et ses angles, refléter le caractère du milieu bâti du secteur et de s'intégrer harmonieusement à son environnement;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme aux objectifs et critères de la réglementation sur les PIIA;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 21 octobre 2020.

D'APPROUVER le projet de plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour la nouvelle construction au 167, avenue d'Irvine à la condition suivante :

- l'allège sous la fenêtre donnant sur le rez-de-chaussée en projection gauche de l'élévation avant doit se prolonger le long du mur avant et du mur latéral gauche.



Photo du bâtiment existant



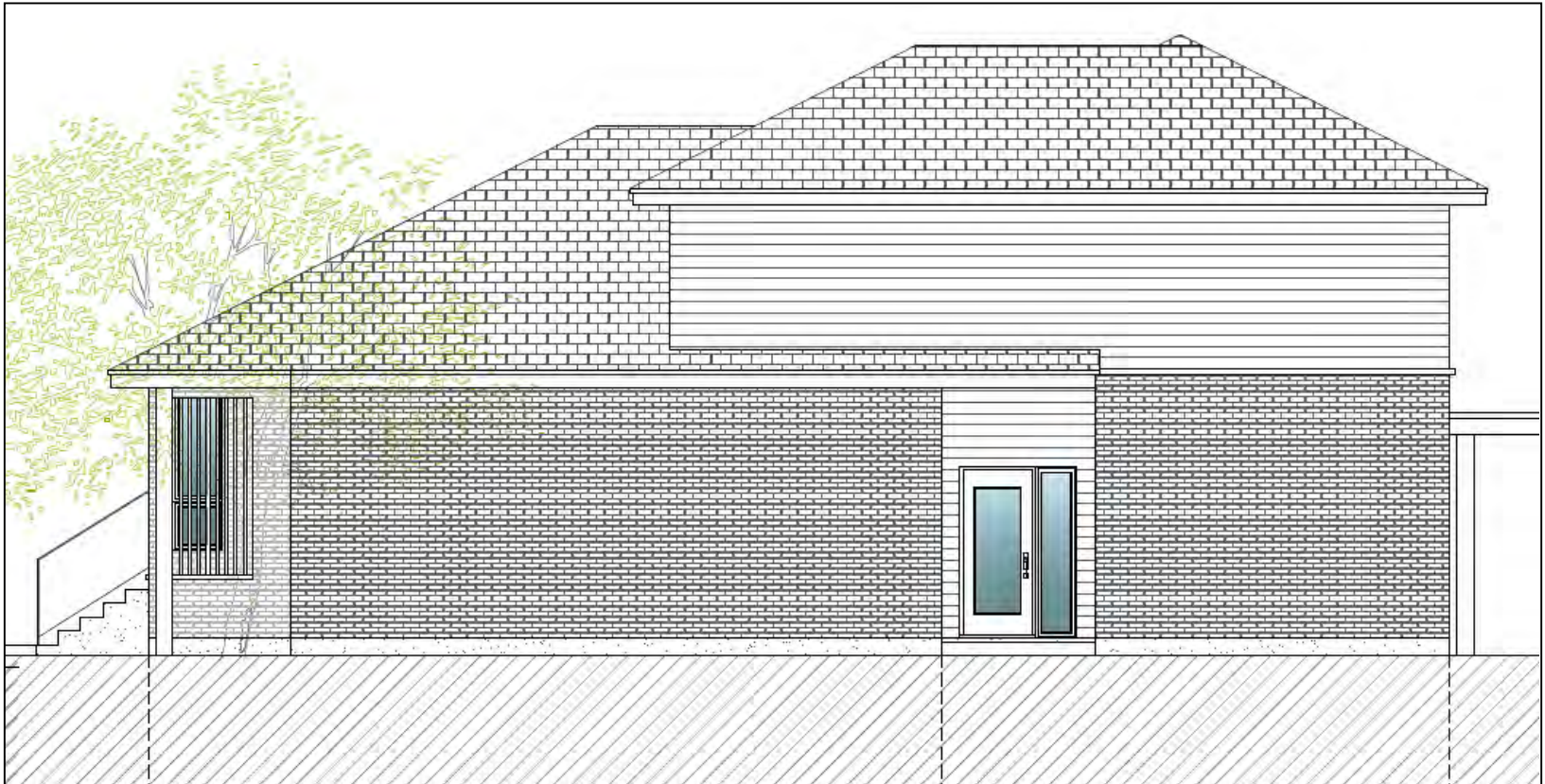
Photo du voisin de gauche – 171, Irvine



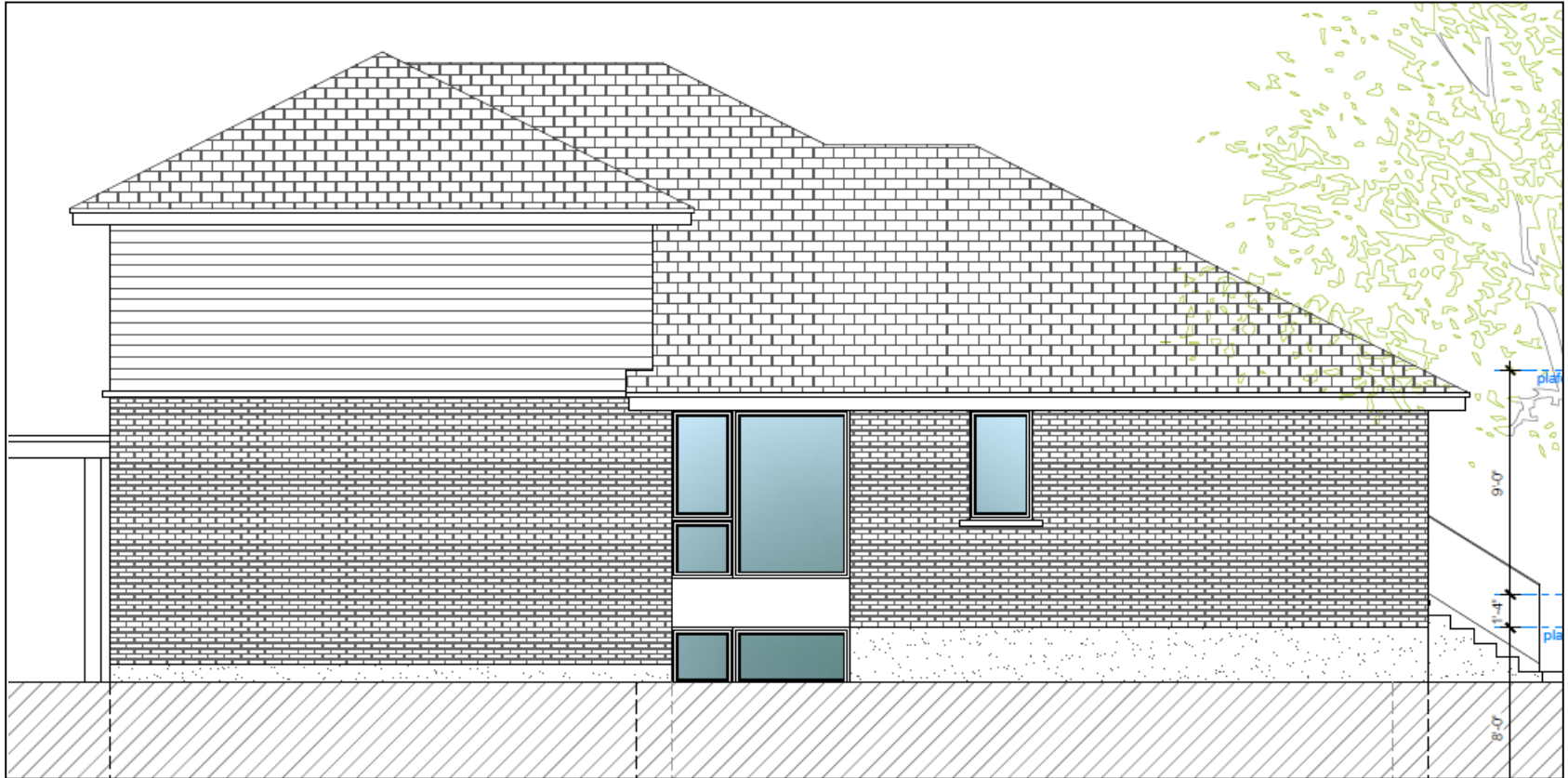
Photo du voisin de droite – 145, Irvine



Élévation avant – nouvelle construction



Élévation latérale droite – nouvelle construction



Élévation latérale gauche – nouvelle construction



Élévation arrière – nouvelle construction





Cadre bâti environnant

FINIS EXTÉRIEURS	
	<p>REVÊTEMENT DE BRIQUES Cie: Bowerston Modèle : Chocolate Wirecut Format : Modulaire</p>
	<p>REVÊTEMENT DE BOIS HORIZONTAL Cie : Sidex Modèle : Chic Couleur : LA-14</p>
	<p>REVÊTEMENT DE TOITURE EN BARDEAUX D'ASPHALTE Cie : BP Modèle Mystique 42 Couleur : Noir 2 tons</p>
	<p>PORTES ET FENÊTRES & MÉTAUX OUVRÉS Type : hybride Couleur : Gris métallique</p>

Matériaux proposés



AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
INSERTION D'UNE NOUVELLE CONSTRUCTION – 165 IRVINE

Veillez prendre avis qu'en conformité avec l'article 2.11b) du *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Saint-Lambert*, le conseil municipal statuera sur la demande d'approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour la nouvelle construction sise au 165, Irvine lors de la séance ordinaire qui se tiendra **le lundi 7 décembre 2020 à compter de 19 h 30** en visioconférence.

Une présentation du dossier est disponible sur le site web.

Conformément au Décret 1020-2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 tel que modifié par l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020, les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sont invités à transmettre leurs commentaires relativement à cette demande à la greffière par écrit **au plus tard le 24 novembre 2020** aux coordonnées suivantes :

Services juridiques et greffe
VILLE DE SAINT-LAMBERT
55, avenue Argyle
Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3
Grefe@saint-lambert.ca

Donné à Saint-Lambert, ce 6 novembre 2020.

Cassandra COMIN BERGONZI
Directrice du Greffe et du Contentieux et greffière,

PUBLIC NOTICE
PUBLIC CONSULTATION MEETING
CONSTRUCTION OF A NEW BUILDING - 165 IRVINE

Please be advised that, according to *By-law 2234 on Site Planning and Architectural Integration Programmes of the City of Saint-Lambert*, the municipal Council will rule on the request for approval of the Site Planning and Architectural Integration Programmes (SAIP) concerning the new building at 165 Irvine during the regular meeting to be held by videoconference on **Monday, December 7, 2020 from 7:30 p.m.**

A presentation of the file is available on the website.

In accordance with Decree 1020-2020 concerning the ordinance of measures to protect the health of the population in the situation of a COVID-19 pandemic, as amended by Order number 2020-074 of the Minister of Health and Social Services dated October 2, 2020, all interested parties are invited to send their comments regarding this request in writing to the City Clerk **by November 24th, 2020** to:

Services juridiques et greffe
VILLE DE SAINT-LAMBERT
55, avenue Argyle
Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3
Grefe@saint-lambert.ca

Given in Saint-Lambert on November 6, 2020.

Cassandra COMIN BERGONZI
Director of legal services and City Clerk



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.2) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 305, rue Terroux (district 8)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 19 octobre 2020, le conseil a décidé de retourner à l'étude le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) (résolution n° 2020-10-316) ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade de l'immeuble situé au 305, rue Terroux.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.3) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 160, avenue d'Irvine (district 3)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade de l'immeuble situé au 160, avenue d'Irvine, à la condition suivante :

- la brique d'argile proposée au niveau des garde-corps, des mains courantes et des colonnes supportant l'avant-toit au-dessus de la porte d'entrée doit être de modèle et de format identiques à la brique d'argile proposée au niveau de la façade avant.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.4) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) -
2035, avenue Victoria (district 1)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'aménagement d'un café-terrasse pour l'immeuble situé au 2035, avenue Victoria.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.5) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 446, boulevard Desaulniers (district 7)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 14 septembre 2020, le conseil a décidé de retourner à l'étude le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) (résolution n° 2020-09-277);

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation de l'immeuble situé au 446, boulevard Desaulniers, aux conditions suivantes :

- la façade de l'agrandissement donnant sur l'avenue de Merton doit être recouverte d'un seul matériau, soit d'une brique d'argile appareillée à la couleur de la pierre présente au niveau de la façade principale du bâtiment et de format identique à la brique d'argile existante;
- le mur de fondation doit être de la même couleur que l'existant ou teint d'une couleur s'appareillant au mur de fondation du bâtiment voisin jumelé.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.6) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 555, avenue Pine (district 6)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 14 septembre 2020, le conseil a décidé de retourner à l'étude le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) (résolution n° 2020-09-269);

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation de la façade de l'immeuble situé au 555, avenue Pine.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.7) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 165, avenue d'Irvine (district 3)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de la façade de l'immeuble situé au 165, avenue d'Irvine aux conditions suivantes :

- l'ensemble de la façade avant du bâtiment doit être recouvert de brique d'argile de modèle Varsity Matt, de la compagnie Meridian, de format métrique modulaire (MTM);
- le perron, les escaliers ainsi que la marquise donnant sur l'entrée principale doivent être réduits en largeur;
- les colonnes supportant la marquise en façade avant doivent être composées de bois.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.8) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 210, avenue des Pyrénées (district 2)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 novembre 2020.

DE DÉSAPPROUVER le plan d'architecture d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation de l'immeuble situé au 210, avenue des Pyrénées.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.9) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 461, avenue de Brixton (district 7)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 novembre 2020.

DE DÉSA approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation de la façade de l'immeuble situé au 461, avenue de Brixton.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.10) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 199, avenue du Béarn (district 2)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 18 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), présenté pour la transformation de la façade de l'immeuble situé au 199, avenue du Béarn, à la condition suivante:

- une bande de végétation permanente doit être aménagée devant le nouveau mur de fondation suite à la conversion du garage en pièce habitable.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.11) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 142, avenue de Normandie (district 2)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 24 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour l'agrandissement et la transformation de la façade de l'immeuble situé au 142, avenue du Normandie.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.12) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 468, avenue de Putney (district 7)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 24 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour la transformation de l'immeuble situé au 48, avenue de Putney.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.13) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 602, rue Robitaille (district 7)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance ordinaire du 16 novembre, le conseil a décidé de retourner à l'étude le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) (résolution n° 2020-11-348);

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 24 novembre 2020.

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) présenté pour les agrandissements et la transformation des façades de l'immeuble situé au 602, rue Robitaille, aux conditions suivantes :

- L'agrandissement en projection avant de l'ancien garage doit être en recul d'un minimum de 3 pieds par rapport à la façade principale du bâtiment;
- Les colonnes adjacentes à l'allée de stationnement donnant sur le garage existant doivent être davantage préservées.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(8.3.14) **Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - 295, avenue Cleghorn (district 4)**

CONSIDÉRANT QUE l'approbation préalable d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) constitue une condition essentielle à l'émission de ce permis;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion du 24 novembre 2020.

DE DÉSAPPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) présenté pour l'agrandissement et la transformation des façades de l'immeuble situé au 295, avenue Cleghorn.



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(9.1)

Seconde période de questions (90 minutes)

Cette période de questions débute à [indiquer l'heure du début de la période] et se termine à [indiquer l'heure de la fin de la période]. Au cours de cette période, les personnes suivantes ont déposé les documents mentionnés ci-contre :

- [indiquer le nom de la personne et le titre du document déposé];
- [indiquer le nom de la personne et le titre du document déposé].



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(9.2)

Tour de table des membres du conseil

Un tour de table à l'occasion duquel les membres du conseil s'expriment à tour de rôle sur différents sujets a lieu de [indiquer l'heure du début de la période] à [indiquer l'heure de la fin de la période].

PROJET



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Extrait de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Lambert tenue le 7 décembre 2020 en visioconférence sous la présidence de monsieur le maire Pierre Brodeur et à laquelle sont présents :

Francis Le Chatelier, conseiller du district n° 1
Philippe Glorieux, conseiller du district n° 2
Bernard Rodrigue, conseiller du district n° 3
Julie Bourgoin, conseillère du district n° 4
Loïc Blancquaert, conseiller du district n° 5
Brigitte Marcotte, conseillère du district n° 6
David Bowles, conseiller du district n° 7
France Désaulniers, conseillère du district n° 8

(9.3) **Levée de la séance**

Le maire procède à la levée de la séance à *[indiquer l'heure]*.

PROJET